

SOUS LA DIRECTION DE
Jean-François HÉBERT

(1998)

La Pulperie de Chicoutimi. *Un siècle d'histoire.*

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
Professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi
[Page web](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca). Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, sociologue, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi, à partir de :

Sous la direction de Jean-François Hébert,

LA PULPERIE DE CHICOUTIMI. UN SIÈCLE D'HISTOIRE.

Chicoutimi : Musée de La Pulperie de Chicoutimi, 1998, 100 pp.

Le 5 juin 2014, la direction du Musée de la Pulperie de Chicoutimi, conjointement avec les auteurs, nous a accordé son autorisation de diffuser ce livre, en accès libre à tous, en version numérique, dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels :

Jacques Fortin, directeur général : jfortin@pulperie.com

Rémi Lavoie, directeur général adjoint : rlavoie@pulperie.com

Jean-François Hébert : jeanfhebert@hotmail.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

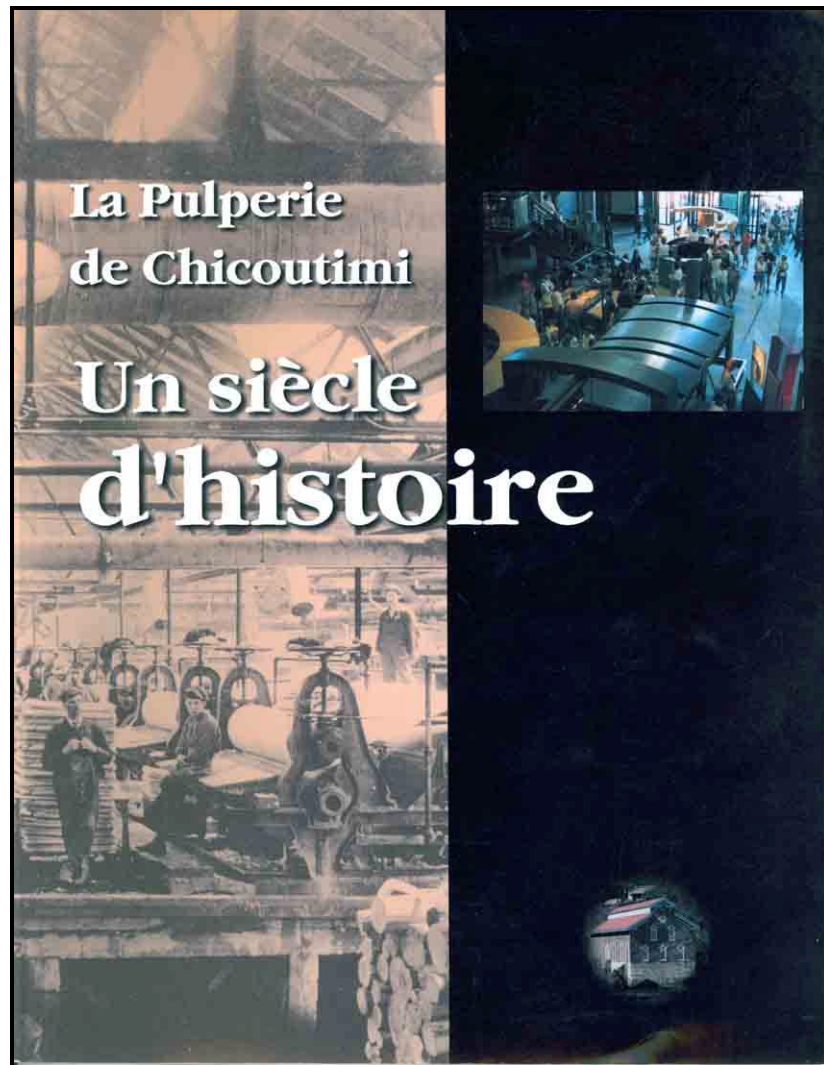
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 27 mars 2015 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



sous la direction de
Jean-François Hébert

La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.



Chicoutimi : Musée de La Pulperie de Chicoutimi, 1998, 100 pp.

La Pulperie de Chicoutimi
Un siècle d'histoire



Rédacteur en chef : Jean-François Hébert
Rédactrice adjointe : Annie Coulombe
Comité de correction : Claude Simard, Louise
Bouchard, Guy Coutu et Jean-Claude Hudon
Page couverture : Imagin

Conception graphique et montage : Annie Coulombe, Jean-François Hébert

Impression : Imprimerie Deluxe (1986) inc.

Agente de commercialisation :
Annie Coulombe

Collaboration

Louis Jalbert
Société historique du Saguenay
Archives nationales du Québec à Chicoutimi

Distribution

La Pulperie de Chicoutimi
300, rue Dubuc
Chicoutimi, Qc
G7J 4M1

Téléphone : (418) 698-3100
Télécopieur : (418) 698-3158
Internet : <http://www.pulperie.com/>

ISBN : 2-9803955-4-4

Dépôt légal : premier trimestre 1998

Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada

Toute reproduction de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, tant électronique, informatique que mécanique, est interdite sans l'autorisation écrite des auteurs.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. L'éditeur décline toute responsabilité quant à leur contenu.

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

Présentation

**“*La Pulperie de Chicoutimi, 1898-1998.*
Un parc • Un site • Un musée.”**

par Yolande Racine,
directrice générale.

[Retour à la table des matières](#)

La publication de la revue *La Pulperie de Chicoutimi : un siècle d'histoire* souligne avec fierté le centenaire de la mise en activité du premier moulin de pâte à papier de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi.

La construction du *moulin Saint-Joseph*, ainsi nommé d'après le nom du patron des ouvriers, débute en 1897, à l'aide de capitaux locaux. L'année suivante, le moulin donne du travail à 75 employés et livre 5 000 tonnes de pâte mécanique. Ce produit de haute qualité est exporté vers le marché de l'Angleterre où la demande en papier journal est grandissante.

Poursuivant sur sa lancée, la compagnie, fondée en 1896, connaît un essor remarquable au cours des premières décennies du XX^e siècle. Par son action, elle contribue de façon significative à l'essor économique de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et, en conséquence, au développement démographique de la ville de Chicoutimi.

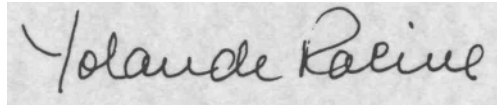
En célébrant ce prestigieux anniversaire lié à l'histoire de la Compagnie de pulpe, La Pulperie de Chicoutimi reconnaît l'accomplissement des personnes visionnaires qui ont donné à la région une industrie florissante adaptée à ses ressources. Du même souffle, elle désire

mettre en lumière l'importante contribution des travailleurs au développement de leur ville. Voilà un précieux héritage dont les générations actuelles profitent encore aujourd'hui, grâce à la vocation culturelle et touristique que s'est donnée La Pulperie de Chicoutimi.

Par leur audace et leur détermination, ceux et celles qui nous ont précédés sur ce site représentent pour nous une source d'inspiration constante face aux défis contemporains.

Ensemble, partageons le passé pour construire l'avenir !

La directrice générale,

A rectangular image showing a handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature reads "Yolande Racine" in a cursive script.

Yolande Racine

[1]

SOMMAIRE

Présentation, “*La Pulperie de Chicoutimi, 1898-1998*”, par Yolande Racine, directrice générale.

Jean-François Hébert, “*La Pulperie de Chicoutimi : l'émergence d'un site touristique.*” [3]

Guy Coutu, “*L'industrialisation du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 1896-1929.*” [11]

Louise Bouchard, “*La Compagnie de pulpe de Chicoutimi.*” [21]

Jérôme Gagnon, “*Joseph-Dominique Guay : aux sources de la modernité à Chicoutimi.*” [31]

Sylvain Gaudreault, “*Julien-Edouard-Alfred Dubuc.*” [49]

Gaston Gagnon, “*Une voix ouvrière : Thomas-Louis Tremblay, Saint-Henri, Chicoutimi.*” [55]

Jean-François Hébert, “*Les compagnies subsidiaires de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi.*” [59]

Jean-François Hébert, “*La naissance du syndicalisme catholique à Chicoutimi.*” [65]

Jean-François Hébert, “*Mgr Eugène Lapointe.*” [75]

Jérôme Gagnon, “*Le quartier ouvrier du Bassin à Chicoutimi.*” [81]

Guy Coutu, “*Le projet de la Eastern Mining and Smelting Corporation (1954-1958).*” [97]

[2]

Liste des illustrations

Note : Les lecteurs trouveront, en taille réelle, toutes les illustrations de ce livre sur le site des [Classiques des sciences sociales](#).

Jean-François Hébert, “*La Pulperie de Chicoutimi : l'émergence d'un site touristique.*” [pp. 3-10.]

- [Fig. p. 3.](#) *Une partie de l'édifice 1912 qui démontre bien dans quel état lamentable se trouvaient les bâtiments de l'ancienne Compagnie de pulpe de Chicoutimi à la fin des années 70. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 4.](#) *Vue aérienne montrant l'étendue du site de la Pulperie de Chicoutimi. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 5a.](#) *D'importants travaux sont effectués au début des années '80 afin de restaurer les bâtiments et d'aménager le site. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 5b.](#) *Suite aux travaux d'aménagement, les ruines du moulin #1 delà C.P.C. sont transformées en place publique connue sous l'appellation « Le Jardin des Vestiges ». Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 6.](#) *Un programme de visites guidées est instauré au cours des années '80 afin de familiariser les visiteurs avec l'histoire de la Pulperie. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 7a.](#) *Plusieurs pièces d'auteurs connus ont été jouées au théâtre de la Pulperie. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 7b.](#) *La Pulperie innove en produisant des pièces de théâtre originales pour le jeune public. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 8.](#) *Au cours des années '80, la Pulperie devient un lieu de prédilection pour la diffusion de la culture et des arts. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 9.](#) *Avant l'aménagement de la zone portuaire de Chicoutimi, c'est à la Pulperie que se déroulaient les fêtes populaires. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 10.](#) *Des spectacles de toutes catégories ont déjà attiré des milliers de spectateurs à la Pulperie. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*

Guy Coutu, “*L’industrialisation du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 1896-1929.*” [11-20.]

- [Fig. p. 12.](#) *La pulperie de Jonquière qui sera convertie en papeterie par la compagnie Price en 1909. Source : ANQC, fonds SHS*
- [Fig. p. 13.](#) *L'usine de la compagnie Price à Kénogami. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 14.](#) *La centrale hydroélectrique d'Isle-Maligne de la Duke-Price Power Co. Ltd. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 15.](#) *Le barrage de Portage-des-Roches à la décharge du lac Kénogami dans la rivière Chicoutimi. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 17.](#) *La papeterie de Riverbend de la compagnie Price, vers 1927. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 18.](#) *Les usines de l'Alcan, à Arvida, au milieu des années '40. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 19.](#) *La papeterie de Dolbeau de la Lake St. John Power & Paper Co. Ltd. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 20.](#) *La centrale hydroélectrique de Chute-à-Caron, sur la rivière Saguenay. Source : ANQC, fonds SHS.*

Louise Bouchard, “*La Compagnie de pulpe de Chicoutimi.*” [pp. 21-30.]

- [Fig. p. 21.](#) *La chute de la rivière Chicoutimi en 1895. Source : ANQC, collection Magella Bureau.*
- [Fig. p. 22a.](#) *Vue générale du site de la C.P.C. vers 1911. Source : La Pulperie de Chicoutimi, collection Antoinette Gousse.*
- [Fig. p. 22b.](#) *En 1900, la C.P.C. obtient une médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris pour la qualité de sa pâte. Source : ANQC, fonds Dubuc.*
- [Fig. p. 23a.](#) *L'amenée d'eau du moulin #2 fut une réussite d'ingénierie à son ouverture en 1903. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 23b.](#) *L'usine Sainte-Marie vers 1915. Source : ANQC, fonds Lemay.*
- [Fig. p. 24a.](#) *Au cours des années, le moulin Saint-Joseph connaît plusieurs transformations. On le voit ici en 1899, un peu après sa construction. Source : ANQC, fonds Vincent-Dubuc.*
- [Fig. p. 24b.](#) *Le moulin Saint-Joseph vers 1906. Source : ANQC, fonds Lemay.*
- [Fig. p. 25a.](#) *Le moulin Saint-Joseph en 1909. Source : ANQC, fonds Lemay.*
- [Fig. p. 25b.](#) *Le moulin Saint-Joseph après 1912. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 26a.](#) *Le lac Dubuc près de la scierie de la C.P.C. Source : ANQC, fonds Vincent-Dubuc.*
- [Fig. p. 26b.](#) *L'expédition de la pulpe au Bassin. Source : ANQC, fonds Dubuc.*

- [Fig. p. 26c.](#) *En équipe de cinq, les hommes coupent les arbres et les transportent près de la rivière. Source : Collection des Eudistes, fonds du Père Courtois.*
- [Fig. p. 27.](#) *Vue aérienne de la partie haute du site vers 1927. Source : SHS, fonds René-Bélanger.*
- [Fig. p. 28a.](#) *Le secteur des défibreurs à l'intérieur du moulin #3. Source : ANQC, fonds Vincent-Dubuc.*
- [Fig. p. 28b.](#) *Le secteur des métiers à l'intérieur du moulin #2. Source : Collection des Eudistes, fonds du Père Courtois.*
- [Fig. p. 29a.](#) *Machine à scier le bois de pulpe. M. Élie Perron, inventeur. MM. Perron & Gagnon, propriétaires. Source : Le Progrès du Saguenay.*
- [Fig. p. 29b.](#) *La glissoire à bois du moulin #2. Source : Collection des Eudistes, fonds du Père Courtois.*
- [Fig. p. 29c.](#) *Visite de Mgr Stagni à la C.P.C. en 1921. Source : Écho paroissial.*
- [Fig. p. 30.](#) *Dessin d'un défibreur. Source : SHS, Catalogue d'appareils et machines de la C.P.C, p. 5.*

Jérôme Gagnon, “**Joseph Joseph-Dominique Guay : aux sources de la modernité à Chicoutimi.**” [pp. 31-42.]

- [Fig. p. 33.](#) *J.-D. Guay et son épouse lors d'un voyage à Rome, en 1898. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 34.](#) *L'édifice de la « Bonne Ménagère » où furent situés les locaux du Progrès du Saguenay pendant quelques années. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 36.](#) *J.-D. Guay était reconnu pour ses talents de chasseur. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 37.](#) *La maison ancestrale qu'habitait Guay, communément appelée la « Vieille Maïfon », située sur la rue Racine, à Chicoutimi. Source : ANQC, fonds Lemay*
- [Fig. p. 39.](#) *L'hôtel de luxe « Le Château Saguenay », une des nombreuses réalisations de J.-D. Guay. Source : ANQC, fonds SHS.*

Sylvain Gaudreault, “**Julien-Édouard-Alfred Dubuc.**” [pp. 49-54.]

- [Fig. p. 49.](#) *La Banque Nationale lors de l'arrivée de Dubuc à Chicoutimi, en 1892. Source : ANQC, fonds Dubuc.*
- [Fig. p. 50.](#) *Le banquet annuel des employés de la C.P.C. à la résidence de Dubuc, en février 1909. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 52.](#) *Villa-Marie, la résidence d'été de Dubuc située près du lac Kénogami, à Laterrière. Source : ANQC, fonds Dubuc.*
- [Fig. p. 53.](#) *Le député Dubuc dans son bureau d'Ottawa. Source : ANQC, fonds Dubuc.*

[Fig. p. 54.](#) *L'hôtel de ville de Chicoutimi que Dubuc fait construire lors de son passage à la mairie. Source : ANQC, fonds SHS.*

Gaston Gagnon, “**Une voix ouvrière : Thomas-Louis Tremblay, Saint-Henri, Chicoutimi.**” [pp. 55-58]

[Fig. p. 55.](#) *M. Thomas-Louis Tremblay. Source : Le Quotidien.*

[Fig. p. 57.](#) *Des bûcherons à l'oeuvre dans le secteur de la rivière du Moulin. M. Tremblay se trouve au centre sur cette photo. Source : La Pulperie de Chicoutimi en évolution 1896-1982, Ville de Chicoutimi, 1983, p. 24.*

Jean-François Hébert, “**Les compagnies subsidiaires de la compagnie de pulpe de Chicoutimi.**” [pp. 59-64.]

[Fig. p. 59.](#) *L'usine de pâte mécanique de Val-Jalbert lors de ses rénovations, en 1910. Source : ANQC, fonds Lemay.*

[Fig. p. 60.](#) *Un wagon de queue appartenant à la compagnie Roberval-Saguenay devant l'atelier de réparation mécanique. Source : La Pulperie de Chicoutimi, collection P.-A. Robitaille.*

[Fig. p. 62.](#) *La maison de gros Côté & Boivin, à Chicoutimi. Source : ANQC, fonds Lemay.*

[Fig. p. 63.](#) *Publicité de la Compagnie d'éclairage et d'énergie électrique du Saguenay, en 1915. Source : Le Progrès du Saguenay.*

[Fig. p. 64.](#) *Publicité de la Société des constructeurs-mécaniciens de Chicoutimi, située sur la rue du Havre, en 1915. Source : Le Progrès du Saguenay.*

Jean-François Hébert, “**La naissance du syndicalisme catholique à Chicoutimi.**” [pp. 65-74.]

[Fig. p. 67.](#) *Le bureau de direction de la Fédération ouvrière de Chicoutimi en 1910-1911. Debout, de gauche à droite : Arthur Boulianne, vice-président, Hubert Girard, Jos. Tremblay, Eugène Fortier et Georges Gagnon, trésorier. Assis, de gauche à droite : Napoléon Rouleau, Johnny Brassard, président, le père Courtois, aumônier-secrétaire, et F-X. Gosselin. Source : ANQC, fonds SHS.*

[Fig. p. 70.](#) *Le premier Conseil général de la Fédération ouvrière mutuelle du Nord, en 1915. Debout, de gauche à droite : Phil. Simard, Pantaléon Ouellet, Johnny Tremblay, Eugène Saulnier, Auguste Coulombe, J.-R. Gauthier, Ferd. Lemieux, Edm. Larouche, Phil. Déchène. Assis,*

de gauche à droite : Alfred Fortin, Joseph Ménard, Mgr Eugène Lapointe, l'abbé J.-C. Tremblay, E.-D. Ouellet. En médaillon : Benjamin Tremblay. Source : ANQC, fonds SHS.

Jean-François Hébert, “**Mgr Eugène Lapointe.**” [pp. 75-80.]

- [Fig. p. 75.](#) *L'abbé Eugène Lapointe. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 76.](#) *Le Séminaire de Chicoutimi vers 1892, un peu après les travaux d'agrandissement auxquels a participé l'abbé Lapointe. Source : ANQC, fonds Ellefsen.*
- [Fig. p. 77.](#) *Le pape Léon XIII, le père de l'encyclique Rerum novarum qui a tant marqué l'abbé Lapointe. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 78.](#) *Les bureaux de la F.O.M.N. situés en plein coeur du quartier ouvrier. C'est à cet endroit que Mgr Lapointe passera beaucoup de temps pour convaincre les travailleurs des bienfaits du syndicalisme catholique. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 79.](#) *Le Séminaire de Chicoutimi à la fin des années '20. C'est à la suite de l'incendie qui rasa l'ancien séminaire, en 1912, que cette bâtisse fut érigée. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 80.](#) *La chapelle de la résidence d'été du Séminaire située à la Pointe-aux-Alouettes. Source : ANQC, fonds SHS.*

Jérôme Gagnon, “**Le Quartier ouvrier du Bassin de Chicoutimi.**” [pp. 81-96.]

- [Fig. p. 82a.](#) *Une partie du quartier du Bassin au début du XXe siècle. Source : Archives nationales du Canada.*
- [Fig. p. 82b.](#) *Dessin représentant la chapelle des Jésuites érigée par le Père Laure en 1726. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 83a.](#) *Les établissements du Bassin de la compagnie Price vers 1892. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 83b.](#) *La scierie Price vers 1898. Source : ANQC, fonds Lemay.*
- [Fig. p. 84a.](#) *La côte des Saints-Anges, vers 1923. Source : ANQC, fonds SHS.*
- [Fig. p. 84b.](#) *Scène de la vie quotidienne au Bassin, vers 1926. Source : Collection des Eudistes, fonds du Père Courtois.*
- [Fig. p. 85.](#) *La chapelle du Bassin qui servira tour à tour de lieu de culte, de salle publique et de salle de réunion pour le syndicat. Source : ANQC, fonds Lemay.*
- [Fig. p. 86a.](#) *L'entrepreneur Ludger Cimon. Source : Collection de M. Luc Genest.*
- [Fig. p. 86b.](#) *Maison d'un surintendant de la C.P.C. située dans le quartier du Bassin. Source : ANQC, fonds Lemay.*
- [Fig. p. 87.](#) *L'église du Sacré-Coeur, au Bassin, en 1906. Source : ANQC, fonds SHS.*

- [Fig. p. 88.](#) *Le presbytère de l'église du Sacré-Coeur construit en 1919. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 89.](#) *L'intérieur de l'église du Sacré-Coeur du Bassin. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 90.](#) *Le Père Dréan, curé de la paroisse du Sacré-Coeur. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 91.](#) *Les fêtes religieuses marquent la vie des ouvriers du Bassin. Photographie prise vers 1916. Source : Collection des Eudistes, fonds du Père Courtois.*
- [Fig. p. 92.](#) *Des ballots de pulpe entreposés au Bassin, en attendant leur chargement sur un bateau. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 94.](#) *Chicoutimi (Ouest) La partie du Bassin entourant l'église du Sacré-Coeur. Source : ANQQ, collection Magella-Bureau.*
- [Fig. p. 95.](#) *Pont du chemin de fer surplombant la rivière Chicoutimi, dans le quartier du Bassin, vers 1920. Source : ANQC, fonds SHS.*

Guy Coutu, “***Le projet de la Eastern Mining and Smelting Corporation [1954-1958].***” [pp. 97-100.]

- [Fig. p. 98.](#) *Esquisse du projet de la Eastern Mining and Smelting Corporation. Source : SHS, fonds René-Bélanger.*
- [Fig. p. 99a.](#) *Le creusage du canal d'évacuation longeant l'édifice 1912. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 99b.](#) *La mise en place de l'amenée d'eau alimentant la centrale hydroélectrique de la compagnie. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*
- [Fig. p. 100.](#) *L'érection de la cheminée d'équilibre, élément-signal encore très visible aujourd'hui. Source : La Pulperie de Chicoutimi.*

[3]

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

**“La Pulperie de Chicoutimi :
l'émergence d'un site touristique”**

par Jean-François Hébert

[Retour à la table des matières](#)

Le site et les usines jadis exploités par la Compagnie de pulpe de Chicoutimi furent l'objet de plusieurs projets de relance après la fermeture définitive survenue en 1930. Le plus sérieux, celui de la *Eastern Mining and Smelting Corporation*, ne connut jamais de dénouement final. C'est après les travaux exécutés par celle-ci que la compagnie *Union Carbide* prend possession de l'ensemble du site. Cependant, elle ne fait qu'exploiter la centrale hydroélectrique et se désintéresse complètement du reste du site qu'elle laisse à l'abandon.

Au cours des années 1970, *Union Carbide* envisage la possibilité de détruire tous les bâtiments érigés par l'ancienne C.P.C. La raison en est fort simple : les coûts de gardiennage sont astronomiques et les bâtiments désuets sont lourdement endommagés.

Parallèlement à cette menace de démolition, un groupe de citoyens s'organise pour sauver le site. Sous l'égide de René Girard, alors président du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, des pressions sont entreprises afin que le Conseil de ville s'implique pour empêcher la compagnie de réaliser son oeuvre destructrice.

Les démarches portent fruit. À un tel point que la Ville adopte, en 1979, un règlement municipal qui empêche la destruction des bâtiments de la C.P.C. Celui-ci marque le début d'un renouveau pour les vestiges historiques, ces témoins de la grande industrie du début du siècle. Par ce geste, la Ville de Chicoutimi reconnaît la valeur patrimoniale du lieu et cautionne, du même coup, la volonté populaire de reprendre la mainmise sur le site.



Fig. p. 3. Une partie de l'édifice 1912 qui démontre bien dans quel état lamentable se trouvaient les bâtiments de l'ancienne Compagnie de pulpe de Chicoutimi à la fin des années 70. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

À partir du moment où les édifices de la C.P.C. sont sauvés du pic des démolisseurs, plusieurs actions sont entreprises afin d'en arriver au site à vocation touristique et culturelle que nous connaissons aujourd-

d'hui. Quatre secteurs d'intervention seront particulièrement importants pour cette réalisation : la gestion du site, les travaux et les aménagements, l'interprétation, et l'animation.

La gestion d'un site touristique

Garantir la sauvegarde des vestiges ne constitue qu'un premier pas vers le développement du site. Ainsi, la Ville de Chicoutimi mandate un organisme para-municipal, la Société d'expansion économique de Chicoutimi, afin de chapeauter un comité provisoire formé de personnes intéressées à prendre en charge la gestion et l'aménagement des lieux. Ce comité est sous la responsabilité de deux conseillers municipaux.

Dès lors, on crée la Corporation de la Vieille Pulperie de Chicoutimi et on donne justement l'appellation de Vieille Pulperie à l'ensemble du site. La Corporation et la Ville de Chicoutimi s'entendent [4]

également sur un bail emphytéotique qui est signé pour une période de 10 ans.

Toujours en 1979, les principales réalisations sont axées sur la structuration administrative de l'organisme. En ce sens, on demande et obtient l'incorporation. De plus, des travaux sont effectués pour rendre accessible l'ensemble du site voué à devenir un lieu touristique.

Au cours de l'année suivante, on commence à embaucher du personnel saisonnier afin d'animer le site et les travaux amorcés l'année précédente prennent vraiment leur envol. Par contre, cette même année 1980 est relativement difficile sur le plan financier. Des subventions promises n'arrivent pas ou sont diminuées, ce qui entraîne un déficit d'opération qui sera comblé par la Ville, avec la collaboration du gouvernement provincial. Cet incident de parcours donne toutefois une leçon aux dirigeants de la Vieille Pulperie qui fondent alors la Corporation des Amis de la Pulperie afin de soutenir les efforts de la Corporation.

C'est en 1981 que la première assemblée générale annuelle a lieu et que les premiers administrateurs sont élus. Dès lors, le conseil d'admi-

nistration entreprend une vaste réflexion où il ressort que le site doit être connu et que des recherches historiques doivent être entreprises afin de pouvoir mettre adéquatement en valeur la Vieille Pulperie.



Fig. p. 4. Vue aérienne montrant l'étendue du site de la Pulperie de Chicoutimi. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

Pendant les trois années subséquentes, le conseil d'administration met en place des activités qui donnent vie au site. La période allant de 1982 à 1984 sera aussi celle des changements administratifs au sein de la Corporation de la Vieille Pulperie alors qu'un nouveau mode de gestion est mis en place. On abandonne le qualificatif « vieille » et la Corporation de la Vieille Pulperie devient la Société de gestion de la Pulperie de Chicoutimi. Dorénavant, les membres du conseil d'administration seront nommés au lieu d'être élus par une assemblée [5] générale annuelle. Ceci assure une meilleure continuité relativement aux projets et à la philosophie de développement du site.

L'année 1984 marque également une étape très importante dans la reconnaissance patrimoniale de la Pulperie. Les efforts de conservation et de restauration sont récompensés puisque le gouvernement provincial la classe « Bien culturel ». De plus, elle est du même coup

reconnue comme étant « d'importance historique nationale » par le gouvernement du Canada. Ces deux acquis prestigieux dans le domaine patrimonial confèrent à la Pulperie un statut privilégié auprès des divers intervenants du milieu.



Fig. p. 5a. D'importants travaux sont effectués au début des années '80 afin de restaurer les bâtiments et d'aménager le site. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

Pendant les cinq années suivantes, la Pulperie de Chicoutimi connaît de belles années de fréquentation. Avec des activités axées sur la variété, le site devient vite un attrait touristique et culturel majeur dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Tout ceci a pour résultat d'attirer un achalandage atteignant les 130 000 à 150 000 visiteurs par année.

La fin des années 1980 et le début des années 1990 constituent un tournant pour la Pulperie de Chicoutimi. En effet, l'aménagement du Vieux-Port de Chicoutimi en véritable place publique permet aux dirigeants de la Pulperie de se concentrer sur sa vraie vocation : la mise en valeur et l'interprétation d'un site historique d'importance nationale. Pour ce faire, la Société de gestion de la Pulperie, conjointement avec la Ville de Chicoutimi, demande au gouvernement provincial de s'impliquer activement dans la redéfinition et la mise en valeur historique et patrimoniale du site.



Fig. p. 5b. Suite aux travaux d'aménagement, les ruines du moulin #1 delà C.P.C. sont transformées en place publique connue sous l'appellation « Le Jardin des Vestiges ». Source : La Pulperie de Chicoutimi.

Dès lors, en accord avec le ministère des Affaires culturelles, un nouveau partenariat est envisagé entre la Société de gestion de la Pulperie de Chicoutimi, la Société historique du Saguenay et la Corporation du Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean afin de regrouper ces trois organismes sur le site de la Pulperie. Après quelques études, la Société historique du Saguenay se retire du dossier. Par contre, la Corporation du Musée et la Société de gestion de la Pulperie en viennent à une entente de principe qui aboutira, en 1996, à la fusion des deux organismes. Ceci donne naissance à la Corporation du Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean et du site de la Pulperie qui devient, par le fait même, le gestionnaire des lieux.

Les aménagements et la mise en valeur

Sauver les vestiges [6] d'une industrie comme celle de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi (C.P.C.) implique beaucoup plus d'énergie qu'une simple volonté populaire et politique. Des projets doivent être mis de l'avant afin de conserver, de restaurer, d'aménager, de développer et d'exploiter tout le potentiel récréo-touristique que possèdent les installations que l'on retrouve à la Pulperie de Chicoutimi. La protection contre le pic des démolisseurs qu'assure la Ville aux installations de l'ancienne C.P.C. n'est, en réalité, que le début d'un long processus de conservation et d'aménagement qui est toujours en réalisation et qui ne cesse de se développer.



Fig. p. 6. Un programme de visites guidées est instauré au cours des années '80 afin de familiariser les visiteurs avec l'histoire de la Pulperie. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

Dès 1979, alors que la Corporation de la Vieille Pulperie voit le jour, le premier constat est l'état lamentable de conservation dans lequel se trouvent les bâtiments du site. Au cours des années précé-

dentes, le feu, la neige et la main de l'homme avaient considérablement altéré les vestiges de la C.P.C.

Les premiers efforts se concentrent alors sur la restauration des édifices. On reconstruit le pont surplombant le canal situé à l'entrée du moulin #1 (1898), rebaptisé Jardin des Vestiges. D'autres travaux destinés à conserver et à rendre le site accessible sont entrepris.

En 1980, les travaux d'aménagement du Jardin des Vestiges sont complétés. On érige dans ce secteur, à partir des ruines du moulin #1, une place publique avec végétation et un belvédère avec vue imprenable sur la rivière Chicoutimi. Cette aire de détente peut aussi servir de salle extérieure pour des activités d'animation, des spectacles et des émissions de télévision.

Pendant la même année, on réalise le projet conçu l'année précédente d'aménager en théâtre le moulin #3 (1912) qui est adjacent au moulin #1. En plus du théâtre, cette salle servira pour des spectacles et des conférences. Ces deux réalisations feront la joie des défenseurs du patrimoine bâti et démontreront hors de tout doute tout le potentiel récréo-touristique de la Pulperie. En effet, malgré l'ampleur des réalisations, seulement le tiers environ des espaces contenus à l'intérieur des édifices est alors exploité.

Au cours de la décennie 1980, pas moins de 7 344 000\$ seront ainsi investis dans la conservation et la restauration des édifices. Ces sommes sont réparties entre le Jardin des Vestiges, le théâtre et l'édifice 1921. Les principaux travaux réalisés grâce à ces investissements touchent principalement les ouvertures (portes et fenêtres), les toitures et la maçonnerie de ces édifices. Ces aménagements visent à assurer une certaine pérennité aux bâtiments et ce, de la façon la plus fidèle possible et la plus conforme à leur aspect d'origine.

Pendant cette même période, un autre programme de sauvegarde est lancé. Il s'agit de la protection des vestiges archéologiques du site. Par le biais de fouilles, on réussit à trouver des vestiges et des objets qui témoignent du passé industriel du site et qui apportent un autre type de documentation à ceux qui sont chargés d'écrire l'histoire de la Pulperie. Ainsi, en plus des documents d'archives et des photos d'époque, une série d'objets retrouvés au cours de ces fouilles permettent d'ajouter à la connaissance du vécu quotidien des ouvriers de la C.P.C.

Parallèlement à ces réalisations, on élabore plusieurs plans de mise en valeur et de conservation du site. En ce sens, diverses firmes proposent des concepts d'aménagement qui touchent directement l'industrie de la pâte et qui s'étendent même à l'interprétation de tout le secteur de la Pulperie, incluant le quartier du Bassin dont l'histoire est riche en événements de toutes sortes, allant de la traite des fourrures jusqu'à l'industrialisation de la ville. Cependant, étant donné la vocation encore en définition du site, aucune de ces études ne sera réalisée dans son ensemble, bien qu'on appliquera à certains moments quelques-unes de leurs recommandations.

Ce n'est qu'au début des années 1990, avec la redéfinition du site et l'implication du ministère des Affaires culturelles et de la Ville, que l'on recommence à vouloir donner une vocation originale au site. Dès lors, les études étant concluantes et les négociations entre la Corporation du Musée [7] du Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Société de gestion de la Pulperie de Chicoutimi aboutissant à un protocole d'entente, on élabore un projet de mise en valeur en plusieurs étapes. Ce projet officialisé en 1993 prévoit un investissement de 14 500 000\$; la Ville de Chicoutimi et ses partenaires investiront 10% du montant total.



Fig. p. 7a. Plusieurs pièces d'auteurs connus ont été jouées au théâtre de la Pulperie. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

Dans la première phase de la mise en valeur, il s'agit d'élaborer un circuit d'interprétation et de le rendre praticable. Ainsi, au cours de cette étape, le site extérieur connaît plusieurs aménagements, de ma-

nière à y évoquer les structures industrielles disparues et de façon à se servir de l'étendue des lieux pour en faire l'interprétation. De plus, des aménagements médiatiques sont installés dans les restes du moulin #2 (1903) de même que dans le Jardin des Vestiges.



Fig. p. 7b. La Pulperie innove en produisant des pièces de théâtre originales pour le jeune public. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

Cette phase comprend également l'aménagement de l'édifice 1921 de façon à y intégrer une exposition permanente sur l'industrie de la pulpe et sur son impact sur la ville de Chicoutimi et la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Des espaces de bureau sont aménagés, tout comme un espace est réservé pour relocaliser le Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean et ses collections dans une phase subséquente.

L'élément le plus spectaculaire de ce premier volet est sans aucun doute le déménagement de la maison du peintre Arthur Villeneuve à l'intérieur de la fonderie de l'édifice 1921, en novembre 1994. Pour ce faire, toute une équipe de spécialistes en conservation et en déménagement de bâtiments a été réunie pour pouvoir effectuer le transport sans que la maison ne soit endommagée. De plus, on a dû démonter une bonne partie du mur de la fonderie pour pouvoir y introduire la maison déménagée dans un seul bloc.

Afin de réaliser cette première phase de développement, des investissements de l'ordre de 6 355 000\$ ont été injectés par le gouvernement fédéral. Ainsi qu'un montant de 600 000\$ octroyé par le gouver-

nement du Québec spécifiquement pour l'achat et la mise en valeur de la maison Villeneuve. Finalement, la Ville de Chicoutimi, la Fondation de la Pulperie et les Amis de la Pulperie ont ajouté un montant d'environ 700 000\$ au premier volet, qui constitue la phase I de la mise en valeur du site de la Pulperie.

La deuxième phase de développement de la Pulperie prévoit de déménager, d'intégrer et d'aménager les collections du Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean à l'intérieur de l'édifice 1921. Dans un premier temps, il faut aménager l'espace réservé au [8] musée pour en faire un lieu propice à y présenter des expositions. On doit le rendre fonctionnel et conforme aux normes muséologiques en vigueur afin d'assurer un bon état de conservation des collections.

Pendant cette même phase, il faut construire des réserves pour loger les très grandes collections du musée. En ce sens, des travaux importants seront réalisés puisque les réserves ne seront pas situées à l'intérieur d'un bâtiment déjà existant. Elles seront plutôt attenantes à l'édifice 1921. Par le fait même, on veut intégrer leur architecture à celle des autres bâtiments. Il est à noter que l'ampleur des voûtes sera assez considérable puisqu'elles sont appelées à loger plusieurs des collections existantes dans la région. Elles sont donc vouées à devenir la réserve régionale en matière de collections.

Avec les inondations survenues en juillet 1996, plusieurs aménagements déjà réalisés ont été détruits, notamment le théâtre. La dernière phase de mise en valeur et d'interprétation vise justement à redéfinir et à réaménager les installations détruites lors de cet événement. D'autres installations s'y ajouteront afin de faire de la Pulperie de Chicoutimi un vaste complexe muséal, touristique et culturel.

L'interprétation

Afin de faire de la Pulperie un site touristique d'envergure, les rénovations et les aménagements ne constituent pas l'unique action à poser. En effet, il faut apporter une âme aux lieux. C'est ce rôle important que joue le service d'interprétation.

Dès l'ouverture du site à la population, en 1980, il est apparu essentiel d'y organiser des activités qui rendraient vivant la visite de la Pulperie. Dans ce but, tout un service d'interprétation a été mis en place afin de faire connaître au public l'histoire locale, régionale, nationale et internationale.



Fig. p. 8. Au cours des années '80, la Pulperie devient un lieu de prédilection pour la diffusion de la culture et des arts. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

L'interprétation d'un site comme celui de la Pulperie de Chicoutimi est un élément essentiel dans la visite. En effet, c'est par l'entremise de l'interprétation que le site prend toute sa raison d'être. C'est grâce à elle qu'on découvre que les lieux et les bâtiments inexploités d'aujourd'hui étaient foisonnants d'activités au début du siècle. Bref, c'est l'interprétation qui donne de la vie aux lieux. Sans elle, le site ne serait peut-être qu'un amalgame de vieux bâtiments désuets et inutiles.

Afin d'être en mesure de donner une bonne interprétation des lieux, il faut connaître l'histoire de la C.P.C. Pour ce faire, des recherches historiques ont été effectuées au cours des années 1980 par un historien professionnel, dans le but de connaître le passé du site. Suite à son rapport de recherche, un circuit d'interprétation a été développé.

Dès lors, une équipe de guides a été formée afin de transmettre les connaissances du site aux visiteurs. Leur rôle est primordial dans le processus puisqu'ils sont en contact direct avec le public et que c'est à eux qu'incombe la responsabilité de bien renseigner les gens sur l'his-

toire de la Pulperie. Mais bien plus encore, les éléments qu'apportent les guides pendant leurs visites doivent déborder les cadres de l'établissement industriel. En effet, l'histoire de la Pulperie, c'est bien plus que l'histoire d'une compagnie : c'est l'histoire d'individus, d'un quartier, d'une ville, voire d'une région ; ceci, en relation avec une économie internationale.

Outre les visites guidées, un schéma de mise en valeur doit aussi comprendre des panneaux d'interprétation répartis sur le site afin d'accueillir les visiteurs qui parcourent les lieux sans avoir recours aux guides. Dans cet esprit, un réseau de points d'interprétation a été défini et à chacun de ces endroits un panneau explicatif bilingue a été installé. Ceci permet donc de diversifier les options qui s'offrent aux visiteurs quant à la description et à la compréhension des activités industrielles du site.

En plus de raconter l'histoire, il est souvent bon d'illustrer un aspect de ce que l'on raconte. C'est principalement pour cette raison qu'en plus des visites guidées, on insère un programme d'expositions temporaires. Situées dans l'aire d'accueil de l'édifice 1921, ces expositions retracent une facette de l'histoire de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi et de la région. Ainsi, celles qui ont été présentées portaient [9] notamment sur la vie quotidienne au début du siècle, sur l'empire économique de la C.P.C. et sur l'architecture régionale. Bref, une diversité de sujets qui complètent les connaissances acquises pendant la visite.

Les visites guidées et les expositions visent généralement une clientèle plutôt adulte. Il ne faut cependant pas oublier les jeunes, la clientèle du futur. C'est pour cette raison qu'un programme éducatif a été instauré. Visant particulièrement les élèves du primaire, les activités qu'on y retrouve ont été développées à partir des guides pédagogiques des 1^{er} et 2^e cycles du primaire. Dans cette optique, les activités proposées répondent aux normes du ministère de l'Éducation du Québec. Il faut aussi noter que chacune de ces activités aborde les thèmes développés dans les visites guidées et dans les expositions ayant cours à la Pulperie. On peut donc dire que les groupes scolaires reçoivent des informations similaires aux adultes, mais dans un langage et une approche adaptés à leurs intérêts.



Fig. p. 9. Avant l'aménagement de la zone portuaire de Chicoutimi, c'est à la Pulperie que se déroulaient les fêtes populaires. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

L'interprétation d'un site, pour être complète, doit aussi déborder le site lui-même. En ce sens, des publications sont réalisées pour permettre d'exporter l'histoire de la Pulperie à l'extérieur de ses murs, plus particulièrement sous forme de brochures servant en même temps de guides d'excursion et d'interprétation. Ces publications permettent aux visiteurs et à ceux qui s'intéressent à la Pulperie d'obtenir des renseignements écrits sur son histoire. De plus, parallèlement aux forfaits scolaires, un cahier-jeux est imprimé et est offert à ceux qui participent aux activités. Il permet aux jeunes de conserver un souvenir de leur passage à la Pulperie.

De plus, dans le cadre du projet de mise en valeur développé au cours des années '90, une exposition thématique est montée afin d'illustrer les différents éléments présents dans les visites guidées. On y retrouve les thèmes de l'industrie des pâtes et papiers, du syndicalisme, du quartier ouvrier, de la vie quotidienne, etc. Des visites guidées se déroulent également à la maison Villeneuve, maintenant installée à l'intérieur de l'édifice 1921, afin de bien transmettre aux visi-

teurs l'ampleur de l'oeuvre du peintre et toute la symbolique qui l'anime.

Dans son ensemble, on peut donc dire que le projet de mise en valeur permet au volet d'interprétation de prendre son envol et son véritable sens, c'est-à-dire la diffusion de l'histoire de la Pulperie de Chicoutimi. Bien plus, suite aux inondations de 1996, un programme d'interprétation et de visites du Bassin a été élaboré. Ce secteur, qui a été particulièrement ravagé par les inondations, a l'intérêt d'être, en même temps, le quartier ouvrier de l'époque de la C.P.C. Ces deux éléments conjugués regroupent des points d'intérêt qui permettent une visite guidée des plus diversifiées.

L'animation

Afin de plaire à la plus large clientèle possible, il ne faut pas miser uniquement sur l'aspect historique du lieu. Il faut également se servir des espaces disponibles à d'autres fins, pour ceux que le divertissement attire plus que l'intérêt historique. Dans cette optique, la Pulperie a créé, au cours des années 1980, tout un réseau d'activités diverses permettant justement aux gens de se divertir.

Comme un des premiers projets fut d'aménager le moulin #3 en théâtre, il va de soi que des pièces y soient jouées. Ainsi, la Pulperie s'implique et produit des pièces de théâtre dont la qualité et la distribution n'ont rien à envier à celles des grands centres. En effet, des acteurs québécois très connus ont joué des pièces d'auteurs de grande réputation dont, entre autres celles de l'écrivain Michel-Marc Bouchard. La direction artistique a été assumée par des artistes réputés au sein du théâtre québécois, tels Louise Latraverse et René-Richard Cyr.

Outre les pièces pour adultes, une autre forme de théâtre est produite à la Pulperie. Il s'agit de théâtre pour enfants. Chaque saison, au cours des années 1980 et 1990, la Pulperie est le seul organisme régional à investir dans une pièce de 30 représentations pour jeune public. Présentée pendant trois semaines à raison de deux représentations [10] par jour, cette pièce permet à des auteurs et à des acteurs régionaux de se faire valoir. Visant la clientèle scolaire, la pièce est incluse dans le forfait destiné aux jeunes du primaire. De nombreux groupes

scolaires se présentent à la Pulperie pour assister à la pièce, c'est dire l'énorme succès qu'elle connaît.

Au cours des travaux d'aménagement, les représentations théâtrales ont cessé temporairement. Avec les inondations de 1996, la vocation du bâtiment abritant le théâtre doit être redéfinie.

En plus du théâtre, de nombreuses autres activités de divertissement se sont déroulées sur le site de la Pulperie. Ainsi, plusieurs spectacles ont eu lieu au cours de la décennie 1980 et du début 1990. Que ce soit dans le domaine de la chanson, de l'humour ou de la variété, bon nombre d'artistes se sont produits à la Pulperie. Ce fut l'occasion de voir des prestations d'artistes connus tels que Daniel Lavoie, Marie Carmen ou Alys Roby. Ce fut également le moment de présenter des artistes régionaux dont quelques-uns ont été connus par la suite comme, par exemple, l'humoriste Mario Jean.



Fig. p. 10. Des spectacles de toutes catégories ont déjà attiré des milliers de spectateurs à la Pulperie. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

En plus des spectacles, une station de télévision régionale a présenté une série d'émissions quotidiennes de variétés en direct du Jardin des Vestiges. Ceci fut le moment privilégié pour la Pulperie d'avoir une fenêtre ouverte sur la région.

Une autre animation présentée concerne les festivités entourant la Saint-Jean-Baptiste et la Confédération. En effet, jusqu'à l'aménagement du Vieux-Port de Chicoutimi, c'est sur le terrain de la Pulperie que se retrouvaient les gens qui voulaient célébrer ces événements. Pendant plusieurs années, c'est à cet endroit que se déroulaient les traditionnels feux d'artifice et feux de joie.

Des événements ponctuels se sont également déroulés à la Pulperie. Celui qui a laissé le plus de traces est le Symposium international de sculpture environnementale tenu sur le site en 1980. On retrouve encore aujourd'hui quelques sculptures réalisées lors de cet événement. Une activité majeure fut la présentation de l'exposition L'Homme-Oiseau, en collaboration avec le Musée de la Civilisation de Québec, à l'occasion du 10e anniversaire de la Pulperie.

* * *

Comme nous venons de le constater, la prise en charge du site de la Pulperie de Chicoutimi répond à un besoin populaire. C'est à l'initiative de la population que les vestiges ont été conservés et restaurés. C'est pour la population qu'au fil des ans diverses activités s'y sont produites.

À l'aube d'un renouveau, d'une redéfinition de sa vocation, la Pulperie de Chicoutimi demeure un élément ancré dans le cœur de sa population. Grâce aux aménagements et à la mise en valeur qui s'y déroulent, la Pulperie est reconnue comme le moteur de l'industrie touristique de Chicoutimi, et une des locomotives de l'économie touristique régionale...

[11]

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

“L’industrialisation du Saguenay—Lac-Saint-Jean 1896-1929”

par Guy Coutu

[Retour à la table des matières](#)

Il est intéressant de constater que toute la période d'activité des usines de pulpe de Chicoutimi (1897-1930) s'inscrit dans le cadre chronologique d'une période économique qu'on a qualifiée « d'âge d'or du capitalisme »¹, celle des années 1896 à 1929.

En effet, 1896 marque le début d'une phase de croissance économique et de prospérité sans précédent dans les pays industrialisés, qui va durer jusqu'en 1929, et ce malgré l'alternance de cycles plus courts correspondant à des fluctuations à court terme, cycles ayant chacun une phase de hausse et de baisse comme en témoignent les petites récessions de 1904, 1907, 1913-1914 et celle plus importante de 1922-1924.

¹ Robert Lavoie, « Le contexte économique nord-américain de la tragédie du Lac-Saint-Jean » dans *Saguenayensia*, vol. 22, no 2 (mars-avril 1980), pp. 39-43.

Pendant toute cette période, les nouvelles entreprises se multiplient, les besoins en nouveaux capitaux augmentent. Les prix et les bénéfices suivent cette tendance généralisée à la hausse. C'est l'époque des grandes réussites bourgeoises dues aux profits de l'industrie.

Le Canada et le Québec profitent également de la nouvelle conjoncture internationale. Les gouvernements et les entreprises se lancent dans de vastes projets de développement. Pensons à la croissance agricole prodigieuse de l'Ouest canadien, à la construction de deux nouveaux chemins de fer transcontinentaux, à l'essor industriel de plusieurs nouvelles régions : le sud de l'Ontario, la Mauricie, etc.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, 1896 est également, et pour les mêmes raisons, une date-charnière importante : c'est l'année de création de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi (C.P.C.), qui marque incontestablement les véritables débuts de l'industrialisation de la région.

Autre date majeure, celle-là fatidique : 1930 ! C'est l'année de la fermeture définitive des usines de pulpe et le début d'une crise économique qui va durer près de dix ans et plonger Chicoutimi, la région et l'ensemble des pays industrialisés dans un profond marasme économique et social.

Ce n'est pas une coïncidence si la naissance et la mort de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi s'inscrivent si précisément sur le tracé macro-économique des pays industrialisés. Cela reflète à quel point le développement de la C.P.C., comme celui d'ailleurs de la majorité des autres industries québécoises au début du siècle, a toujours été lié à la conjoncture internationale, dépendant qu'il était des capitaux et des marchés étrangers, principalement britanniques et nord-américains. L'histoire et le sort de la C.P.C. témoignent amplement des dangers de cette dépendance régionale.

Il nous faut également constater une autre dépendance incontestable des industries, au niveau de leur source d'énergie, qui provient... de l'eau ! Tout au long du XIX^e siècle, c'est l'eau des rivières qui entraîne les roues à aubes et actionne les mécanismes des scieries. Au tournant du siècle, c'est encore cette même force hydraulique qui fait tourner les turbines de la C.P.C. et par elles fait fonctionner ses machines, au moyen d'arbres et de courroies de transmission.

Par contre, les premières décennies du XX^e siècle voient s'amorcer le règne de l'hydroélectricité et la généralisation de son utilisation. Dès lors, c'est la disponibilité, en quantités sans cesse croissantes, de cette nouvelle et très performante source d'énergie qui détermine la capacité de démarrage et de développement des projets industriels. Et comme la technologie de l'époque ne permet pas de transporter à bas prix de grandes quantités d'électricité sur de longues distances, il est alors nécessaire de disposer, sur place ou tout près, de cette prodigieuse ressource énergétique.

C'est donc la formidable capacité de production hydroélectrique de la région qui, en s'ajoutant à ses immenses réserves forestières, a permis l'établissement ici des grandes industries modernes, consommatrices d'énergie, telles les papeteries et les alumineries !

Industrialisation et hydroélectricité vont de pair : plus l'industrie est lourde, plus elle est basée sur l'hydroélectricité... et plus elle exigera de capitaux. Voyons comment cette relation particulière s'est développée au fil des progrès de l'industrialisation régionale !

[12]



Fig. p. 12. La pulperie de Jonquière qui sera convertie en papeterie par la compagnie Price en 1909. Source : ANQC, fonds SHS.

Avant 1896

L'industrialisation du Québec démarre lentement dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Pendant toute cette période, jusqu'à 1896, les seules industries existantes dans la région sont de petites et moyennes entreprises, souvent de type familial. Elles disposent de capitaux tout juste suffisants et utilisent pour leurs besoins énergétiques la force hydraulique des rivières.

Les plus récentes ont rapport à l'industrie laitière et fromagère, qui amorce son âge d'or au cours des années 1890 : la région compte 27 fromageries en 1891, 80 en 1901, 120 en 1911 produisant alors 10,8% de tout le fromage québécois. Malgré tout, ce sont de petits établissements familiaux, qui n'emploient qu'une ou deux personnes ².

Les plus anciennes appartiennent à l'industrie forestière, qui a été à la base de l'ouverture de la région à la colonisation. Malgré le déclin progressif qu'a connu cette industrie au Saguenay depuis 1870, son importance demeure tout de même grande jusqu'à la fin du XIX^e siècle, grâce surtout aux scieries commerciales du Lac-Saint-Jean — comme celle de B.A. Scott à Roberval, qui emploie 150 hommes dès 1890.

En 1891, on compte encore une quarantaine de scieries dans la région : jusqu'au début du XX^e siècle, elles vont continuer à employer plus de la moitié de la main-d'œuvre industrielle régionale. Il faudra attendre 1911, et le développement de l'industrie des pâtes et papiers, pour que cette proportion descende à moins de 50% ³.

Même les grandes scieries de Price dans la région, au XIX^e siècle, n'ont pas, malgré leur taille, un caractère véritablement industriel comme on l'entend de nos jours. Le fonctionnement et le développement de leur machinerie sont limités par l'importance de la force hydraulique des rivières et surtout par sa disponibilité : il faut fermer les scieries durant l'hiver en raison du manque d'eau !

² Camil Girard, « L'industrialisation », document d'accompagnement #2, série *Initiation à l'histoire régionale*, Cégep de Jonquière, 1985, 10 pages, p. 21.

³ *Ibid.*, p. 20.

Toutes ces activités de transformation ne sont donc pas des activités industrielles à proprement parler ; ce sont des activités saisonnières qui utilisent une technologie très simple et qui nécessitent peu de capital mais beaucoup de main-d'oeuvre.

1896 : Une première grande industrie : la Compagnie de pulpe de Chicoutimi

Il faut attendre 1896, le retour de la prospérité et la formation de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi pour que change la nature du processus d'industrialisation dans la région. On peut en effet considérer la C.P.C. comme la première véritable grande entreprise à caractère industriel de la région. Sa production peut être qualifiée d'industrielle, selon la définition qu'on reconnaît à ce mot, au sens figuré : ce qui est produit « en très grande quantité, sur une grande échelle ». Ce qui est confirmé par le fait qu'elle requiert :

- des investissements considérables (cependant la provenance des capitaux de départ n'a pas changé : ils proviennent en majorité d'hommes d'affaires de Chicoutimi et de Québec, issus de la bourgeoisie marchande et professionnelle) ;
- une technologie de plus en plus spécialisée et des machines sans cesse plus performantes ;
- de très grandes usines ;
- de grandes quantités d'énergie ;
- une main-d'œuvre nombreuse toute l'année, constituée en classe ouvrière ;
- des marchés extra-régionaux vers lesquels est exportée la majeure partie de cette production.

Le démarrage des opérations de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, en janvier 1898, est rendu possible par l'utilisation de la force motrice de la rivière Chicoutimi, canalisée vers les turbines hydrau-

liques de l'usine par une énorme conduite d'amenée d'eau de 46 mètres de longueur et 3,5 mètres de diamètre.

Fait nouveau, l'une des cinq turbines alimente une dynamo produisant de l'électricité utilisée pour éclairer l'usine ainsi qu'une partie de la ville de Chicoutimi ! C'est en effet en 1897 que le gouvernement a accordé la première concession d'un pouvoir d'eau dans la région, en vue de produire de l'hydroélectricité ; c'était à J.-É.-A. Dubuc, sur la rivière Chicoutimi ! ⁴

Rappelons que c'est seulement du début des années 1890 que date la domestication de l'hydroélectricité à bon marché, permettant ainsi à l'électricité de détrôner la vapeur comme source d'énergie. Si Thomas Edison inaugure à New York, en 1882, son prototype de centrale électrique, il faut attendre 1895 pour voir la fin de la construction du barrage de Niagara Falls et l'entrée en production de la première centrale industrielle en Amérique. Au Québec, le premier grand [13] barrage hydroélectrique est mis en chantier en 1898 à Shawinigan, sur le Saint-Maurice. Le Québec entre donc à peu près en même temps que les États-Unis dans l'ère de l'électricité ! ⁵

La réussite exemplaire de la C.P.C. à ses débuts suscite des imitateurs et des concurrents. Au cours des années suivantes, plusieurs autres pulperies voient le jour dans la région. Un tel phénomène est courant à l'époque. Partout au Québec, les années 1900-1910 se caractérisent par la création d'une multitude d'entreprises qui contribuent au développement rapide de l'industrie (son taux annuel de croissance dépasse 5%) ⁶.

Toutes ces pulperies, mises sur pied par des régionaux, sont de petite taille et ne vont pas tarder soit à disparaître (Saint-André de l'Épouvante, 1900-1902 ; Saint-Amédée de Péribonka, 1901-1913), soit à être récupérées et réaménagées par de grandes compagnies (Jonquière, 1900 ; Val-Jalbert, 1901-1927 ; Port-Alfred, 1918 ; Des-

⁴ Dany Côté, « Mutations foncières et émergence de la grande industrie : histoire du développement du potentiel hydroélectrique de la Grande-Décharge, au Lac-Saint-Jean (1900 et 1928) » dans *Saguenayensia*, vol. 33, no 4 (octobre-décembre 1991), p. 18.

⁵ Girard, *op. cit.*, p. 21.

⁶ Jean Hamelin, *Histoire du Québec*, Toulouse, Edouard Privat, 1976, 538 pages, p. 420.

biens, 1922-1981). Quoiqu'il en soit, en 1910 les pulperies régionales produisent plus de 100 000 tonnes de pâte par année, soit près de la moitié de la production québécoise.⁷



Fig. p. 13. L'usine de la compagnie Price à Kénogami. Source : ANQC, fonds SHS.

1900-1910 : Les premières papeteries

En même temps que la Compagnie de pulpe de Chicoutimi prend son essor sous la gouverne avisée de J.-É.-A. Dubuc, la compagnie Price connaît des heures difficiles. À la mort de son oncle Evan-John Price en août 1899, c'est William Price III qui devient directeur de l'entreprise familiale, la *Price Brothers*, alors moribonde. Il choisit de la réorganiser en la liquidant et en mettant sur pied une nouvelle compagnie publique, la *Price Brothers Ltée*, avec un capital-actions de 2 000 000\$.

Homme d'affaires avisé, il suit de près les développements du monde des affaires, notamment les nouvelles entreprises de pâtes à papier qui s'implantent au même moment en Mauricie, vers 1900 (la *Laurentide* à Grand-Mère, la *Brown Corp* à La Tuque, la *Belgo Canadian Pulp* à Shawinigan). La plupart de ces nouvelles entreprises ne

⁷ Girard, *op. cit.*, p. 22.

produisent au début que de la pulpe, exportée pour être transformée en papier à l'étranger. Elles optent rapidement pour fabriquer elles-mêmes du papier journal, afin d'accroître leur rentabilité.

C'est le choix que fait William Price ! Il entreprend dès lors de transformer la vieille industrie familiale de bois d'oeuvre en une industrie moderne de pulpe et papier, d'autant plus que la compagnie dispose encore d'immenses réserves forestières s'étendant sur 15 540 kilomètres carrés.⁸

Il commence par acheter en 1902 la pulperie de Jonquière, qui vient d'ouvrir ses portes en novembre 1900 sur les bords de la rivière aux Sables. Il l'agrandit et la modernise en y installant, en 1903, une petite machine à carton de 178 cm qui absorbe toute la production de pulpe (la pulpe se vend alors 20\$ la tonne, le carton 40\$). En 1909, il la transforme finalement en papeterie, en y ajoutant une machine à papier Fourdrinier de 280 cm, capable de produire 25 tonnes de papier journal par jour.⁹

Même si les deux compagnies (C.P.C. et Price) connaissent un développement différent, un problème commun se pose à elles : le besoin d'un approvisionnement suffisant et régulier en eau et en énergie pour garantir leur production respective. Pour ce faire, une seule solution : il faut construire des barrages !

Leur rôle est primordial. Un barrage crée un réservoir qui emmagasine l'eau et assure un débit d'eau minimum constant à la centrale qui y est souvent intégrée (ce sera le cas à Isle-Maligne, à la sortie du lac Saint-Jean) ou à celles situées en aval (c'est le cas au lac Kénogami). Cette régularisation du débit est essentielle au fonctionnement continu des centrales qui produisent l'énergie électrique nécessaire aux usines.

Dès 1900, Dubuc négocie donc une entente avec la nouvelle Compagnie de pulpe de Jonquière, créée en 1899, pour régulariser et utiliser l'eau du lac Kénogami, qui alimente les deux pulperies par deux rivières différentes. Il fait construire un barrage en bois au Portage-

⁸ Adam Lapointe, Paul Prévost et Jean-Paul Simard, *Économie régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Gaétan Morin, 1981, 272 pages, p. 44.

⁹ *Ibid.*, p. 46.

des-Roches pour relever de près de trois mètres le niveau du lac Kénogami. Il collabore également avec la pulperie de Jonquière pour la construction du barrage de Pibrac sur la rivière aux Sables ¹⁰. Cependant ces aménagements sont tout juste suffisants pour faire fonctionner les moulins à pleine capacité sept ou huit mois par année ! ¹¹

Il faudra attendre les années 1920 pour qu'une solution définitive soit trouvée. Dubuc et Price s'associeront alors au projet d'endiguement du lac Kénogami et à la construction par le [14] gouvernement, en 1923, de quatre digues en terre et en pierre et de deux grands barrages en béton : Portage-des-Roches et Pibrac. Ces travaux d'envergure permettront de hausser de près de dix mètres le niveau du lac et de tripler sa superficie, qui passera de 20 à 60 kilomètres carrés. Le réservoir artificiel ainsi créé sera assez vaste pour assurer aux usines en aval une production normale toute l'année.

1910 : L'essor des papeteries

Même si pendant les années 1910-1920 le taux de croissance annuelle de l'économie québécoise est nettement moins rapide que pendant la décennie précédente (il est inférieur à 2%), plusieurs facteurs favorisent l'émergence et le développement du secteur des papeteries, dans la région comme ailleurs au Québec.

En avril 1910, le gouvernement du Québec passe une loi qui interdit d'exporter à l'état brut le bois à pâte coupé sur les terres publiques —comme l'Ontario l'a fait en 1900—ce qui oblige les Américains à acheter au Québec du bois transformé sous forme de pâte ou de papier fini... ou à venir le transformer sur place. Ce que plusieurs compagnies américaines choisissent de faire ! ¹²

Cette mesure favorise donc les investissements américains dans l'industrie québécoise des pâtes et papiers, entre 1915 et 1925, et stimule grandement la production dont la valeur augmente en flèche : de 7 400 000\$ en 1905, elle passe à 14 000 000\$ en 1910, 64 500 000\$

¹⁰ *Ibid.*, p. 48.

¹¹ *Ibid.*, pp. 42 et 49.

¹² Girard, *op. cit.*, p. 22.

en 1919, 75 000 000\$ en 1922 pour finalement atteindre 130 000 000\$ en 1929 ¹³. Cette hausse spectaculaire s'explique également par le fait qu'après 1913 le papier à journal canadien entre en franchise aux États-Unis (tarif Underwood), ce qui avantage encore plus les producteurs canadiens ou du moins ceux établis au Canada.

Les années 1910 voient également l'apparition des imposantes machines à papier modernes, conçues pour la production à grande vitesse du papier journal, et le développement spectaculaire des papeteries de William Price.



Fig. p. 14. La centrale hydroélectrique d'Isle-Maligne de la Duke-Price Power Co. Ltd. Source : ANQC, fonds SHS.

Fort du succès remporté depuis 1909 au moulin de Jonquière, Price va de l'avant et décide, en 1910, de produire du papier journal sur une plus grande échelle. C'est à Kénogami, au confluent des rivières aux Sables et Saguenay, qu'il construit en 1911 -1912 la première vraie papeterie de la région : ses trois machines à papier de 396 cm fournissent alors 150 tonnes de papier journal par jour, ce qui fait d'elle l'une des plus importantes au monde. En même temps, fin 1912, s'achève la construction de la centrale électrique de Chute-à-Bezi, tout près, qui fournit les 15 000 c.v. nécessaires au fonctionnement de la nouvelle papeterie.

¹³ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain, de la confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal Express, 624 pages, p. 581.

L'ajout de quatre autres machines, deux en 1917 et deux autres en 1924, haussera sa production quotidienne à 260 tonnes puis à 500 tonnes, ce qui fera alors de l'agglomération Jonquière-Kénogami le plus grand producteur de papier journal au Canada !

Les années 1910 sont aussi celles de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Tous les secteurs de l'activité économique tournent à plein régime pour répondre aux besoins constants des forces armées. La conjoncture économique de l'effort de guerre contribue fortement à l'expansion de l'agriculture et des industries, entre autres la C.P.C. Tous investissent beaucoup pour produire davantage !

C'est pourquoi Dubuc entreprend, en 1917-1918, la construction d'une usine de pulpe chimique sur le bord de la baie des Ha ! Ha ! Le but est de fournir davantage de pulpe à l'Angleterre, alors privée de la pulpe Scandinave en raison de la guerre. L'usine commence à produire de la pâte chimique en 1918 : 45 000 tonnes par année, toutes exportées en Angleterre. Une ville se crée en 1919 autour de l'usine : Port-Alfred, ainsi nommée en l'honneur de J.-É.-Alfred Dubuc. Elle compte 240 habitants en 1920, 1 200 en 1921 et bientôt 2 500 en 1927.

1920 : L'après-guerre

La fin de l'effort de guerre et le retour à la paix provoquent, autant dans l'industrie [15] que dans l'agriculture, une grave crise de reconversion. La baisse de la demande extérieure conjuguée à la surcapacité de production développée pendant la guerre entraînent une brutale baisse des prix, qui reviennent à leur niveau d'avant-guerre. S'ajoutent à cela une hausse du coût de la vie et des problèmes majeurs d'endettement, dus aux investissements importants consentis pour accroître la production.

Quoique de courte durée, de 1921 à 1924, cette récession généralisée frappe durement le Québec car elle touche tous les secteurs ¹⁴.

¹⁴ Yves Roby, *Les Québécois et les investissements américains 1918-1929*, Québec, P.U.L. (collection « Les cahiers d'histoire de l'Université Laval », no 20), 1976, 250 pages, p. 4.

Ainsi, la valeur brute de la production agricole chute dramatiquement de 266 000 000\$ en 1920 à 184 000 000\$ en 1921 puis 154 000 000\$ en 1922 et 135 000 000\$ en 1923 ¹⁵ (elle finira par remonter à 159 000 000\$ en 1927) ¹⁶. Cette crise agricole entraîne dès 1922 une hausse de l'émigration vers les villes et vers les États-Unis.

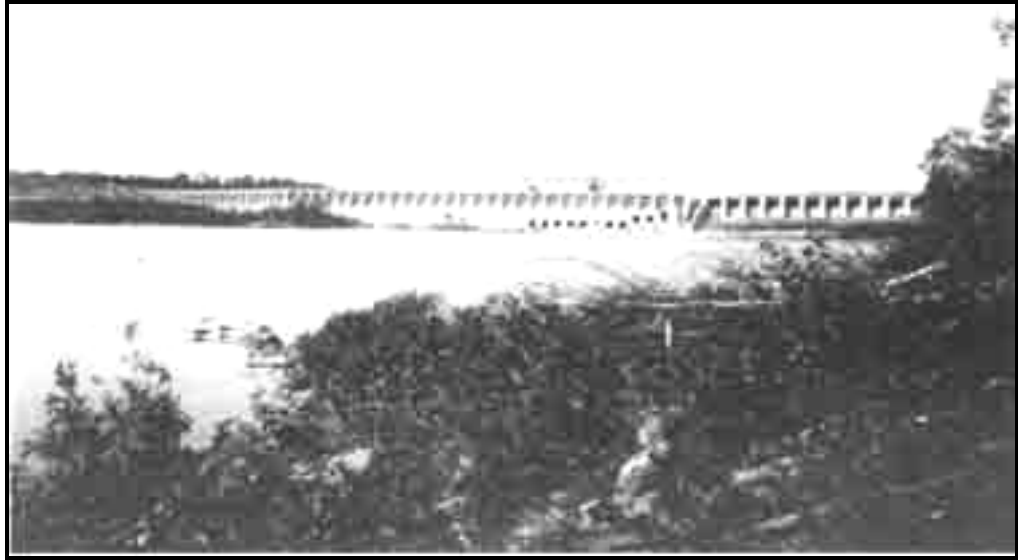


Fig. p. 15. Le barrage de Portage-des-Roches à la décharge du lac Kénogami dans la rivière Chicoutimi. Source : ANQC, fonds SHS.

D'autre part, c'est toute l'industrie québécoise de la pulpe qui se retrouve en difficulté. Les profits de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi chutent de moitié, ce qui s'explique par l'abolition de la régie des prix au Canada et aux États-Unis et par la reprise de la compétition des pays Scandinaves, qui vendent leur pulpe moins cher en raison des salaires moins élevés ¹⁷. La situation est pire pour la pulperie de Port-Alfred, qui se voit liquidée en juin 1922, suite à la faillite d'un important actionnaire anglais. Elle passera en juillet 1924 aux mains de la *Port-Alfred Pulp & Paper*, qui la réorganisera et la transformera en papeterie.

¹⁵ *Ibid.*, p. 55.

¹⁶ *Ibid.*, p. 119.

¹⁷ Lapointe, *op. cit.*, p. 43.

Il faut dire que c'est tout le marché de la pulpe qui est alors en voie de se détériorer de façon irrémédiable. La pulpe est un produit semi-fini, de plus en plus vulnérable sur les marchés mondiaux face à un produit fini à valeur ajoutée, donc plus rentable, comme le papier. Au fur et à mesure que la production québécoise de papier journal s'accroît (elle quintuplera entre 1918 et 1928), les exportations de pulpe diminuent, ce qui réduit d'autant la marge de profit déjà mince des pulperies. Leur situation financière va donc aller en se détériorant tout au long des années 1920 ¹⁸. La grande majorité de celles encore en activité fermeront leurs portes avant la fin de cette décennie (Val-Jalbert en 1927, Chicoutimi en 1930).

Pour résoudre la crise, qui frappe durement le secteur agricole, et pour contrer l'émigration vers les États-Unis, le gouvernement libéral de l'époque, celui d'Alexandre Taschereau, choisit d'accélérer le développement industriel en faisant tout pour attirer les capitaux étrangers. Il fait de l'énergie électrique la clef de voûte de sa politique industrielle et offre aux compagnies étrangères des conditions alléchantes pour utiliser les abondantes ressources hydrauliques de la province, à condition qu'elles viennent établir au Québec des centres industriels créateurs d'emploi... Il renforcera cette politique en 1926 en faisant voter une loi interdisant d'exporter aux États-Unis l'électricité produite dans la province ¹⁹.

L'opposition blâme cette « politique d'industrialisation à [16] outrance au profit des étrangers », cette vente du Québec aux Américains ²⁰. Les nationalistes s'inquiètent quant à eux des conséquences dangereuses de cette « invasion » américaine sur les valeurs traditionnelles, culturelles, religieuses et agricoles des Canadiens français.

De son côté, le premier ministre Taschereau a beau jeu d'en montrer les avantages, comme en fait foi le slogan qu'il utilise dans ses discours : « l'opposition nous reproche d'importer des dollars américains, mais j'aime mieux importer des dollars américains qu'exporter des Canadiens aux États-Unis » ²¹. Ce qui lui permettra, aux élections

¹⁸ Girard, *op. cit.*, p. 22.

¹⁹ Roby, *op. cit.*, p. 140.

²⁰ Linteau, *op. cit.*, p. 584.

²¹ Roby, *op. cit.*, p. 141.

de mai 1927, de faire élire 75 députés sur 85 et d'obtenir 62,7% du vote ! ²²

D'autre part, cette pénétration américaine est encouragée par la Politique nationale du gouvernement libéral en place à Ottawa depuis 1896. L'un des éléments de cette politique, qui sera maintenue jusqu'à la crise des années 1930, est la protection des industries canadiennes par l'imposition de tarifs douaniers. Par contre, un effet pervers de cette politique est de favoriser l'implantation américaine. Il suffit aux entreprises américaines de créer des filiales canadiennes pour contourner « le mur tarifaire » et faire pénétrer leurs produits au Canada. ²³

1924-1929 : « Les années folles »

Après la brève récession de 1921-1924, le retour à la prospérité s'amorce en 1924-1925, s'accélère en 1926-1927 et se poursuit sans défaillance pendant les deux années suivantes, jusqu'à la Crise. Ce sont les « années folles », des années de surinvestissement, mais aussi, en contrepartie, d'endettement accru, qui vont se terminer abruptement avec le krach de Wall Street en octobre 1929.

Les années 1920 constituent une période faste pour la grande majorité des nouvelles industries, tant au Québec qu'au Canada. C'est ce que reflète le taux moyen annuel de croissance de la production manufacturée québécoise, qui est de plus de 6% pour la décennie 1920-1930, le plus haut taux enregistré au XX^e siècle ²⁴. L'évolution de ce taux est également significative. Il passe de -6,26% en 1924 à 2,10% en 1925, puis à 12,25% en 1926, 11,56% en 1927, 8,60% en 1928 et 8,61% en 1929. ²⁵

La raison principale de cette croissance exceptionnelle est à coup sûr l'arrivée massive au pays de capitaux étrangers. Les investissements étrangers au Canada passent de 1,2 milliard de dollars en 1900

²² Ibid., p. 143.

²³ Linteau, *op. cit.*, p. 453.

²⁴ Roby, *op. cit.*, p. 4.

²⁵ *Ibid.*, pp. 120 et 168.

(dont 85% sont britanniques) à 7,6 milliards en 1930 (dont 61% sont américains)²⁶. Il faut noter le renversement de tendance : alors qu'en 1914 les Américains ne possèdent que 23% des capitaux étrangers investis au Canada (1,6 milliard de dollars en 1918), leur part augmente à 61 % en 1930 (4,6 milliards de dollars sur 7,6 milliards)²⁷.

C'est que la Première Guerre mondiale a vu les États-Unis sortir de leur isolationnisme, intervenir sur les champs de bataille en Europe et remplacer l'Angleterre comme principale puissance mondiale. Après la guerre, forts de leur puissance, ils continuent sur leur lancée et interviennent désormais sur les principaux marchés financiers et économiques.

Un grand nombre des entreprises américaines installées au Canada se sont établies au pays de 1920 à 1929²⁸. En Ontario, elles sont liées en grande partie à l'industrie de l'automobile ; au Québec, et dans la région en particulier, elles ont investi dans l'exploitation des richesses naturelles et dans le développement des industries de production, telles les pâtes et papiers, ce que traduit la hausse particulièrement forte du taux de croissance de ce secteur : -5,29% en 1924, +14,46% en 1925, +21,61% en 1926 !²⁹

Pendant cette période, courte mais intense et fébrile, l'industrialisation se poursuit à un rythme extrêmement rapide. Les projets industriels d'envergure se multiplient un peu partout au Québec, financés en grande partie par des magnats américains. Ces projets, qui nécessitent beaucoup de main-d'œuvre, créent de l'emploi et attirent l'excédent de population rurale³⁰. L'on délaisse la terre pour aller travailler à l'usine, « en ville ». Ce sont surtout ces nouveaux prolétaires qui seront durement touchés par le chômage chronique des années '30.

Tous les secteurs industriels connaissent des développements majeurs. Citons ceux de l'amiante (la *John-Manville* à Asbestos), des textiles (la *Canadian Celanese* à Drummondville), de l'aluminium (*Alcoa* à Arvida), de l'hydroélectricité (projets d'Isle-Maligne, de Gatineau, etc.) et, plus particulièrement, le secteur des pâtes et papiers, qui con-

²⁶ Linteau, *op. cit.*, p. 385.

²⁷ Roby, *op. cit.*, p. 4.

²⁸ *Ibid.*, p. 5.

²⁹ *Ibid.*, p. 121.

³⁰ *Ibid.*, p. 120.

naît un développement spectaculaire à partir de 1925. Plusieurs papeteries sont agrandies et de nouvelles sont construites partout au Québec ; par exemple la *Canadian International Paper* s'établit à Trois-Rivières en 1925, à Gatineau en 1926, puis à La Tuque. La région obtient elle aussi sa large part dans ce développement spectaculaire :

- en 1922, la *Saint-Raymond Paper Co.* construit une usine de pâte chimique à Desbiens, usine qui demeurera en activité jusqu'en 1981 ;
- en 1925, la compagnie Price inaugure à Riverbend sa nouvelle papeterie, l'une des premières usines au monde à fonctionner totalement et uniquement à l'électricité (la construction de l'usine donne naissance à la ville du même nom, qui sera fusionnée en 1962 avec Isle-Maligne et Aïma) ; aux deux machines à papier de 1926 s'en ajoutent quatre autres en 1929 ;
- en 1926, la pulperie de la Baie des Ha ! Ha ! est transformée en papeterie par la *Port-Alfred Pulp & Paper Co.*, laquelle sera intégrée à la *Canada Power & Paper Co.* en 1928, qui deviendra la *Consolidated Paper* en 1931 ³¹ ;
- finalement en 1926-1927, la *Lake Saint John Pulp & Paper* construit une papeterie à Dolbeau, donnant ainsi naissance à la ville de Dolbeau ; c'est [17] la chaîne américaine de journaux Hearst qui est à la fois bailleur de fonds, propriétaire et client principal ; ses deux machines à papier journal produisent dès le début près de 300 tonnes par jour ; l'usine passera plus tard aux mains de la *Saint Lawrence Paper Mills*, puis de Domtar en 1961.

C'est donc grâce à ces abondants capitaux étrangers qu'en 1926 le Québec dépasse les États-Unis pour la production de pulpe et de papier et l'Ontario pour celle de l'énergie électrique ! ³² Mais cette course à l'investissement amène une surcapacité de production, une

³¹ Girard, *op. cit.*, p. 23.

³² Roby, *op. cit.*, p. 140.

concurrence effrénée et, à partir de 1925, une guerre des prix du papier qui conduira à l'élimination de plusieurs sociétés papetières, dont la *Québec Pulp and Paper Company* en 1927, qui avait repris depuis deux ans les actifs de la C.P.C. suite à la faillite de celle-ci.

1923-1926 : Isle-Maligne

Un autre secteur qui connaît au même moment des développements tout aussi spectaculaires... et coûteux est celui des aménagements hydroélectriques. En quatre ans, la puissance des turbines installées au Québec double presque, passant de 1 136 000 c.v. en 1923 à 2 069 000 en 1927, puis à 2 595 000 en 1929 (elle n'était que de 83 000 c.v. en 1900) ³³. On construit de nouvelles centrales un peu partout au Québec dans les années '20 : sur la rivière Gatineau, sur le Saint-Maurice, sur le Saint-Laurent même, à Beauhamois (1929-1932) et, bien sûr, sur le Saguenay.

C'est que tout projet d'agrandissement ou de construction de nouvelle usine ou papeterie augmente les besoins en énergie électrique. Et pour réaliser un projet industriel, son promoteur a besoin d'une garantie d'approvisionnement en énergie.

C'est le cas de William Price III en 1920. Il exploite déjà deux usines à papier au Saguenay (à Jonquière et Kénogami) ; il vient de les agrandir et projette d'en construire une troisième, fonctionnant entièrement à l'électricité, à Riverbend, sur l'île d'Alma (elle entrera en opération en 1925). Pour ce faire, il a besoin d'électricité, de beaucoup d'électricité : 200 000 chevaux-vapeur !

Entre alors en scène James Buchanan Duke, industriel américain milliardaire, président de *l'American Tobacco*. Lors d'une visite dans la région en 1912, il a découvert l'énorme potentiel hydroélectrique des nombreux rapides de la rivière Saguenay, notamment à Isle-Maligne et à Chute-à-Caron. Il a acheté en 1913 les droits d'utilisation des « pouvoirs hydrauliques » de la rivière Saguenay et créé, en octobre de la même année, avec d'autres actionnaires, la *Québec Development*, dans le but de construire une usine hydroélectrique impor-

³³ Ibid., p. 124.

tante à la Grande-Décharge. La réalisation de son projet sera cependant retardée jusqu'en 1922, en raison de la Première Guerre mondiale et en l'absence d'acheteur pour l'électricité qu'il comptait produire.

En 1920, en raison de la convergence de leurs intérêts, Price s'associe donc à Duke en acquérant 25% des actions de la *Québec Development*. Par la suite, pour mieux financer la construction de la centrale d'Isle-Maligne, le duo Duke-Price forme en décembre 1922 la *Duke Price Power Company*, dotée d'un capital de 12 000 000\$.



Fig. p. 17. La papeterie de Riverbend de la compagnie Price, vers 1927. Source : ANQC, fonds SHS.

Le projet est réalisé de 1923 à 1926. Il implique au point de départ l'endiguement du lac Saint-Jean et son relèvement jusqu'à 5,18 mètres au-dessus de son niveau habituel d'été. Pour ce faire, l'on construit le barrage principal en béton de 220 mètres de longueur par 50 mètres de largeur, deux digues en terre et cinq déversoirs avec vannes d'évacuation. L'eau ainsi accumulée alimente les douze turbines de la centrale, qui se trouve pour un temps être la plus importante au monde.

Les 540 000 chevaux-vapeur produits à Isle-Maligne serviront à alimenter en énergie, non seulement la nouvelle papeterie Price à Riverbend, la papeterie de Port-Alfred et la future papeterie de Dolbeau (1927), mais également, jusqu'à ce que Chute-à-Caron prenne la relève, la nouvelle aluminerie que la compagnie américaine [18] *Alcoa* (Aluminium Company of America) est en train de construire à Arvida.



Fig. p. 18. Les usines de l'Alcan, à Arvida, au milieu des années '40. Source : ANQC, fonds SHS.

1926 : Une nouvelle industrie : l'aluminium !

Au début des années '20, c'est la forte demande d'aluminium à travers le monde qui incite *Alcoa*, alors le plus grand producteur d'aluminium en Amérique, à accroître sa production. Déjà établie à Shawinigan depuis 1900, elle choisit de construire, en 1925-1926, une nouvelle aluminerie entre Jonquière et Chicoutimi ; cette aluminerie serait alimentée en électricité par un puissant complexe hydroélectrique devant être aménagé au pied de la Chute-à-Caron, à quelques milles de là, et pouvant produire 800 000 chevaux-vapeur. Il s'agit d'un projet global de 75 000 000\$ pouvant créer de 5 000 à 6 000 emplois, et qui inclut la construction d'une ville entièrement nouvelle, Arvida, pour loger les employés.

Ce choix du Saguenay s'explique bien sûr par la disponibilité d'une main-d'œuvre bon marché et l'existence d'une voie d'eau navigable pour faciliter l'importation des matières premières (la bauxite, principalement) et l'exportation des lingots d'aluminium. Il s'explique aussi et surtout par la proximité de ressources hydroélectriques abondantes, la production d'aluminium étant une industrie très énergivore : la production d'une livre d'aluminium nécessitait, à l'époque, l'utilisation d'environ 12 kWh d'électricité.

Il est intéressant de noter que le même scénario se répète à un quart de siècle d'intervalle : c'est en effet la construction du barrage et de la centrale de Shawinigan en 1898 qui a permis l'installation dans cette ville de la première aluminerie d'*Alcoa* au Québec, mise en service en 1901.

L'aluminerie est construite en 1925-1926 à Arvida (le nom provient des initiales du président de la compagnie : **AR**thur **V**ining **DA**-vis) et produit son premier lingot en 1926. L'usine emploie alors 1 600 employés et possède une capacité de [19] production annuelle de 30 000 tonnes d'aluminium : l'objectif visé à long terme est de 300 000 tonnes par année.

Quant au complexe hydroélectrique projeté, il ne se réalisera que plus tard, en deux phases : la centrale de Chute-à-Caron sera construite de 1928 à 1931 ; la grande dépression des années '30 fera en sorte que la construction de l'autre centrale, tout près de là, à Shipshaw, ne se fera qu'en 1940-1942, dans le contexte de l'effort de guerre.

En attendant, suite au décès de J. B. Duke en 1924, *Alcoa* achète de sa succession, en août 1925, tous les droits hydrauliques que Duke détenait dans la partie supérieure du Saguenay. Puis, en mai 1926, elle rachète, au coût de 37 000 000\$, tous les actifs de la Duke-Price et prend ainsi le contrôle du projet d'Isle-Maligne.

Installée pour de bon au Saguenay, *Alcoa* crée en 1928 Alcan (*Aluminium Company of Canada*) pour gérer l'usine d'Arvida et ses diverses compagnies tributaires, entre autres les installations portuaires de Port-Alfred et le chemin de fer Roberval-Saguenay reliant l'usine d'Arvida au port. Alcan deviendra rapidement la plus importante filiale d'*Alcoa*, au point de se détacher de sa compagnie-mère en 1950.



Fig. p. 19. La papeterie de Dolbeau de la Lake St. John Power & Paper Co. Ltd. Source : ANQC, fonds SHS.

1929 : La grande dépression

Cette croissance industrielle effrénée dure jusqu'en 1929, année qui voit l'effondrement de la structure économique des pays industrialisés et l'amorce d'une grande dépression et d'une stagnation qui vont durer près de dix ans.

Cette période s'avère extrêmement difficile pour l'industrie québécoise, entre autres pour celle des pâtes et papiers : de 1929 à 1933, la valeur de sa production tombe de 129 000 000\$ à 56 000 000\$. Cette dépression se traduit dans la région par la fermeture, en 1931 et 1932, de la papeterie de Port-Alfred, et par la faillite en mars 1933 de la Compagnie Price, qui renaîtra en 1937. L'on enregistre également une chute dramatique de la demande d'aluminium. L'usine d'Arvida qui employait 1 650 hommes en 1927 n'a plus que 400 employés en 1932 et produit au tiers de sa capacité. ³⁴

³⁴ Lapointe, *op. cit.*, p. 52.

Il faudra attendre le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale pour voir la fin de ce marasme. L'effort de guerre exigé suscitera alors une vive reprise industrielle et nécessitera l'injection de nouveaux capitaux : construction en 1942 de la grande centrale hydroélectrique de Shipshaw, multiplication par dix de la production d'aluminium à Arvida (360 000 tonnes/an), construction en 1942 de l'aluminerie d'Alma qui verra rapidement sa production augmenter de 20 000 à 115 000 tonnes par an...

Conclusion

En 1929, les fondements de la structure industrielle de la région sont donc presque entièrement établis. Ils demeureront pratiquement inchangés au cours du demi-siècle suivant. L'on s'efforcera tout de même de les consolider, pour exploiter au maximum les ressources forestières et énergétiques.

Cette grande période d'industrialisation qui se termine en 1929 a profondément affecté et transformé la région, et ce de plusieurs façons : création d'une série de petites et moyennes entreprises pourvoyeuses de la grande industrie, création d'emplois bien rémunérés, création de nouvelles villes, urbanisation croissante, plus grande ouverture sur le monde...

Par contre, l'équilibre, jusque-là jugé nécessaire, entre l'agriculture et l'industrie a été rompu. Et les progrès spectaculaires de l'industrialisation ont fait ressortir davantage les difficultés du monde agricole, en perte de vitesse (la part relative de l'agriculture dans l'économie québécoise passe de 65% en 1900 à 10% seulement en 1939).

De plus, les gens de la région ont perdu, pendant cette période, le contrôle de leur développement : sauf, en partie seulement, dans le cas de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, l'industrialisation de la région a été faite pour et par l'extérieur : pour les marchés extérieurs (ceux de la Grande-Bretagne puis des États-Unis), et par des entreprises de l'extérieur de la région et même du pays. Ici, comme ailleurs [20] au Québec, ce sont des compagnies étrangères, principalement

américaines, qui ont pris la relève des hommes d'affaires locaux dans le développement industriel régional ³⁵.

Certains régionaux ont combattu le changement, d'autres se sont adaptés progressivement, parfois péniblement, à ce développement économique et social accéléré, aux défis nouveaux de la société industrielle et urbaine, aux valeurs nouvelles.



Fig. p. 20. La centrale hydroélectrique de Chute-à-Caron, sur la rivière Saguenay. Source : ANQC, fonds SHS.

Dans l'ensemble, on peut croire que l'on s'est réjoui, dans la région, de l'annonce et de la réalisation de ces projets industriels, comme en témoigne l'extrait suivant d'un éditorial du directeur du *Progrès du Saguenay*, en 1925 :

³⁵ Côté, *op. cit.*, pp. 15-24.

« On peut apprécier diversement le mode de concession de ces deux incomparables facteurs de richesse [la forêt et l'hydroélectricité], mais il faut se réjouir, croyons-nous, du FAIT qu'elles sont exploitées. Et puisque le capital des nôtres est bien insuffisant à la réalisation de semblables entreprises, il faut accepter comme un moindre bien, mais comme un bien, cette réalisation opportune ». ³⁶

³⁶ Eugène L'Heureux, « Nos ressources naturelles. Aspects multiples du problème » dans *Le Progrès du Saguenay*, 23 juillet 1925 ; cité dans Roby, *op. cit.*, p. 147.

[21]

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

**“La Compagnie de pulpe
de Chicoutimi.”**

par Louise Bouchard

Le contexte de fondation

[Retour à la table des matières](#)

À la fin du XIX^e siècle, c'est un vent de morosité qui affecte Chicoutimi. L'économie est stagnante et les travailleurs espèrent de meilleures conditions salariales. Une nouvelle génération montante rêve de grandeur pour la ville et la région. Le jeune Joseph-Dominique Guay apparaît comme le chef de file de cette élite. Propriétaire et journaliste du *Progrès du Saguenay*, c'est par l'entremise de ce journal qu'il attire l'attention des lecteurs sur les lacunes de l'administration municipale et sur le mode de gestion de la Compagnie Price.

C'est dans ce contexte qu'en janvier 1895 Guay et son équipe font leur entrée à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi. Aussitôt assermenté comme maire, J.-D. Guay amorce la réalisation de son programme électoral. En premier lieu, il met de l'ordre dans les finances de la ville. Ensuite il modernise les infrastructures en créant la Compagnie électrique de Chicoutimi et la Compagnie municipale des eaux de

Chicoutimi. La troisième action posée par le nouveau maire et son conseil est de mettre sur pied une politique industrielle en vue d'attirer les investisseurs.

Des annonces sont placées dans les journaux, des lettres sont envoyées à des industries de Toronto, New York et Liverpool. On mise sur les richesses naturelles de Chicoutimi : l'eau, le bois, ainsi que sur la facilité de transport et la main-d'œuvre à bon marché pour les attirer. Le maire Guay part en tournée de prospection. À son retour, deux projets retiennent l'attention : ceux d'une filature de coton et d'une usine de pâtes à papier. Des pourparlers sont entrepris avec le président de la *Canada Paper*, mais les choses traînent en longueur et cette dernière se retire. Devant ce revirement, Guay s'associe avec quelques amis et forme le 24 novembre 1896, dans les bureaux du *Progrès du Saguenay*, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi (C.P.C.).

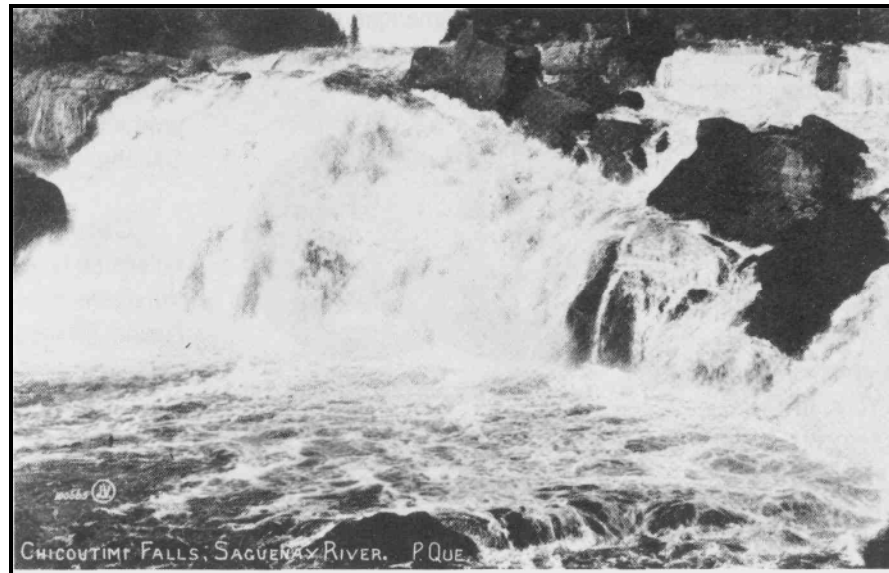


Fig. p. 21. La chute de la rivière Chicoutimi en 1895. Source : ANQQ, collection Magella Bureau.

La construction

Mise sur pied avec un capital de 50 000\$, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi est la première industrie, dans ce secteur de production, avec des actionnaires et un bureau de direction provenant essentiellement du milieu d'affaires canadien-français.

Le site choisi pour implanter la première usine est celui de l'Île Électrique, propriété de la Compagnie électrique. La Compagnie de pulpe de Chicoutimi en fera l'acquisition officielle le 20 novembre 1897 au coût de 20\$. Le choix de ce site est déterminé par trois facteurs, soit d'une part l'importance du pouvoir hydraulique de 12 000 c.v., qui permet à la C.P.C. de produire un maximum de 120 tonnes de pulpe par jour ; d'autre part, la proximité des réserves forestières près du lac Kénogami et de la rivière Cyriac, où Guay possède d'importantes concessions forestières ; et enfin, la facilité d'expédition par la rivière Saguenay, navigable de sept à neuf mois par année.

En décembre 1896, après avoir signé un contrat avec la maison Carter Wilkinson de Liverpool, la C.P.C. débute les travaux de construction de son premier moulin. La [22] réalisation des plans et devis est confiée à l'ingénieur Alex Wendler et à l'architecte CE. Eaton. Les premiers travaux portent sur l'aménagement d'un pont, d'une écluse et d'une conduite forcée. En même temps que ces travaux, soixante-quinze hommes travaillent à la construction des fondations du moulin. C'est seulement en juillet 1897 que les maçons entreprennent l'élévation des murs. Évalué à 125 000\$, le moulin est mis sous la protection de saint Joseph, patron des ouvriers, et commence à fonctionner le 4 janvier 1898. Soixante-quinze ouvriers vont y trouver de l'emploi.

Un mois plus tard, bénéficiant d'un renouvellement de contrat avec ses clients anglais et profitant d'une commande de pâte provenant de New York, la C.P.C. entreprend des agrandissements à son moulin. Ces travaux permettent à la compagnie d'augmenter, à l'automne 1899, son nombre de travailleurs à cent vingt-cinq et de doubler sa production à latin de 1900.



Fig. p. 22a. Vue générale du site de la C.P.C. vers 1911. Source : La Pulperie de Chicoutimi, collection Antoinette Gousse.

Les travaux sont à peine terminés qu'en novembre 1899 la direction décide d'ériger un second moulin. Cette nouvelle construction fait suite à la signature d'un contrat à long terme avec la maison Lloyd d'Angleterre. Afin de financer le gigantesque projet, la C.P.C. augmente son capital actions à 1 000 000\$ et émet une émission de débentures de 450 000\$, qui est garantie par une hypothèque sur ses propriétés.

On débute les travaux en octobre 1900 : les plans de l'édifice sont confiés aux architectes Lemay et Berlinguet de Québec. Considéré comme le plus grand moulin jamais construit en Amérique du Nord et l'un des plus grands au monde, le bâtiment, qui coûte près de 1 500 000\$, est inauguré en grande pompe le 28 novembre 1903.

D'une capacité de production deux fois plus grande que le premier, le nouveau moulin entraîne des effets immédiats sur la production de la C.P.C, en plus de favoriser l'augmentation de l'emploi. Ainsi, trois cent cinquante (350) hommes travaillent jour et nuit dans les moulins de la compagnie et 800 autres dans les chantiers. Pour permettre au moulin de fonctionner neuf mois par année, la C.P.C. construit, en même temps que le moulin, une écluse sur le lac Kénogami.

Des ajouts dans les carnets de commandes, une série de grèves dans les pays Scandinaves et la conquête de nouveaux marchés amènent la C.P.C. à prendre de l'expansion. Au moment où elle se porte acquéreur de l'usine de la Compagnie de pulpe de Oujatchouan (Val-Jalbert), en 1909, elle décide d'agrandir son premier moulin. Tirant

parti de cette expansion, la C.P.C devient, en 1910, le premier fabricant de pâte mécanique au Canada.



Fig. p. 22b. En 1900, la C.P.C. obtient une médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris pour la qualité de sa pâte. Source : ANQC, fonds Dubuc.

C'est également pendant cette période qu'elle se lance dans la construction d'un troisième moulin, situé juste à côté de l'usine St-Joseph. Les premiers travaux consistent à modifier le pouvoir hydraulique avec la construction d'une écluse en béton, munie de vannes régulatrices et d'une prise d'eau qui alimente les moulins #1 et #3. Les plans du moulin sont l'oeuvre de l'architecte René-P. Lemay et sont conçus selon le même gabarit architectural que les autres bâtiments du site. Conjointement à ces travaux, on procède à l'amélioration de l'usine St-Joseph : on augmente son pouvoir hydraulique par l'installation de nouvelles turbines, on ajoute douze meules supplémentaires et on en profite pour refaire les murs extérieurs et la devanture en pierre.

Comme la compagnie fait construire ses moulins un à un en fonction des contrats à long terme qu'elle obtient, elle doit, afin de réaliser tous ces travaux, augmenter au cours des années son capital [23] actions qui passe graduellement de 50 000\$ à 30 000 000\$ en 1915.

En mai 1915, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi se joint au consortium de la *North American Pulp and Paper Companies* dont J.-É.-A. Dubuc est le président. Ce trust a pour objet de s'intéresser à l'exploitation et à la construction d'usines de pâte mécanique et chimique au Canada et d'usines à papier aux États-Unis, dans les villes de New York, Boston, Philadelphie et Cleveland. Avec un actif de 30 000 000\$ et des sièges sociaux à Boston, Montréal et Cleveland, le trust absorbe trois grandes compagnies, soit la *St. Lawrence Pulp and*

Lumber Corporation, dont la production annuelle est de 36 000 tonnes de pâte chimique, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, qui a une production annuelle de 90 000 tonnes de pâte mécanique, et la *Tide-water Paper Mills* de Brooklyn (New York), avec sa production de 27 000 tonnes de papier annuellement.



Fig. p. 23a. L'amenée d'eau du moulin #2 fut une réussite d'ingénierie à son ouverture en 1903. Source : ANQC, fonds SHS.

La North American Pulp and Paper Companies

De plus, le trust intègre toutes les sociétés filiales de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, notamment l'usine de pâte mécanique de Ouatouchouan, l'usine de pâte chimique *Ha ! Ha ! Bay Sulphite*, la Société d'éclairage et d'énergie électrique du Saguenay, la Compagnie générale du port de Chicoutimi, la Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay, la Société des constructeurs-mécaniciens, le journal *Le Progrès du Saguenay*, la Compagnie de téléphone Saguenay-Québec, la Maison Côté-Boivin, le Crédit municipal canadien, la Société de construction ouvrière, la *Chicoutimi Freehold Estates Limited*. Représentant un actif de plus de 16 000 000\$ dans la région, toutes ces compagnies joueront un rôle important dans l'économie et le développement de Chicoutimi.

La North American Pulp and Paper Companies est, en 1915, la plus puissante organisation qui existe en Amérique du Nord dans le secteur de production de pâtes et papier et l'une des plus importantes du genre au monde.



Fig. p. 23b. L'usine Sainte-Marie vers 1915. Source : ANQC, fonds Lemay.

Le début des années '20

Suite à la réorganisation de la *North American Pulp and Paper* et à la hausse continue du prix de la pâte, les dirigeants réalisent de nouveaux travaux sur le site. En 1919, ils entreprennent la construction de l'atelier de réparation mécanique et de la fonderie, conçue selon les plans de l'ingénieur Edouard Lavoie. S'inspirant du même modèle architectural que celui des moulins, cet édifice de trois étages en [24] granit rose vient remplacer l'ancien atelier de la Société des constructeurs-mécaniciens sur la rue du Havre. Terminé en 1921, au coût de 217 000\$, ce bâtiment est pourvu d'un outillage des plus modernes et de tout l'équipement nécessaire pour le coulage de la fonte et de ses alliages.

Parallèlement aux travaux de l'atelier, on entreprend la construction du quatrième moulin situé dans la partie avant du moulin Sainte-Marie. Réalisé selon les plans et devis des ingénieurs Burrough Pelletier et Lorenzo Delisle, cette annexe d'une trentaine de mètres fonctionne entièrement à l'électricité et produit à elle seule 80 tonnes de pulpe par jour. Tous ces projets d'agrandissement et de rénovation ont des répercussions sur la compagnie. Sa production annuelle passe gra-

duellement de 10 000 à près de 100 000 tonnes par année et ses profits grimpent de 20 000 \$ à 2 000 000\$.



Fig. p. 24a. Au cours des années, le moulin Saint-Joseph connaît plusieurs transformations. On le voit ici en 1899, un peu après sa construction. Source : ANQC, fonds Vincent-Dubuc.

La C.P.C. compte, en 1920, un effectif de près de 1 000 journaliers et presque autant dans les chantiers. Ce qui fait d'elle l'un des plus grands producteurs de pâte mécanique au monde. Un des éléments importants de ce succès est la qualité de sa pulpe. Le type de bois et la technique utilisée font la renommée des usines de Chicoutimi.

Le processus de fabrication de la pulpe

C'est en 1840 que l'on entend parler pour la première fois de pâte mécanique. C'est à l'Allemand Frederich Gottlab Keller que l'on doit cette invention basée sur l'emploi de l'épinette et du sapin, en raison de leurs qualités ligneuses particulières. Cette invention aura des effets bénéfiques sur l'industrie du papier. Obtenue par des moyens mécaniques comme le râpage, la pâte mécanique, couramment appelée pulpe, entre dans le procédé de fabrication du papier journal. La pro-

duction de cette pâte touche trois secteurs d'activités distincts : la coupe du bois, la fabrication et l'expédition de la pâte.



Fig. p. 24b. Le moulin Saint-Joseph vers 1906. Source : ANQC, fonds Lemay.

De la forêt au moulin

À la mi-novembre, les équipes de travailleurs, supervisées par les départements forestiers de la compagnie, se mettent en route pour les chantiers, situés à une trentaine de kilomètres de Chicoutimi. Les hommes commencent par ériger les camps et les écuries. Vient ensuite l'aménagement des chemins reliant les lieux de coupe aux aires de stockage. Par la suite, les équipes de bûcherons se rendent dans les chantiers en apportant la nourriture nécessaire pour y passer l'hiver.

Abattus à la hache et sciés au godendard, les arbres sont coupés en longueur de trois mètres, puis apportés sur des traîneaux jusqu'aux aires de stockage [25] situées près des rivières. Au printemps, on prépare les billes de bois pour le transport qui se fait par voie fluviale.

Comme la rapidité de ce transport dépend entièrement de l'importance du coup d'eau printanier, on construit des écluses en bois pour

hausser le niveau de la rivière et pour disposer d'une plus grande force pour le flottage. Les billes acheminées sur la rivière sont dirigées vers le lac Dubuc, pour y être emmagasinées.



Fig. p. 25a. Le moulin Saint-Joseph en 1909. Source : ANQC, fonds Lemay.

La fabrication de la pâte

Arrivées à la scierie, les billes doivent passer par plusieurs étapes de transformation avant d'être expédiées sous forme de pâte. Une fois emmagasinées sur le lac Dubuc, elles prennent la direction de la scierie. Des hommes munis de gaffes les dirigent vers le monte-billes où elles sont coupées en billots de 60 centimètres de longueur par un convoyeur à scies multiples. Par la suite, ces billots sont dirigés vers la glissoire à bois menant aux écorceurs. L'écorçage consiste à enlever l'écorce sur des billots afin de les rendre bien lisses et uniformes, les préparant ainsi pour l'étape suivante, le défibrage.



Fig. p. 25b. Le moulin Saint-Joseph après 1912. Source : ANQC, fonds SHS.

Avec cette opération commence véritablement le procédé de fabrication de la pâte. Le défibrage a pour but de réduire le bois en fibres en le râpant sur une meule de grès tournant à grande vitesse, actionnée par l'énergie hydraulique. L'ouvrier charge de bois les défibreurs qui sont dotés de trois ouvertures et de trois pistons, qui pressent les bilots contre la meule, qui les pulvérise littéralement.

Le défibrage terminé, les fibres sont mélangées à une grande quantité d'eau et entraînées par des pompes centrifuges vers les tamis. Ces derniers permettent le passage des fibres les plus fines et écartent celles de moindre qualité. Les fibres ainsi sélectionnées sont expédiées au département des métiers et ramassées par un cylindre grillagé ; elles adhèrent par couches successives à un feutre sans fin qui permet de réduire graduellement leur teneur en eau, formant ainsi une feuille de pâte. Lorsque la feuille atteint un centimètre d'épaisseur, l'ouvrier la coupe, la plie en quatre et la dépose sur un chariot. Un treillis métallique est alors placé entre chaque feuille afin de faciliter l'étape suivante, le pressage.

Amenée aux presses hydrauliques sur des chariots, la pâte est pressée jusqu'à ce que la quantité d'eau comprise dans chaque [26] feuille soit abaissée du quart pour atteindre une proportion de 45% à 50%.



Fig. p. 26a. Le lac Dubuc près de la scierie de la C.P.C. Source : ANQC, fonds Vincent-Dubuc.

La dernière étape consiste à effectuer la mise en ballot ; les treillis métalliques sont enlevés et le contenu de six chariots est placé sous une presse brocheuse afin de constituer des ballots de 220 kilos chacun. Prêts pour l'expédition, ces ballots sont dirigés vers l'extérieur de l'usine.



Fig. p. 26b. L'expédition de la pulpe au Bassin. Source : ANQC, fonds Dubuc.

L'expédition

Le bois tiré de la forêt, transporté par les cours d'eau et transformé en pâte, est prêt à être expédié ; le cycle est ainsi terminé. Comme les clients de la compagnie sont américains et européens, deux modes d'expédition sont employés : le train et le bateau. Les trains du Canadien national assument par l'intermédiaire de la Compagnie Intercontinental les livraisons de pâte en direction de New York, alors que pour l'Europe, la pâte est acheminée par train jusqu'au quai du « bassin » à Chicoutimi et à celui de Port-Alfred, puis chargée à bord de transatlantiques à destination de l'Angleterre et de la France.



Fig. p. 26c. En équipe de cinq, les hommes coupent les arbres et les transportent près de la rivière. Source : Collection des Eudistes, fonds du Père Courtois.

Travailler à l'usine

Commençant à travailler très jeunes à l'usine, afin de contribuer au revenu familial, les jeunes garçons accomplissent des tâches telles que compteur de billots, conducteur de chariot, balayeur ou portier. Aussitôt que leur âge et leur condition [27] physique le permettent, ils accèdent à des postes tels que conducteurs de meules, de métiers ou de presse.



Fig. p. 27. Vue aérienne de la partie haute du site vers 1927. Source : SHS, fonds René-Bélanger.

Très rapidement, ils veulent améliorer le rendement de « leur machine ». Ils mettent à profit leur génie, leur imagination et leur talent. C'est ainsi qu'en 1906 deux ouvriers de Chicoutimi font breveter l'invention d'une machine à scier le bois. En plus d'économiser la main-d'œuvre, cette invention permet d'augmenter le nombre de bil-

lots coupés dans une journée, soit 4 000 billots en dix heures de travail.

De 1908 à 1912, la Compagnie va décerner aux ouvriers qui se sont le plus démarqués, par leur travail ou par une invention, un certificat de mérite de 25\$ en or. Cette mention d'honneur leur est attribuée lors du souper des contremaîtres de la C.P.C. et des compagnies subsidiaires, qui se donne chez Monsieur Dubuc.

La religion étant très présente dans les moulins, soit par la présence du drapeau du Sacré-Coeur qui flotte sur le toit des moulins soit encore par l'appellation des bâtiments, les ouvriers ne travaillent jamais le dimanche. Les usines de Chicoutimi fonctionnent six jours par semaine, 24 heures par jour, la production arrêtant le dimanche à 0h00 pour reprendre le lundi à 0h00. La seule exception à cette règle est la Fête du travail, qui se tient un samedi du mois d'août.

Au début de la Compagnie de pulpe, les ouvriers de Chicoutimi connaissent une amélioration de leurs conditions de vie, particulièrement au niveau salarial. Habités, au temps des Price, à être payés en effets et en marchandises, ils sont désormais payés en argent comptant. Ils touchent jusqu'en 1912 une paye régulière, versée à toutes les quinzaines et sont parmi les mieux rémunérés au Québec.

Les années qui suivent sont plus difficiles pour les ouvriers : ils sont des semaines sans être payés, malgré le fait que la compagnie soit en plein essor et fasse d'énormes profits. Le syndicat va intervenir auprès de la direction à plusieurs [28] reprises afin de remédier à cette situation. En 1914, lors d'une réunion du syndicat, Mgr Eugène Lapointe dit aux ouvriers : « Si vous voulez faire la grève, vous avez beau, je ne vous empêche pas [car après tout], c'est votre droit de vous faire payer. »³⁷ Leurs conditions salariales ne vont pas s'améliorer avec les années, puisqu'en 1924 les salaires varient entre 20\$ et 27\$ la semaine, alors que le syndicat évalue le coût de la vie à Chicoutimi à 35\$ par semaine.

En plus d'intervenir dans les questions salariales, le syndicat apporte certaines améliorations aux conditions de travail. En 1913, le travail dans les usines passe à trois quarts de travail de huit heures,

³⁷ ANQC, fonds Mgr Victor Tremblay, Délibérations de la fédération ouvrière mutuelle du Nord, 22 mars 1914, p. 263.

alors que jusque-là, les ouvriers travaillaient onze heures de jour et treize heures de nuit. À la scierie, à la réparation et aux écorceurs, le travail s'effectue toujours sur une journée de dix heures.

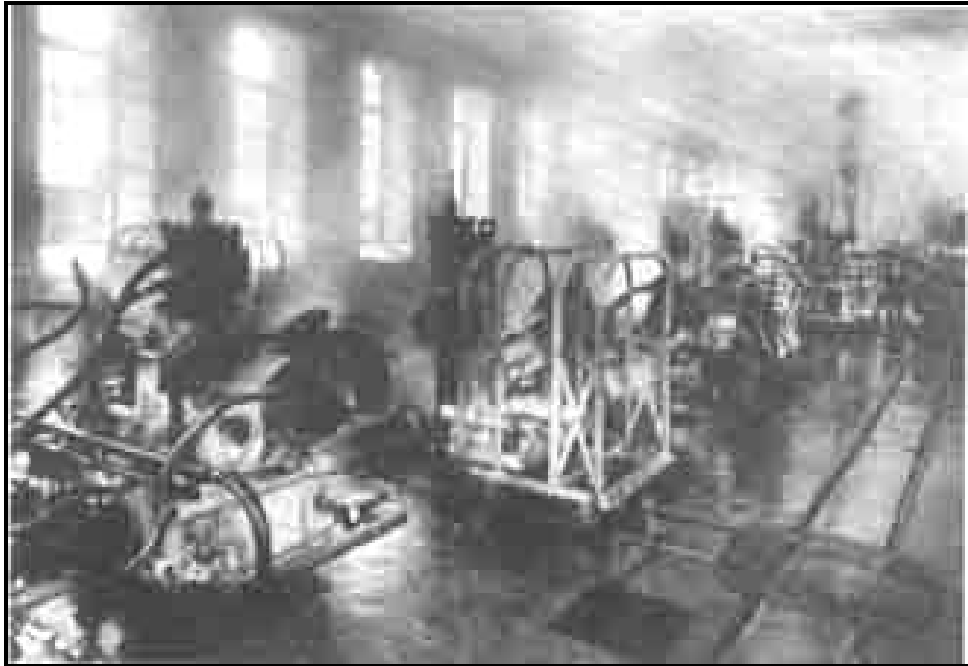


Fig. p. 28a. Le secteur des défibreurs à l'intérieur du moulin #3. Source : ANQC, fonds Vincent-Dubuc.

Dans chacun des départements, les ouvriers doivent poinçonner leur carte de temps à leur arrivée à l'usine. S'ils arrivent en retard de quelques minutes, une demi-heure de leur temps leur est enlevé sur leur paye. À l'intérieur des moulins, ils doivent travailler avec les conditions d'humidité, la pollution de l'air et le bruit. À cet effet, le syndicat intervient de nouveau dans les années '20 concernant l'hygiène ; il demande une toilette et une salle pour se changer dans le moulin Ste-Marie. Le temps des repas est également un sujet de revendication : on veut un temps de trente minutes pour le repas.

La fin d'un beau rêve

Maigre tous ses succès, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi va connaître une fin rapide. En effet, dès 1922, la production et les profits se mettent à baisser. Plusieurs raisons expliquent cette dégringolade.



Fig. p. 28b. Le secteur des métiers à l'intérieur du moulin #2. Source : Collection des Eudistes, fonds du Père Courtois.

D'abord, la conjoncture sur le marché des pâtes et papiers n'est plus à son meilleur. À compter de 1921, les prix se mettent à chuter de manière drastique. L'abolition de la régie des prix au Canada et aux États-Unis, la reprise de la concurrence des pays Scandinaves, le développement en Europe d'une industrie papetière structurée et de plus en plus auto-suffisante, ainsi que l'addition de nouveaux moulins pour répondre aux besoins de la Première Guerre mondiale sont des fac-

teurs qui [29] provoquent un engorgement du marché et entraînent une crise dans ce secteur.

Cette crise, combinée à la baisse de production ainsi qu'à une baisse des profits de la C.P.C., est doublement inquiétante pour ses dirigeants, puisque la Compagnie de pulpe de Chicoutimi a une lourde dette obligataire et une série d'hypothèques sur ses biens. Ces dettes sont dues en partie au fait que tous les agrandissements et les immobilisations de la Compagnie ont été réalisés à coup d'emprunts et d'émissions d'obligations. Ces considérations financières

Machine à scier le bois de pulpe

M. Elie Perron, inventeur

MM. Perron & Gagnon propriétaires

Tous ceux qui ont visité les usines de la compagnie de Pulpe ont remarqué dans les chambres à préparer le bois un système de scies rondes qui fonctionne comme par enchantement sous la direction d'un seul homme.

Une chaîne sans fin qui se meut dans une glissoire charroie les billots du dehors et les amène sur une large table, où une série de scies, disposées à distance de deux pieds, tournent avec une vitesse vertigineuse. Des chaînes sans fin munies de griffes, tournant en sens vertical à la première, glissent sur cette table, entraînant les billots vers les scies qui, l'une après l'autre, coupent les billots en longueur de 2 pieds. Ces morceaux s'en vont tomber dans une autre glissoire où une autre chaîne sans fin les conduit aux écorceurs.

400 billots de 12 pieds sont ainsi coupés dans une heure !... soit 4000 billots par journée de 10 heures, et un seul homme fait fonctionner cette machine extraordinaire !

Disons tout de suite que cette machine à scier le bois de pulpe a remplacé de très dispendieuses installations ou système de scies qui employaient 18 à 20 hommes.

Ce système de scies a été inventé par Monsieur Elie Perron, pendant qu'il était au service de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi. Depuis M. Perron l'a fait breveter à son nom et à celui de M. Joseph Gagnon de cette ville à qui il a vendu la moitié des droits sur cette invention.

Messieurs Gagnon et Perron ont fait breveter cette machine au Canada et aux États-Unis. Une demande de brevet a aussi été faite à Terre-Neuve.

Messieurs Gagnon et Perron se proposent d'exploiter cette précieuse invention pour laquelle ils ont déjà plusieurs demandes.

Les qualités précieuses de cette machine seront fort appréciées des fabricants de pulpe. En effet, l'épargne en industrie, est absolument nécessaire pour arriver à un commerce payant. Tous les efforts d'une compagnie industrielle doivent tendre à diminuer le coût de production pour réaliser les plus grands profits.

La machine à scier le bois de pulpe de Messieurs Gagnon & Perron est spécialement inventée pour économiser la main d'œuvre et scier le plus de bois possible dans le moins de temps possible.

Ajoutons que toute l'installation prend peu de place et peut être entretenue par un seul homme.

Ci-contre. Fig. p. 29a. Source : Le Progrès du Saguenay.



Ci-dessus. Fig. p. 29b. La glissoire à bois du moulin #2. Source : Collection des Eudistes, fonds du Père Courtois.



Ci-dessus. Fig. p. 29c. Visite de Mgr Stagni à la C.P.C. en 1921. Source : Écho paroissial.

[30]

font que, même si la Compagnie fait des millions en profits, elle souffre d'un manque de capitaux et de l'insuffisance de son fonds de roulement.

En 1923, J.-É.-A. Dubuc, l'âme de la compagnie, démissionne de son poste de directeur-gérant. Presque simultanément, la *Beckerand Co* à Londres, principal agent de la C.P.C., et la *Ha ! Ha ! Bay Sulphite* à Port-Alfred sont mises en faillite. Cette banqueroute a de graves conséquences sur la compagnie qui détient 45% des actions de la *Ha ! Ha ! Bay Sulphite* : elle accuse des pertes de 2 500 000\$. Combinées au manque de liquidités, ces pertes obligent la compagnie à liquider, à son tour, tous ses biens en mars 1924. Il en est fini du beau rêve canadien-français.

Dès septembre 1924, les moulins sont réouverts et quelques mois plus tard ils fonctionnent à plein rendement. L'idée de les convertir en papeterie est lancée et on crée en juillet 1925 la *Québec Pulp and Paper Mills Ltd.* À la tête de cette nouvelle compagnie, on retrouve Albert Stewart McNichols, figure importante de la fin de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi.

En 1927, prétextant l'insuffisance du marché et le faible coût de rendement de la pâte, on prend la décision de fermer l'usine Ste-Marie (les moulins #2 et #4) et de mettre à pied 225 travailleurs. L'usine de Val-Jalbert subit le même sort quelques mois plus tard.

Presqu'au même moment, les compagnies *Price Brothers* et *Port-Alfred Pulp and Paper* (l'ancienne *Ha ! Ha ! Bay Sulphite*) font une offre d'achat de 10 000 000\$ pour les moulins de Chicoutimi et de Val-Jalbert. En novembre 1927, la *Québec Pulp and Paper Corporation* est créée.

Le 31 octobre 1930, la nouvelle compagnie arrête la production à Chicoutimi, prétextant des pertes de 300 000\$ et une dégradation du marché. Il faudra attendre jusqu'en 1942 et assister à une liquidation progressive des équipements avant que la *Québec Pulp and Paper Co* déclare faillite.



Fig. p. 30. Dessin d'un défibreur. Source : SHS, Catalogue d'appareils et machines de la C.P.C., p. 5.

Même si plusieurs groupes se montrent intéressés à acquérir le site de l'ancienne C.P.C., c'est le gouvernement Godbout, par le biais de la Commission des Eaux courantes, qui entame des procédures contre la compagnie pour une facture de 1 800 000\$ de redevances non payées sur le réservoir du lac Kénogami. C'est ainsi qu'en octobre 1942 le sort de la compagnie en est jeté. Il faudra attendre les années '50 pour voir revivre le site de l'ancienne C.P.C.

[31]

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

**“Joseph-Dominique Guay:
*aux sources de la modernité
à Chicoutimi.*”**

par Jérôme Gagnon, historien

[Retour à la table des matières](#)

Initiateur de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, journaliste, agriculteur, politicien et homme d'affaires, tous ces descriptifs s'appliquent à Joseph-Dominique Guay. Celui-ci, en effet, est une figure marquante de la fin du XIX^e siècle et du premier quart du siècle actuel. Doué de compétences exceptionnelles en plusieurs domaines, d'une confiance inébranlable en l'avenir et d'un esprit dynamique résolument orienté vers le progrès, Guay est de tous les projets de développement local et régional.

Son action coïncide avec l'entrée du Québec dans l'ère de la grande industrie. Ce bouleversement économique correspond à l'arrivée massive des capitaux anglo-américains et à la prise en charge des richesses du pays par l'étranger. À la fin du XIX^e siècle, peu de Canadiens français ont les moyens de financer les infrastructures nécessaires à l'établissement d'usines de plus en plus coûteuses en technologie. Le cas de la construction de la manufacture de pâte à papier à Chicoutimi fait exception à cette règle. La situation s'explique, en par-

tie, par une concentration de capitaux provenant du patrimoine familial de quelques riches intervenants de la société chicoutimienne, notamment Joseph-Dominique Guay. Il importe donc de connaître l'homme et son oeuvre afin de bien cerner l'esprit qui règne à Chicoutimi au moment où la ville entre de plain-pied dans l'ère industrielle et s'affirme en tant que métropole régionale.

Ses antécédents familiaux

Bien que fort entreprenant, J.-D. Guay n'est pas le seul responsable de sa réussite. Ses parents l'ont précédé dans la constitution des bases économiques de ses entreprises. En effet, il est le fils d'un marchand prospère de Chicoutimi, Jean « Johnny » Guay, originaire de La Malbaie. Né en 1828, le paternel débute sa carrière dans le négoce comme employé chez le commerçant J. Collard. Il arrive à Chicoutimi en 1848, lors des premiers balbutiements de la localité saguenéenne. En association avec Collard, Jean Guay y établit une entreprise commerciale qui connaît une croissance rapide et un succès évident, puisqu'à la mort de celui-ci l'entreprise occupe le second rang du commerce local, juste derrière la Compagnie Price.

Deux ans après son établissement à Chicoutimi, Guay épouse Marie-Émilie Tremblay, avec qui il aura onze enfants, sept garçons et quatre filles. En 1860, il rompt son association avec Collard et construit son propre magasin à l'embouchure de la rivière aux Rats. Guay développe son commerce en diversifiant ses activités : vente au détail, commerce des fourrures, agriculture, coupe et sciage du bois. Il possède, en plus de son magasin à Chicoutimi, trois moulins à scie au Saguenay et deux goélettes effectuant le transport des marchandises. En 1880, Johnny Guay possède une fortune évaluée entre 60 000\$ et 90 000\$.³⁸ En tant que figure marquante de la société chicoutimienne de l'époque, il occupe le poste de président de la commission scolaire, en plus de jouer un rôle important dans la politique locale. Reconnu pour ses convictions libérales, il est organisateur d'élections pour ce

³⁸ Russel Bouchard, *Histoire de Chicoutimi (1842-1893)*, Chicoutimi-Nord, L'Auteur, 1992, p. 108. [Livre en préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

parti et ses prises de bec avec les conservateurs caractérisent de façon colorée les moeurs politiques de l'époque.³⁹ Il ne craint pas de se lancer lui-même dans l'arène de la politique municipale, puisqu'il est le premier maire du village de Chicoutimi, de 1860 à 1870.⁴⁰

À sa mort, en 1880, c'est son épouse, Marie-Émilie Tremblay, qui hérite de la totalité de ses biens. Elle administrera le patrimoine familial de façon stricte, voire impitoyable. Même si les biens du défunt semblent diminuer après sa mort, il n'en demeure pas moins que son épouse saura conserver pour ses enfants une fortune qui jouera, dans le futur, un rôle majeur dans le développement économique local.

Il semble que la veuve de l'ancêtre Guay sait se faire apprécier de la population locale. Mgr Eugène Lapointe relate dans ses mémoires sa rencontre, en 1882, avec Marie-Émilie Tremblay, qu'il décrit en termes fort flatteurs :

« Madame Johnny Guay avait, en plus d'une instruction supérieure puisée aux Ursulines de Québec, si je ne me trompe, une distinction de manières peu commune, avec peut-être un peu [32] de hauteur. Elle était d'ailleurs très bonne. Ses filles aînées, madame Catellier et madame Jules Gagné, avaient hérité de ses plus éminentes qualités. J'ai rarement rencontré dans ma vie de femmes de si parfaite éducation, si distinguées et si sympathiques. Très religieuse, au reste, et pas mondaine du tout. »⁴¹

Très tôt Marie-Émilie Tremblay implique ses enfants dans les affaires familiales. L'aîné, Pierre-Alexis, se voit confier l'administration du magasin et du commerce du bois. Il s'intéresse également à l'industrie laitière qui commence à prendre de plus en plus de place au sein de l'agriculture régionale. En matière d'agriculture, toutefois, c'est Louis Guay qui s'illustre tout particulièrement. Récipiendaire de la médaille d'argent du Mérite agricole, il acquiert, en 1885, par donation de sa mère, une ferme de 160 hectares située près de la rivière Chicoutimi. Louis, ainsi que Pierre-Alexis, seront des intervenants importants dans les entreprises que fondera leur frère Joseph-Dominique. Il est

³⁹ À ce sujet lire Russel Bouchard, *La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs (1873-1882)*, Chicoutimi-Nord, L'Auteur, 1993, 596 p.

⁴⁰ Russel Bouchard, *Histoire...*, op. cit.

⁴¹ « Mémoires de Monseigneur Eugène Lapointe » dans *Saguenayensia*, vol. 30, no 1 (janvier-mars 1988), p. 42.

courant que plusieurs membres de la famille participent financièrement aux mêmes activités. C'est ainsi que prend toute l'importance du capital amassé par les Guay.

Il n'y a pas que les fils qui font prospérer le capital familial ; les filles du défunt marchand et les épouses des fils Guay s'adonnent, elles aussi, au commerce et aux finances. Ainsi, Odile Bossé, la femme de Pierre-Alexis, fonde la société Guay & Cie, par laquelle elle récupère une partie des biens perdus lors de la faillite de son mari en 1888. De plus, elle participe à plusieurs entreprises de son beau-frère Joseph-Dominique, notamment les compagnies d'aqueduc, d'électricité, de pulpe et l'hôtel le Château Saguenay. C'est également sous le nom de « Guay & Cie » que la compagnie de téléphone, fondée par Pierre-Alexis en 1892-1893, sera vendue en 1898 à J.-É.-A. Dubuc et F.-X. Gosselin. ⁴²

Ainsi, en observant l'activité économique de cette famille, nous pouvons mieux comprendre les raisons et les conditions initiales de l'accession de Chicoutimi au rang de ville industrielle d'importance nationale. On constate que l'accumulation d'un capital important à Chicoutimi provient des fonds d'une riche entreprise commerciale et se diversifie pour constituer, à même le pécule initial, un réseau familial d'investissement, en grande partie de nature commerciale, mais aussi agricole et foncière. Cette accumulation est à l'origine du développement industriel. Par contre, ce développement n'aurait pu être possible sans un profond désir de croissance, sans un esprit et une idéologie très puissante du progrès, véhiculés par l'élite de Chicoutimi à cette époque-là. Inspirée en grande partie par une nouvelle classe dirigeante, dont plusieurs membres proviennent des premières promotions du Séminaire de Chicoutimi, l'idée de développement est principalement véhiculée par Joseph-Dominique Guay. ⁴³

⁴² Alfred Dubuc, « Classes capitalistes, accumulation du capital et idéologie du progrès à Chicoutimi à la fin du XIX^e siècle » dans *Saguenayensia*, vol. 36, no 4 (octobre-décembre 1994), pp. 28-40.

⁴³ Ibid.

Des débuts formateurs

Joseph-Dominique Guay voit le jour à Chicoutimi le 14 avril 1866. Dès sa naissance, il est destiné à un avenir prometteur ; il a l'insigne honneur d'avoir pour parrain le curé de la paroisse, l'abbé Dominique Racine, qui deviendra, en 1878, le premier évêque de Chicoutimi.⁴⁴ Cette faveur démontre l'attachement traditionnel de la famille Guay à la religion catholique et le rang social qu'occupe cette famille au sein de la communauté locale. L'événement met aussi en évidence les liens étroits qu'entretiendront les autorités diocésaines avec les capitalistes locaux.

En 1873, âgé de sept ans, le jeune Joseph-Dominique entre en première année au Séminaire de Chicoutimi. Il fait partie du premier contingent d'élèves de l'histoire de cette école fondée par le curé Racine et qui est appelée à devenir l'institution d'enseignement par excellence dans la région. J.-D. Guay, comme plusieurs autres privilégiés, répond aux désirs de l'ambitieux curé de former, au sein de la communauté régionale, une élite intellectuelle et de futurs prêtres.

L'enseignement du Séminaire contribue grandement aux changements qui surviennent à la fin du XIXe siècle. Tout un groupe de nouvelles têtes instruites au Séminaire constitue l'élite progressiste de cette époque. Joseph-Dominique Guay relate d'ailleurs, en 1920, dans le journal *l'Aïma mater*, les souvenirs qu'il garde de la première année d'histoire de cette école. Dans sa relation, il esquisse un tableau des premiers élèves inscrits en 1873. Sur les 21 jeunes postulants, plusieurs sont devenus prêtres, et une bonne partie sont impliqués de différentes façons dans la vie régionale. C'est le cas d'Ovide Bossé fils, notaire, d'Edmond Savard, médecin et député fédéral de Chicoutimi-Saguenay (1917-1925), de Paul-Vilmond Savard, avocat et député fédéral (1891-1892, 1896-1900).

J.-D. Guay garde un souvenir vivace de cette époque charnière de sa vie. C'est entre les murs du Séminaire que, sans doute, il a jeté les

⁴⁴ Raymond Desgagné, « Joseph-D. Guay (1866-1925) » dans *Saguenayensia*, vol. 10, no 4 (juillet-août 1968).

bases de ses futures réalisations. Si ses qualités d'agriculteur, son sens des affaires et ses aptitudes pour la chose publique sont des acquis familiaux, ses habiletés pour l'écriture et le journalisme, il les a développées au cours de ses sept années d'étude à Chicoutimi. Guay nous a laissé de nombreux détails des premiers temps de la vénérable institution, de 1873 à 1875, quand les classes du Séminaire étaient dispensées dans l'école du centre de la ville que la commission scolaire avait cédée aux autorités du nouvel établissement d'enseignement. Guay décrit ce bâtiment en mentionnant qu'il s'agissait de l'âge de bois de cette école :

« On peut dire des deux premières années, 1873-1875, que ce fut l'Âge de bois du Séminaire de Chicoutimi. En effet tout était de bois dans cette maison : fondations, planchers, murs, cloisons, escaliers, couverture. En récréation les amusements principaux suivaient les saisons, c'était la toupie de bois et le patin monté sur bois. Au dortoir les lits en usage étaient des baudets avec assemblages en bois. Le chauffage, cela va sans dire, se faisait exclusivement au bois... » ⁴⁵

La majorité des enseignants avaient reçu leur formation au Séminaire de Québec. Cette institution prestigieuse constituait [33] alors un modèle pour son homologue de Chicoutimi. Le costume choisi par le curé Dominique Racine était donc le même que celui porté par les séminaristes de Québec :

« ...capot et casquette de drap bleu à nervures blanches avec ceinture de laine verte. Cela n'était pas pour déplaire aux parents, c'était le meilleur moyen d'obliger leurs enfants à soigner leur maintien et à prendre cet air de distinction que l'on a si souvent remarqué et qui n'a fait que s'accentuer. Quant à nous, élèves, le capot avait toujours agréablement impressionné nos jeunes esprits, souvent nous avons jeté un regard d'envie sur les rares écoliers qui revenaient, en vacances, des collègues étrangers. Nous en

⁴⁵ « Souvenirs du jeune âge » dans *Alma mater*, novembre 1920, pp. 15-16, et décembre 1920, pp. 21-22.

étions fiers et aussi heureux de nous en revêtir que les finissants sont joyeux de les jeter aux orties aussitôt finis les derniers examens. » ⁴⁶

J.-D. Guay fait ses études à Chicoutimi jusqu'en classe de rhétorique. Il complète ensuite ses deux années de philosophie au Petit Séminaire de Québec. En 1884, il entreprend des études de droit à l'Université Laval ; c'est à ce moment qu'il commence à s'investir dans de nombreuses activités d'agriculture, de commerce et de politique. Il est engagé comme clerc au cabinet du futur mari de sa soeur Louise, le juge J.-A. Gagné. Il fait également ses débuts dans le monde du journalisme et, petit à petit, s'éloigne de sa formation en droit. ⁴⁷ Il est probable que cette formation, bien qu'il n'en fera pas sa carrière, aura quelques utilités dans ses entreprises. Quoi qu'il en soit, Guay occupera sa première fonction judiciaire en 1905 lorsqu'il sera nommé commissaire de la Cour supérieure de Chicoutimi. ⁴⁸

Au mois d'août 1886, le journal *Le Réveil du Saguenay* est fondé à Chicoutimi. La parution de cet organe d'information ne sera que de courte durée, mais c'est l'occasion rêvée pour Guay d'y apprendre les fondements du journalisme et du fonctionnement d'un journal. Guay écrit dans cet hebdomadaire quelques articles avant d'entreprendre, deux semaines après l'arrêt de parution du *Réveil*, la fondation du journal *Le Progrès du Saguenay*. ⁴⁹

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Raymond Desgagné, *op. cit.*

⁴⁸ Il s'agit d'une fonction n'existant plus aujourd'hui mais qui correspond de près ou de loin au rôle de greffier. Le commissaire de Cour devait recevoir les affidavits pour la Cour à laquelle il était assigné. ANQC, fonds de la SHS, document 56.

⁴⁹ Raoul Lapointe, *Histoire de l'imprimerie au Saguenay*, Chicoutimi, 1969, publication de la Société historique du Saguenay, no 22, p. 54.



*Fig. p. 33. J.-D. Guay et son épouse lors d'un voyage à Rome, en 1898.
Source : ANQC, fonds SHS.*

Profession : journaliste

Tout au long de sa carrière J.-D. Guay cumule les fonctions et les professions. Parmi celles-ci, c'est sans doute le métier de journaliste qui le caractérise le plus. Partout où son nom apparaît, journaux, documents officiels et titres honorifiques, le qualificatif de journaliste le suit. Guay a joué en effet un rôle majeur dans l'histoire de la presse écrite régionale. Il fut un des fondateurs du seul journal au Saguenay comptant aujourd'hui plus de cent ans d'existence, soit *Le Progrès du Saguenay*, dont le premier numéro est paru à Chicoutimi le 18 août 1887. En en-tête de ce nouvel hebdomadaire, on retrouve alors les noms d'Alphonse Guay, frère de Joseph-Dominique, propriétaire et imprimeur du journal, J.-D. Guay et Louis de Gonzague Belley, rédacteurs. Suivant la coutume, la première parution affiche les couleurs et les objectifs du journal ainsi que les tendances du propriétaire et des rédacteurs :

« Notre journal est né sous l'inspiration d'une idée de progrès et d'avancement.

« Le Saguenay touche à une ère de prospérité : la locomotive vient de siffler samedi sur les hauteurs de la Pointe-taux-Trembles [Chambord], annonçant au Lac St-Jean qu'une communication facile le reliera désormais aux grands centres commerciaux,

« Dans une couple d'année, Chicoutimi aura le même avantage...

« Indépendant en politique, toujours sur la brèche quand il s'agira d'agriculture et de l'industrie, de quelques progrès, voilà ce que se propose d'être notre journal, il est son programme... » ⁵⁰

Politiquement indépendant ? Il le sera jusqu'à un certain point. J.-D. Guay est, à cette époque, conservateur et ne s'en cache pas. Attaché à l'agriculture, à l'industrie et au progrès ? Nul ne peut le nier. Le nouvel hebdomadaire chicoutimien en fait son cheval de bataille et ce pendant de longues années, même après la disparition des fondateurs. L'agriculture est en effet la préoccupation première du journal. J.-D. Guay consacre, à chaque numéro, de nombreuses colonnes à l'agriculture régionale. En outre, *Le Progrès du Saguenay* est le principal promoteur de l'industrie naissante. Le ton qui ressort du journal est optimiste. Le monde entier est tourné vers le progrès et l'avancement technologique. La prospérité économique est le leitmotiv de l'époque et Chicoutimi, comme le reste de la région, se doit de prendre sa place et de se démarquer dans ce nouvel ordre. Toutes tentatives de régression et de stagnation sont dénoncées avec virulence dans l'hebdomadaire.

[34]

Au cours de son histoire, *Le Progrès du Saguenay* va connaître plusieurs bouleversements administratifs et internes. Le 11 octobre 1888, Louis de Gonzague Belley se retire de la rédaction et J.-D. Guay se consacre seul à cette tâche avant de devenir, quelque temps plus tard, propriétaire et seul maître à bord. ⁵¹ Âgé de 22 ans, il entre-

⁵⁰ « Notre programme » dans *Le Progrès du Saguenay*, 18 août 1887, p. 2.

⁵¹ *Le Progrès du Saguenay*, 3 janvier 1889.

prend de plain-pied sa carrière de journaliste et, par le fait même, fait son entrée dans le monde des affaires. Ses tâches sont nombreuses. C'est sans doute pour cette raison qu'il ne se présente pas aux examens du Barreau, mettant ainsi en veilleuse la carrière à laquelle il se destinait initialement.⁵² *Le Progrès du Saguenay* sera pendant près de vingt ans la propriété de J.-D. Guay. Il le laissera, en 1908, aux soins du Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, dirigé par le consortium économique de J.-É.-A. Dubuc et de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi.



Fig. p. 34. L'édifice de la « Bonne Ménagère » où furent situés les locaux du Progrès du Saguenay pendant quelques années. Source : ANQC, fonds SHS.

En septembre 1889, J.-D. Guay épouse Maria Morin, la fille d'un marchand de Chicoutimi, Israël Morin. De ce mariage naîtront quatre garçons et deux filles. Cette union affermit les bases économiques des entreprises de l'époux, puisque la famille Guay s'associe au capital commercial d'un marchand prospère.

⁵² Raymond Desgagné, *op. cit.*

À l'avant-garde de l'agriculture régionale

Lors de la signature de son contrat de mariage, le 1er septembre 1889⁵³, Joseph-Dominique Guay reçoit de sa mère, en plus d'une somme de 4000\$, les terrains, la bâtisse et les machines du *Progrès du Saguenay* que cette dernière contrôle par hypothèque. En outre, Marie-Émilie Tremblay donne à son fils une terre de 162 acres avec bâtiments, dépendances, instruments et animaux. Ce sera, à n'en pas douter, une contribution appréciable aux succès agricoles du jeune journaliste. Par la suite, Guay acquerra de nombreuses terres près de la rivière Chicoutimi, dans les paroisses de Chicoutimi et de Laterrière, lui permettant ainsi d'élargir le potentiel de ses cultures et le volume de sa production.

J.-D. Guay s'avère un agriculteur hors pair. L'utilisation de méthodes nouvelles et l'application des dernières techniques en matière de culture lui permettent d'atteindre un rendement des plus élevés et une production de toute évidence exceptionnelle pour ses terres. Sa prospérité et ses connaissances lui valent une certaine notoriété et il est appelé à parcourir la région, donnant des conférences et fondant des cercles agricoles dans les paroisses du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Haute Côte-Nord. Il n'est donc pas surprenant qu'on le retrouve, au début des années 1890, à la présidence de la Société d'agriculture régionale. Il conservera ce titre et s'acquittera de cette tâche jusqu'à la fin de sa vie.

Sa compétence en matière d'agriculture est reconnue à travers la province. Le *Progrès du Saguenay* ne cesse de faire état des prix qu'il reçoit dans les différentes expositions agricoles du Québec. Aussi, en 1896, il est invité à faire partie du comité des juges de l'exposition provinciale de Montréal.⁵⁴

À l'instar de son aîné Pierre-Alexis, il s'intéresse aussi au commerce du beurre et du fromage. Devenus le fer de lance de l'agricul-

⁵³ Contrat de mariage entre Joseph-Dominique Guay et Maria Morin, passé devant le notaire Séverin Dumais, le 1^{er} septembre 1889, no 3870.

⁵⁴ Le Progrès du Saguenay, 17 septembre 1896.

ture régionale, ces produits amènent Guay à fonder, en 1895, avec son ami le banquier J.-É.-A. Dubuc, un groupe d'intérêt visant à vendre, soit à l'encan soit par exportation, les produits de plus de 25 fromagers de la région. Ce syndicat du fromage permet aux producteurs locaux de contrôler les prix et d'accroître leurs ventes à l'étranger. Comme *Le Progrès du Saguenay* semble se plaire à l'annoncer, la mise sur pied du syndicat fait boule de neige et l'idée trouve preneur à l'extérieur du Saguenay.

« La formation de notre syndicat de vente et son fonctionnement intéressent au plus haut point les producteurs de fromage à l'étranger. Nous voyons par nos échanges que des démarches sont faites en plusieurs endroits pour former des Cheese boards comme le nôtre... » ⁵⁵

« Tout le fromage du Syndicat, environ 4000 meules, a été vendu lundi après-midi à M.M. Boivin & Côté à raison de 7 cents comptant... » ⁵⁶

Les activités agricoles et la vente du fromage sur les marchés nationaux et internationaux permettent à J.-D. Guay de nouer des relations avec de nombreuses personnalités de l'extérieur de la région, qui lui seront fort utiles au moment où il [35] recherchera des investisseurs et des capitaux pour ses autres entreprises. C'est ainsi que J.-A. Couture, vétérinaire de l'Université Laval, fondateur de la Société des éleveurs canadiens et responsable de l'enregistrement du bétail au Québec, et Némèse Garneau, commerçant, agriculteur et ministre de l'agriculture en 1903, font partie, en 1897, des premiers investisseurs de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. D'autre part, c'est grâce aux exportations de fromage vers l'Angleterre, auxquelles s'adonne la mai-

⁵⁵ *Le Progrès du Saguenay*, 4 juillet 1895, p. 1.

⁵⁶ *Le Progrès du Saguenay*, 28 juillet 1895, p.1.

son Côté & Boivin⁵⁷, que la C.P.C. pourra développer son réseau d'exportation de pulpe vers l'Europe.⁵⁸

Avis de publication des lettres patentes de la Compagnie électrique de Chicoutimi

Avis public est par le présent donné que, en vertu de la "loi corporative des compagnies à fonds social", des lettres patentes ont été émises sous le grand Sceau de la province de Québec, en date du seizième jour d'août courant, constituant en corporation le révérend Léon Parent, prêtre, V.F., procureur du Séminaire de Chicoutimi ; Joseph D. Guay, journaliste et maire de la ville de Chicoutimi ; Louis de Gonzague Belley, avocat et membre du Parlement ; François-Xavier Gosselin, avocat et protonotaire de la cour supérieure ; Paschal-Hercule Boily, marchand et conseiller de la ville de Chicoutimi ; William Warren, contracteur, tous de la ville de Chicoutimi ; Louis Guay, cultivateur et préfet du comté de Chicoutimi ; François Brassard, cultivateur et conseiller municipal du township de Chicoutimi ; William Tremblay, arpenteur, ces trois derniers du township de Chicoutimi et Elzéar Boivin, arpenteur du village de Bagotville, pour fabriquer, produire, fournir, employer, vendre ou louer la lumière, la chaleur et la force motrice produite par l'électricité, dans la ville et le comté de Chicoutimi ; fournir, vendre ou louer la force motrice en général, dans la ville et le comté de Chicoutimi ; établir, construire, acheter, louer et exploiter toutes lignes en fil de fer, des tuyaux ou autres appareils pour conduire l'électricité, pour les dites fins, entre tous endroits dans le comté de Chicoutimi, soit par terre, soit par eau, et faire connexion lorsqu'il sera nécessaire pour les fins de ses opérations avec les lignes de toute compagnie télégraphique dans les limites du comté de Chicoutimi, sous le nom de "Compagnie électrique de Chicoutimi", avec un fonds social s'élevant en totalité à dix mille piastres (\$10,000), divisé en cent parts (100) de cent piastres (\$100.00) chacune.

Daté au bureau du secrétaire de la province de Québec, ce seizième jour d'août 1895.

⁵⁷ Cette maison de commerce est fondée par l'association d'Onésime Côté et d'Elzéar Boivin. Ces deux commerçants sont, par ailleurs, des investisseurs de plusieurs projets de J.-D. Guay, la Compagnie municipale des Eaux, la Compagnie électrique, la C.P.C., ainsi que la Compagnie du Château Saguenay.

⁵⁸ Alfred Dubuc, *op. cit.*, p. 34.

LOUIS P. PELLETIER,

3171

Secrétaire de la province.

Source : *Gazette officielle du Québec*, Juillet-Décembre 1895, pp. 1880-1881.

La politique municipale

Au début des années 1890, la ville de Chicoutimi est en proie à une véritable stagnation économique, sociale et politique. Les finances de la ville sont au plus mal et ne sont guère utilisées qu'à des fins de changements mineurs et à l'exécution de quelques travaux sur les infrastructures déjà existantes. L'économie locale basée sur l'industrie du bois de sciage tire de la patte et il n'y a que l'arrivée du train, en 1893, qui peut améliorer un peu les choses. Les quelque 2400 habitants de Chicoutimi ont véritablement besoin d'un profond changement et d'un développement à tous les niveaux. C'est pourquoi J.-D. Guay et une équipe jeune et progressiste décident de prendre les rênes du pouvoir municipal.

Au printemps 1894, l'offensive est lancée. Guay utilise son journal pour pourfendre l'administration du maire David Tessier⁵⁹, en place depuis 1891. Le *Progrès du Saguenay* attaque sur tous les fronts : non respect de la nouvelle charte municipale, iniquités dans le rôle de perception des taxes, incapacité de l'équipe en place à percevoir les subsides nécessaires à son fonctionnement ; même les membres du Conseil, selon le journal de Guay, ne payent pas ce qu'ils doivent. Tous les torts sont portés au compte de la négligence et de l'incompétence de l'administration Tessier. Le *Progrès* n'y va pas de main morte.

Dans son édition du 27 décembre 1894, il publie le rapport d'une assemblée au cours de laquelle J.-D. Guay fait le procès du Conseil de ville et accuse celui-ci d'être la cause des retards de la ville saguenéenne.⁶⁰ Une seule solution s'impose : remplacer le Conseil. Le bouillant journaliste affirme, lors de cette réunion, qu'il n'a pas l'intention de briguer le poste de maire. Pourtant, le 17 janvier 1895, la liste officielle des candidats est publiée et Guay se présente, largement appuyé, contre David Tessier.⁶¹ Quelques jours plus tard, le lundi 21

⁵⁹ David Tessier fait partie de la vieille garde de Chicoutimi. Il est marchand depuis plusieurs années, en association avec Jean-Baptiste Petit, le célèbre chroniqueur sur la vie à Chicoutimi à cette époque.

⁶⁰ Le *Progrès du Saguenay*, 27 décembre 1894.

⁶¹ Le *Progrès du Saguenay*, 17 janvier 1895.

janvier, ont lieu les élections et c'est J.-D. Guay et la plupart des membres de son équipe qui sont élus. Nommé maire à la première séance du nouveau conseil, il met immédiatement cartes sur table et énonce un programme clair et sans appel. Il compte tout d'abord mettre de l'ordre dans les finances publiques pour ensuite lancer Chicoutimi sur la voie du progrès.

L'administration Guay, qui débute en 1895 pour se terminer avec la démission de celui-ci au mois de mars 1902, contribue à élever Chicoutimi au rang de véritable ville. Les améliorations ne manquent pas : service [36] d'égout, macadamisage des rues, construction de trottoirs, réparation de ponts, construction d'un hôtel de ville et aménagement d'un marché public. Les investissements privés croissent également de façon notable. De nombreuses compagnies d'utilité publique et quelques industries s'installent à Chicoutimi. Derrière ces projets, J.-D. Guay est souvent un des principaux investisseurs. Il n'est donc pas surprenant que lui et ses partenaires fassent l'objet de nombreuses accusations de conflit d'intérêts. On assiste, à cette époque, à un véritable renversement de pouvoir. Les nouveaux capitalistes, J.-D. Guay en tête, noyautent et utilisent le pouvoir municipal au détriment des anciens maîtres de Chicoutimi, les Price. Cette époque est marquée par de nombreuses poursuites devant les tribunaux et par une lutte ouverte entre les deux parties sur la place publique. Bien entendu, le tout est véhiculé avec emphase par les journaux : *Le Progrès du Saguenay* d'un côté, et de l'autre, *Le Protecteur* et *La Défense* jouant, tour à tour, le rôle de contrepoids à ce pouvoir d'apparence si absolu.⁶² Dans cette lutte qui divise farouchement la population chicoutimienne, il convient de souligner le rôle primordial de Louis de Gonzague Belley, « l'avocat chicaneux », ex-confrère journaliste de J.-D. Guay et archange de la résistance au parti du progrès. Ses attaques sont cinglantes et audacieuses. Personne n'échappe à sa critique, pas même le clergé local qui se retrouve, à certains moments, impliqué dans de lamentables luttes devant les tribunaux.

Qu'à cela ne tienne, J.-D. Guay est populaire ! Il représente le progrès et la prospérité, son nom suscite la confiance et une bonne partie de la population n'y voit que des avantages. Chicoutimi connaît en

⁶² Gaston Gagnon, « Pouvoirs et société à Chicoutimi » dans *Saguenayensia*, vol. 22, nos 3-4 (mai-août 1980), pp. 128-134.

effet une période de grande effervescence économique et le maire est réélu trois fois. Cela ne l'empêchera pas non plus de faire un retour en politique entre 1922 et 1923.



Fig. p. 36. J.-D. Guay était reconnu pour ses talents de chasseur. Source : ANQC, fonds SHS.

La Compagnie d'électricité

Un des projets auquel Guay tient le plus est l'installation d'un réseau d'éclairage à l'électricité. Son voeu de doter Chicoutimi d'une telle innovation n'est pas exceptionnel, ni nouveau. L'électricité est, à cette époque, la grande vedette. Il s'agit de la technologie qui suscite le plus d'enthousiasme. Ses utilités sont nombreuses et Chicoutimi, comme toutes les villes du Québec, se doit d'en profiter. Ainsi, dès le premier numéro du *Progrès du Saguenay*, en 1887, J.-D. Guay écrit :

« Le gaz est remplacé partout par la lumière électrique et cela pour la bonne raison que toutes les villes qui ont les moyens de se payer le service du gaz ont aussi les moyens de se payer le luxe de la lumière électrique.

« ...Après Ottawa est venu Québec et après Québec viendra probablement Montréal qui déjà est éclairé partiellement à l'électricité...

« Plus tard dans un avenir qui n'est peut-être pas aussi éloigné que nous le croyons, nous aurons le même avantage et la chose est d'autant plus probable que nous possédons des pouvoirs d'eau incomparables et qui font l'admiration de tous les visiteurs. » ⁶³

Tel que l'a pressenti J.-D. Guay, Chicoutimi se dote de la lumière électrique quelques années après Québec, soit en 1895. Ce n'est pas l'administration municipale qui offre alors cette commodité à la population, elle n'en a pas les moyens. Tout au plus peut-elle offrir des conditions favorables pour que des investissements privés se chargent de cette innovation majeure.

Le projet se met en branle en 1894. Pierre-Alexis Guay se rend à Québec afin de recueillir toute l'information concernant la construction d'un réseau électrique. Le 13 décembre, le *Progrès du Saguenay* annonce la formation prochaine de la compagnie, qui recevra ses

⁶³ « La lumière électrique à Québec » dans *Le Progrès du Saguenay*, 18 août 1887, p. 1.

lettres patentes le 16 août 1895. Malgré l'opposition de la Compagnie Price, J.-D. Guay et ses amis réussissent à acquérir du gouvernement du Québec des droits sur les pouvoirs d'eau de la rivière Chicoutimi. Ainsi, le 21 février 1895, on annonce que les installations de la centrale électrique seront situées sur l'île de la rivière Chicoutimi acquise pour la circonstance.

Bénéficiant de certains privilèges accordés par le Conseil de ville — exemptions de taxes et droits d'exploitation exclusifs de vingt ans — la compagnie débute les travaux au mois de mars 1895. L'hebdomadaire de Guay annonce alors [37] que les travaux de la chaussée en vue de recevoir les infrastructures électriques sont en bonne voie de réalisation et que le bois nécessaire à la construction des dalles, ponts et bâtisse de la centrale ainsi que les poteaux sont sur place. Ainsi, l'ingénieur responsable du projet, J.-F. Guay, est arrivé à Chicoutimi.⁶⁴ La construction dure jusqu'à la fin de l'année. Le réseau est inauguré le 25 décembre 1895, lors de la messe de minuit à la cathédrale :

« L'effet est grandiose, l'installation a été faite avec un goût que l'on ne peut apprécier que pendant les offices. Notre cathédrale, si belle déjà, éclairée à la lumière électrique pendant les offices religieux présente un aspect merveilleux. »⁶⁵

Il s'agit ici d'un premier pas majeur pour J.-D. Guay dans son projet de modernisation de Chicoutimi. Il n'est pas seul dans ce projet. Sa famille, bien entendu, s'implique activement. Tout un réseau local d'intervenants vient compléter cette équipe, dont plusieurs personnalités influentes faisant partie de l'élite : le protonotaire F.-X. Gosselin, le Séminaire, par le biais de son procureur Léon Parent, les marchands Onésime Côté et Elzéar Boivin, le banquier J.-É.-A. Dubuc, etc. Ce sont ces mêmes personnages que l'on retrouve impliqués dans beaucoup d'autres projets de J.-D. Guay. On assiste ainsi à la formation à Chicoutimi d'un véritable groupe d'intérêt qui prend en charge le développement local.

⁶⁴ Le Progrès du Saguenay, 21 mars 1895, p. 5.

⁶⁵ Le Progrès du Saguenay 31 décembre 1895.

Un système d'aqueduc

Chicoutimi possède depuis plusieurs années un réseau d'aqueduc en bois qui, manifestement, ne répond plus aux exigences d'une ville appelée à croître considérablement. Ainsi, la population de Chicoutimi est invitée, en 1895, à se prononcer sur la meilleure façon de se munir d'un système d'eau courante avec tuyaux en fer. Devant l'impossibilité pour la ville de prendre en charge la construction et le fonctionnement de l'aqueduc, la tâche est confiée à une compagnie privée formée par J.-D. Guay, ses partenaires habituels et plusieurs citoyens favorables à ce projet. La nouvelle société porte le nom de Compagnie municipale des eaux. Forte d'un capital de 50 000\$, elle entreprend les travaux au début du mois de juin 1895. Les plans du système d'aqueduc sont l'oeuvre de l'ingénieur belge Louis de la Vallée-Poussin.



Fig. p. 37. La maison ancestrale qu'habitait Guay, communément appelée la « Vieille Maifon », située sur la rue Racine, à Chicoutimi. Source : ANQC, fonds Lemay.

Ce nouveau système utilise la force gravitationnelle pour alimenter la ville en eau potable : la source des conduites se situe sur la rivière Chicoutimi, à un niveau plus élevé que l'ensemble du réseau. Un système de pompes perfectionnées constitue la base des installations. Les travaux de construction du réseau de tuyauterie sont effectués par une équipe d'une centaine d'hommes qui implantent le système de conduites de façon à desservir la presque totalité des rues de Chicoutimi. Les travaux de l'aqueduc sont presque achevés à la fin de l'année 1895, qu'on prévoit déjà une extension jusqu'à l'Hôtel-Dieu, en passant par le Séminaire. D'autres projets sont envisagés. En 1897, les promoteurs comptent construire un tronçon jusqu'à Rivière-du-Moulin. ⁶⁶

Fort de ces innovations, J.-D. Guay peut enfin s'attaquer à l'essentiel de son projet. Même si Chicoutimi est lancée sur la voie du développement, la ville doit maintenant posséder une industrie capable de révolutionner les conditions économiques de la population locale.

La fondation de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi

La stratégie d'abord envisagée par J.-D. Guay et ses partenaires pour doter Chicoutimi d'une industrie est de tenter d'attirer au Saguenay d'éventuels investisseurs étrangers. Ainsi, le Conseil municipal autorise les dépenses nécessaires pour publiciser, dans les journaux de Montréal, les avantages dont dispose Chicoutimi pour l'installation d'entreprises industrielles. ⁶⁷ En effet, afin de démontrer leur détermination, les élus de la ville offrent aux futurs promoteurs des conditions très avantageuses : exemption de taxes, bonis et autres facilités.

Cette campagne publicitaire semble avoir porté ses fruits puisque, le 4 juin 1896, le *Progrès du Saguenay* annonce la visite d'un certain Mc Farlane, gérant de la *Canada Paper Co.* [38] Encore une fois, c'est J.-D. Guay qui est entré en communication avec celui-ci pour l'inciter

⁶⁶ Le Progrès du Saguenay 1895-1896.

⁶⁷ ANQC, Fonds Dubuc, cote 1.6.9.4, F.-X. Gosselin, document dactylographié sur l'histoire de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, p. 2.

à s'intéresser à sa ville. Mc Farlane semble disposé à construire une usine de fabrication de pulpe et de papier sur la rivière Chicoutimi. La visite qu'il fait des lieux, en compagnie du maire, l'enchantent. D'ailleurs, il fait part à ce dernier qu'il n'exige aucun boni pour l'instant et qu'il se contenterait d'une exemption de taxes. Des démarches sont alors entreprises afin d'acquérir des terrains en bordure de la rivière. C'est alors que le projet semble prendre l'eau. Le notaire F.-X. Gosselin nous en fait d'ailleurs la relation :

« Les propriétaires de terrains en bordure des rives de la rivière étaient prêts à les vendre sans arrière-pensée de spéculation, comprenant qu'il fallait avant tout servir l'intérêt général et que le progrès de la ville les indemniserait bien mieux de leurs sacrifices que le petit bénéfice qu'ils pouvaient tirer de leurs terrains.

« Il y en eut un, pourtant, qui ne marcha pas d'accord. Il proposa de vendre à la maison Price à un prix qui pouvait donner à chaque propriétaire un léger profit de \$400 ou \$800. Il se croyait pratique, il ne faisait preuve que d'étroitesse d'esprit et de vues. Accepter cette proposition c'était retourner aux errements auxquels nous voulions mettre fin, c'était reprendre son petit train-train de vie arriérée, ennuyeuse et sans espoir d'amélioration, c'était se réenliser dans cet engourdissement qui était la cause de la stagnation des affaires, c'était en un mot se condamner à vivre à tout jamais comme nous avons toujours vécu dans le passé sous l'œil paternel de MM. Price qui retiraient du Saguenay les millions et ne nous laissaient que les pitons. » ⁶⁸

⁶⁸ Ibid.

*Lettre de recommandation de J.-D. Guay
pour une audience auprès du pape*

À son Excellence Monseigneur Tamassi, Internonce Apostolique à La Haye. Rome.

Mon cher Seigneur :

Je suis heureux de vous présenter, avec l'hommage de mes sentiments affectueux, Son Honneur le Maire de la Ville de Chicoutimi, M. J.-D. Guay et Madame la Mairesse.

Ces deux personnages distingués, après avoir visité une partie de l'Europe, désirent voir Rome et surtout avoir le bonheur d'être admis à l'audience du Souverain Pontife.

C'est une faveur à laquelle Mr le Maire et Mde la Mairesse tiennent plus qu'à tout au monde et je m'empresse d'assurer Votre Excellence que l'illustre visiteur a mérité cette insigne faveur par la générosité qu'il déploie pour le soutien des oeuvres et des institutions religieuses de mon diocèse, par le zèle intelligent qu'il déploie depuis plusieurs années en faveur de la classe ouvrière, par la création d'établissements industriels importants où le peuple de la Ville de Chicoutimi trouve, avec le pain quotidien, l'atmosphère d'atelier chrétien tel que le désire le grand pape des ouvriers.

Aussi, Monseigneur, connaissant le crédit dont votre Excellence jouit à bon droit au Vatican par les services importants qu'Elle a rendus à l'Église, je suis convaincu que votre recommandation assurera à M. le Maire de Chicoutimi la faveur d'une audience dans laquelle le grand pape qui aime tant les ouvriers accordera avec effusion une bénédiction au protecteur de la classe ouvrière de ma Ville épiscopale et à sa digne compagne.

Veillez agréer, Excellence, l'hommage de mes plus affectueux sentiments en N.S.

† Michel-Thomas,
Évêque de Chicoutimi.

Évêché de Chicoutimi.

3 septembre 1899.

Source : Copie conservée aux ANQC, Fonds SHS, dossier 161, pièce 7.

De toute évidence refroidi par cette situation, Mc Farlane ne donne pas suite à son projet. J.-D. Guay et le parti du progrès se retrouvent devant une seule alternative, agir eux-mêmes. C'est ainsi que le petit groupe dirigé par Guay se met en quête d'un projet d'industrie viable pour Chicoutimi. De nombreux voyages sont effectués au Québec, en Ontario et aux États-Unis dans le but de se rendre compte des possibilités qui s'offrent à eux. Des projets sont pressentis : fabrique de cigares, filature de laine, etc. Toutefois, c'est la fabrication de la pulpe qui occupe toujours l'esprit des entrepreneurs Chicoutimiens. Toutes les facilités pour une telle industrie se retrouvent à Chicoutimi et c'est ce projet qui, plus que jamais, intéresse Guay et compagnie. Le *Progrès du Saguenay* est très loquace à ce sujet. L'idée d'une pulperie n'est pas nouvelle : Guay a déjà publié de nombreux articles vantant les mérites d'un tel produit. Tout est en place. J.-D. Guay et sa famille possèdent des territoires de coupe très bien situés en amont sur la rivière du Moulin et aussi sur le pourtour du lac Kénogami. De [39] plus, la rivière Chicoutimi offre un potentiel énergétique idéal au fonctionnement des usines. Une partie des terrains sont déjà entre les mains du groupe d'investisseurs, notamment l'île sur laquelle sera construite la première manufacture. ⁶⁹

Étant donné que le capital étranger se fait prier, ce sont donc des investisseurs locaux qui impliqueront leurs avoirs dans l'ambitieux projet. En tête de liste se trouve J.-D. Guay qui, fort de la fortune familiale, fournira la part la plus substantielle de cette grande entreprise financière. Le 26 novembre 1896, le *Progrès du Saguenay* annonce la fondation prochaine de la manufacture de pulpe. À la première assemblée, le 6 décembre 1896, les actionnaires décident de se regrouper sous la raison sociale de *Compagnie de pulpe de Chicoutimi*. ⁷⁰ J.-

⁶⁹ Il s'agit ici de l'île Électrique, où on avait installé la première centrale électrique l'année précédente. Cette île, si on en croit les dires du fils de J.-D. Guay, Jean-Joseph, fut achetée par son père à la Compagnie Price pour installer une colonie de lapins. Cette dernière raison était en fait un subterfuge pour ne pas éveiller les soupçons de Price sur les activités industrielles qui se préparaient. *Propos de Jean-Joseph Guay recueillis par l'abbé Victor Tremblay le 28 janvier 1952*, Société historique du Saguenay, mémoire no 405.

⁷⁰ F.-X. Gosselin, *op. cit.*, p. 3.

D. Guay joue un rôle important dans les premières années de la compagnie. Président à compter de 1897, il commence à se retirer de l'entreprise vers 1902. Il demeurera actionnaire pendant encore quelques années et ses bons offices seront un atout précieux pour maintenir l'approvisionnement en bois de la C. P.C.

Cela nous laisse entrevoir qu'il était avant tout un homme d'idées. Il dirigeait la mise en oeuvre de la plupart de ses grands projets. Une fois ceux-ci bien lancés et sur la voie du succès, il n'avait de cesse que de s'attaquer à d'autres défis. Quoi qu'il en soit, la mise en place des moulins de pulpe a représenté un tournant majeur et marquant dans la révolution de la ville de Chicoutimi. C'est sans aucun doute l'élément déterminant de son entrée dans le monde moderne : c'est grâce à l'initiative d'hommes comme J.-D. Guay qu'elle a pu prendre son véritable essor et assurer à sa population le confort d'une situation économique enviable.

J.-D. Guay sur tous les plans

J.-D. Guay collectionne les succès. Propriétaire et rédacteur d'un journal, maire de la ville, principal promoteur industriel de Chicoutimi, il juge alors le moment venu de tenter sa chance en politique provinciale, aux élections du printemps 1897. La lutte est acharnée, mais les résultats sont décevants pour le premier magistrat de Chicoutimi. Son adversaire, Honoré Petit, a l'expérience de la politique⁷¹. Il est député de Chicoutimi depuis 1892 et compte parmi ses supporters la puissante Compagnie Price. De plus, Petit possède l'appui du gouvernement en place. Ce sont d'ailleurs les raisons qu'invoque Guay pour expliquer sa défaite.⁷²

⁷¹ Honoré Petit est maire du village de Sainte-Anne et a été préfet du comté de Chicoutimi de 1879 à 1881 et de 1885 à 1891. Sylvain Gaudreault, « La vie quotidienne d'un député du Saguenay au début du XX^e siècle : le cas d'Honoré Petit » dans *Saguenayensia*, vol. 35, nos 3-4 (juillet-décembre 1993), p. 45.

⁷² Le Progrès du Saguenay, 13 mai 1897, p.1.



Fig. p. 39. L'hôtel de luxe « Le Château Saguenay », une des nombreuses réalisations de J.-D. Guay. Source : ANQC, fonds SHS.

Les contrecoups de ce revers ne tardent pas à se dissiper, puisque dès le mois de novembre Guay annonce dans son journal que des travaux d'excavation sont en cours en vue d'édifier à Chicoutimi un hôtel de luxe, le Château Saguenay. Il est en effet conscient depuis quelques années que Chicoutimi ne possède pas l'infrastructure nécessaire pour recevoir les nombreux touristes qui affluent dans la région au cours de la belle saison. Il a d'ailleurs entrepris des démarches auprès du Conseil municipal, en 1894, pour construire un hôtel. C'est en ces termes qu'il faisait alors le point de la situation dans son hebdomadaire :

« Pendant tout l'été l'hôtel Roberval, avec ses centaines de chambres a été rempli, tandis qu'à Chicoutimi, avec les mêmes attractions, tous ces voyageurs, à bien peu d'exceptions près, sont passés sans stationner. »⁷³

⁷³ « Projet important » dans *Le Progrès du Saguenay* 27 septembre 1894, p. 1.

Pour combler ce vide, Guay projetait la construction d'un hôtel de première classe. Ses exigences ne manquaient pas d'audace : vingt ans d'exemption de taxes, l'assurance d'une licence d'alcool et la construction d'une rue se rendant à l'hôtel. Il n'est donc pas surprenant que sa demande ait été rejetée et le projet retardé de quelques années. En 1897, les conditions sont beaucoup plus favorables : c'est lui qui est à la tête de la ville et les demandes qu'il fait à la corporation municipale ne sont plus qu'une formalité.

Au début de 1898, Guay achète, pour la somme de 23 000\$, l'hôtel Martin qui devient dès lors le Château Saguenay. Les travaux d'agrandissement se terminent au cours de l'été. L'hôtel est des plus luxueux. Il compte tout près de 300 lits. Dans ce vaste édifice de quatre étages, dominant la rivière Saguenay, rien n'est laissé au hasard pour satisfaire les touristes. Il s'y greffe un ensemble de propriétés et de lacs en vue d'offrir aux touristes la possibilité de chasser et de pêcher au Saguenay. C'est donc une vaste entreprise « récréo-touristique » que mettent sur pied Guay et ses amis. C'est [40] probablement la première véritable tentative de lancer à Chicoutimi l'industrie touristique sur des bases solides. Encore une fois, on retrouve dans la liste des investisseurs de l'hôtel, les noms de J.-É.-A. Dubuc et de F.-X. Gosse- lin, fidèles partenaires du maire Guay.

Les activités de J.-D. Guay se poursuivent de plus belle au début du XX^e siècle. En plus de son implication dans le domaine du tourisme, il continue l'exploitation de ses entreprises agricoles. Il poursuit, même après la vente du *Progrès du Saguenay* en 1908, sa carrière de journaliste par la rédaction d'articles portant, entre autres, sur la protection des espèces animales de la région. En homme d'affaires averti, il se lance également dans une étonnante activité de spéculation foncière. Les achats et les ventes de terrains se succèdent à un rythme impressionnant. Une bonne partie de ces transactions vise l'établissement d'une population ouvrière près des moulins de pulpe. À l'initiative de J.-D. Guay, puis de la Compagnie de pulpe elle-même, les ouvriers de la C.P.C. se voient offrir les facilités de crédit qui leur permettront l'accession à la propriété.

Le problème de l'isolement du Saguenay préoccupe également l'ambitieux promoteur. Il est donc de ceux qui, en 1904, créent la Compagnie générale du port de Chicoutimi, afin de développer un réseau de transport maritime et des infrastructures portuaires pour l'ex-

pédition de la pâte à papier. L'entreprise verra également à rétablissement de routes ferroviaires adéquates pour le transport de ce produit. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que Guay s'intéresse aux chemins de fer. Déjà, en 1901, il faisait état d'un projet ambitieux et gigantesque. Dans une allocution prononcée à Roberval, il faisait valoir les avantages d'une ligne ferroviaire partant du Saguenay jusqu'à Port Simpson, sur la côte du Pacifique, en passant par la Baie James. Les possibilités d'ouvrir les exportations de Chicoutimi vers le Pacifique et l'intérêt qu'aurait la région à mettre la main sur les richesses de l'arrière-pays justifiaient, selon lui, la valeur d'un tel projet. Bien que ce plan n'eut jamais de suite, il démontre à quel point J.-D. Guay ne voyait aucune limite à l'esprit d'entreprise régional. ⁷⁴

En 1907, même s'il n'occupe plus le siège de maire, J.-D. Guay n'en demeure pas moins présent sur la scène publique chicoutimienne. Il est membre actif de la Chambre de commerce du Saguenay. Les projets qu'il met de l'avant par le biais de ce regroupement démontrent bien son implication et ses préoccupations constantes pour l'avancement de la région. À titre d'exemple, il propose, lors de la 22^e assemblée qui se tient à Roberval le 10 mars 1915, qu'une requête soit présentée au ministre de l'agriculture à Ottawa pour lui rappeler les nombreuses promesses qu'il a faites concernant l'établissement de fermes expérimentales dans la région. ⁷⁵

Joseph-Dominique Guay se distingue aussi par son désir d'améliorer les conditions de vie des travailleurs locaux. Cet esprit de dévouement se transpose dans l'attachement qu'il a pour la religion catholique. Il n'est donc pas surprenant que l'évêque de Chicoutimi, Mgr Michel-Thomas Labrecque, lui témoigne beaucoup de respect lorsque, le 3 septembre 1899, il adresse à Mgr Tamassi, internonce à La Haye, une lettre le décrivant comme le protecteur de la classe ouvrière et le recommandant à une audience auprès de sa Sainteté le pape Léon XIII. Guay fait une relation des plus détaillées et des plus émouvantes du voyage qu'il effectue en Europe avec son épouse. Il décrit de façon vivante les villes anglaises, françaises et italiennes qu'il découvre et nous raconte son exaltante rencontre avec le pape :

⁷⁴ Raymond Desgagnés, *op. cit.* ; *Le Progrès du Saguenay*, 5 juillet 1901.

⁷⁵ *Le Courrier du Nord*, bulletin de la Chambre de commerce du Saguenay, 3^e année, no 8, mai 1915, pp. 9-10.

« À 11½, Léon XIII, ce vieillard de 89 ans, doué encore de toute son intelligence, précédé par une garde d'hommes, des évêques, des cardinaux, entre sur la Sedia gestatoria portée par quatre hommes. Comme je trouve ces hommes heureux de porter le pape : je voudrais être à leur place. C'est une acclamation à n'en plus finir. Nous crions comme si nous étions 200, "Vive Léon XIII, Vive le pape roi". Nous avons le délire, tant notre joie est grande. Je pleure et ma femme aussi. Ceux qui comme nous ont le bonheur de voir le pape, environ une trentaine, dont la majorité de Sicile, acclament le pape chacun dans sa langue.

« [...] nous recevons au milieu de la plus profonde émotion sa sainte bénédiction, en pensant à nos familles et à nos entreprises. Oui, tout cela m'est venu à l'idée, en recevant une bénédiction aussi fructueuse. En une minute, j'ai pensé à tous mes bons amis de Chicoutimi, de Québec, de Roberval, à tous mes bons parents... Quels moments heureux pour un catholique, pour un croyant.

« Après la bénédiction, toujours au milieu des vivas, le pape a fait le tour de l'assistance, nous étions séparés par une barre de fer, mais au moment où Léon XIII passait devant moi, j'ai enjambé de tout mon corps, [j']ai réussi à lui prendre la main. Il nous quitte adressant un sourire à tous les visiteurs et nous le regardons aller jusqu'à ce que la porte se referme derrière lui. » ⁷⁶

En 1906, il donne une autre preuve de ses bonnes dispositions pour la religion. Le 22 octobre 1903 arrivent à Chicoutimi les Soeurs de la congrégation des Servantes du Très-Saint-Sacrement, victimes, en France, de l'anticléricalisme et de la laïcisation sociale. Elles s'installent tout d'abord chez les Soeurs du Bon-Conseil puis, en 1906, elles emménagent dans « la vieille maifon » ⁷⁷ de J.-D. Guay. Celui-ci réside alors au Château Saguenay avec sa famille.

⁷⁶ ANQC, Fonds Mgr Victor-Tremblay, dossier 162, Notes du voyage de J.-D. Guay et son épouse en Europe, 39 pages.

⁷⁷ Maison de J.-D. Guay, située sur la rue Racine, face à l'hôtel de ville actuel. Elle fut détruite en 1952, pour faire place au bureau de poste. L'origine de l'appellation « vieille maifon » vient du fait qu'un écriteau portant cette inscription était posée devant la maison de Guay. L'explication la plus logique

Conclusion

Encensé par plusieurs, décrié par d'autres, Joseph-Dominique Guay est, sans nul doute, une figure des plus marquantes et des plus controversées de l'histoire de Chicoutimi au tournant du siècle. Cet homme doué d'un dynamisme remarquable et d'une combativité proverbiale a su marquer son époque. Même si les positions officielles qu'il occupait au Conseil de ville et les nombreuses entreprises qu'il mit sur pied entrèrent souvent en conflit d'intérêts, défrayant alors les chroniques judiciaires et provoquant de bouillants débats avec ses détracteurs, il n'en demeure pas moins qu'il [41] peut être considéré comme un des principaux acteurs de l'émergence de Chicoutimi dans la modernité. En fait, il a consacré une bonne partie de sa vie à la croissance de sa ville et de sa région.

Au cours des années '20, Joseph-Dominique Guay est atteint d'une grave maladie qui ralentit de beaucoup ses activités. Le 18 septembre 1925, il s'éteint, âgé de 59 ans. Il est inhumé dans le cimetière Saint-François-Xavier de Chicoutimi. Le journal qu'il a dirigé pendant plusieurs années relate sa disparition en ces termes :

« Mêlé à tant de choses, M. Guay eut l'occasion de rendre de grands services. Par ailleurs, certains de ses actes, plusieurs de ses attitudes furent l'objet de critiques assez vives, que le Progrès du Saguenay a quelques fois partagées.

« Son infatigable activité, feu J.-D. Guay l'a souvent mise au service de sa ville, de son comté, de sa région. Il était un régionaliste ardent. Désireux de voir progresser son petit coin de terre, il ne manquait pas une seule occasion de le mettre en vedette aux yeux du reste du pays. Il a pu se tromper parfois dans le choix des moyens, mais il voulait le bien de sa petite patrie saguenéenne. » ⁷⁸

à cette calligraphie est qu'en vieux français un « s » pouvait ressembler à un « f ».

⁷⁸ « Feu J.-D. Guay » dans *Le Progrès du Saguenay* 24 septembre 1925.

Un tourd tribut pour la patrie

La Première Guerre mondiale (1914-1918) est pour Chicoutimi et le Saguenay une période de prospérité intense. Les exportations de pâte à papier en direction de l'Europe augmentent considérablement. La tragédie qui se déroule dans les « vieux pays » n'affecte guère la région. Toutefois, le Canada est engagé aux côtés de l'Angleterre dans l'âpre lutte qu'elle mène avec la France contre l'expansionnisme de l'Allemagne impériale. Dans cette lutte, des soldats canadiens sont impliqués. C'est le cas de Pierre-Eugène Guay, le fils de J.-D., qui poursuit des études en droit, à Edmonton. Il s'enrôle en avril 1916 comme lieutenant-instructeur au sein du 233e bataillon du corps expéditionnaire canadien. Il quitte le pays pour l'Angleterre en octobre 1916 où il est reçu instructeur de tir au fusil et à la mitrailleuse. En avril suivant, il rejoint le front, en France, dans les rangs du 22e bataillon canadien-français.

Pierre-Eugène Guay s'illustre en août 1917 comme commandant en second de la compagnie « C » du célèbre bataillon. C'est au cours de la bataille qui permet de libérer la ville de Lens, dans le nord de la France, qu'il est décoré de la Croix militaire pour son courage et ses actions d'éclat. Le 22e bataillon est ensuite affecté en Belgique, sur le front des Flandres, et c'est à cet endroit que le fils du journaliste et homme d'affaires chicoutimien trouve la mort le 1er mai 1918.

Le prix payé par J.-D. Guay pour son attachement à la grandeur du Commonwealth est énorme. Selon les dires de son fils Jean-Joseph, la mort de Pierre-Eugène attrista à jamais la vie de son père. D'autant plus que le service funèbre qui devait être célébré en l'honneur du héros de guerre, dans la cathédrale de Chicoutimi, fut annulé pour d'obscures raisons. Le corps de Pierre-Eugène Guay est inhumé dans le cimetière militaire de Wailly, en France.

[42] Page de publicité.

[43] Page de publicité.

[44] Page de publicité.

[45] Page de publicité.

[46] Page de publicité.

[47] Page de publicité.

[48] Page de publicité.

[49]

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

**“Julien-Édouard-Alfred
Dubuc.”**

par Sylvain Gaudreault

Jeunesse et arrivée à Chicoutimi

[Retour à la table des matières](#)

Julien-Édouard-Alfred Dubuc naît le 21 janvier 1871 à Saint-Hugues, dans le comté de Bagot. Il est le fils aîné de Joseph-Alfred Dubuc, marchand, et de Marie Blanchard.

J.-É.-A. Dubuc n'a que trois ans lorsque ses parents déménagent à Sherbrooke. C'est donc à cet endroit qu'il complétera son cours commercial, au collège Saint-Charles-Borromée.

À la fin de ses études, en 1886, Dubuc est engagé à titre de commis à la Banque Nationale. Il se démarque rapidement et devient, en peu de temps, chef de bureau.

En octobre 1892, il continue son ascension à l'intérieur de la banque. On lui propose le poste de directeur-gérant de la toute nouvelle succursale à Chicoutimi. Dubuc a 21 ans. Il accepte de relever le défi. Il s'exile dans ce qui est alors réputé comme n'étant qu'une bourgade, loin, au nord de Québec.

Ce poste lui donne l'opportunité d'être au courant du développement de sa nouvelle ville et du potentiel industriel de la région. C'est pourquoi il se préoccupe, dès son arrivée au Saguenay, de l'essor économique. Plus particulièrement, il s'intéresse à la commercialisation de l'industrie laitière. Ainsi, Dubuc s'implique dans l'exportation du beurre et du fromage produits dans la région. Il regarde aussi du côté de l'exploitation des mines de mica dans le secteur de Tadoussac.



Fig. p. 49. La Banque Nationale lors de l'arrivée de Dubuc à Chicoutimi, en 1892. Source : ANQC, fonds Dubuc.

Ces démarches le font connaître et le mettent en contact avec les milieux financiers montréalais et étrangers, principalement ceux de Liverpool, en Angleterre. Sur chacune des demandes de ses clients, Dubuc se garde un certain pourcentage. Cette stratégie lui assure un revenu supplémentaire. Il investit une partie de ce surplus dans des compagnies naissantes à Chicoutimi. Cela lui permet de devenir administrateur de quelques-unes d'entre elles. À titre d'exemple, Dubuc contribue, en 1895, à la création de la Compagnie des eaux et de l'électricité de Chicoutimi. Ce dernier investissement lui sera fort utile lorsqu'il participera, l'année suivante, à la création de la Compagnie de pulpe. En effet, le site sur lequel sera bâti le premier moulin de la pul-

perie, l'île Électrique, appartient à la Compagnie des eaux et de l'électricité.

C'est également à titre de gérant de la Banque Nationale de Chicoutimi que J.-É.-A. Dubuc peut commencer à faire profiter l'ensemble de la communauté de ses qualités philanthropiques. En effet, c'est lui qui autorise le financement des dettes des institutions locales comme l'Hôtel-Dieu, le Séminaire, la commission scolaire et les fabriques paroissiales.

En 1893, Dubuc retourne dans son village d'origine le temps de se marier avec la fille du docteur Palardy, Anne-Marie, qui fut l'une de ses amies d'enfance. Cette union donnera quinze enfants dont seulement cinq survivront. À son retour au Saguenay, le jeune couple s'installe d'abord dans le secteur de Rivière-du-Moulin. Il habite l'une des propriétés de l'abbé Thomas Roberge, située au confluent des rivières Saguenay et du Moulin.

L'arrivée de Dubuc dans le chef-lieu du Saguenay bouscule quelque peu les habitudes des hautes influences de la ville qui ne sont pas immédiatement sympathiques aux étrangers qui décident de s'installer. Toutefois, [50] le jeune gérant de banque est rapidement remarqué et apprécié par l'élite locale. Pendant qu'il est étudiant à Rome, en 1893, Mgr Eugène Lapointe, qui deviendra plus tard l'un des proches de J.-É.-A. Dubuc, reçoit même une lettre de Mgr Victor-Alphonse Huard, alors libraire du Séminaire de Chicoutimi. Selon les mémoires de Mgr Lapointe, la lettre dit à peu près ceci : « Chicoutimi vient de faire une précieuse acquisition dans la personne d'un jeune homme du nom de Dubuc, gérant d'une nouvelle succursale de banque. »

Le démarrage de la C.P.C.

Lorsque J.-É.-A. Dubuc arrive à Chicoutimi, en 1892, l'économie de la région est au ralenti. Cette situation est imputable à la stagnation et au dépérissement de la scierie de la compagnie *Price Brothers Co.* qui est, incidemment, le principal employeur de la ville.

Les activités sociales de Dubuc l'amènent à rencontrer Joseph-Dominique Guay. Ce dernier est un journaliste qui nourrit de fortes

ambitions pour sa ville. Pour lui, l'arrivée du train à Chicoutimi en 1893 est l'occasion rêvée pour sortir la petite ville de sa léthargie. Il veut exploiter ce nouveau moyen de communication au maximum. Avec l'aide de Dubuc, notamment, J.-D. Guay se fait élire comme maire de la municipalité en 1895. Il réalise alors de vastes projets, comme l'installation du téléphone, de l'électricité et d'un aqueduc. Dubuc est associé à chacun de ces chantiers.



Fig. p. 50. Le banquet annuel des employés de la C.P.C. à la résidence de Dubuc, en février 1909. Source : ANQC, fonds SHS.

Les deux hommes sont conscients du potentiel énorme de l'environnement de Chicoutimi pour le lancement d'une manufacture de pulpe. À leur avis, sans compter le fait que la main-d'œuvre est largement disponible, les trois ingrédients de base se retrouvent dans les environs immédiats de Chicoutimi pour mener à bien un projet de pulperie. En effet, il y a d'abord la proximité des immenses forêts d'épinettes qui assure un accès presque sans fin à la matière première. Ensuite, la rivière Chicoutimi possède une forte énergie hydraulique garantissant le fonctionnement de tout l'appareillage. Enfin, la pré-

sence de la rivière Saguenay signifie que l'expédition vers les marchés extérieurs, par bateau, ne sera pas un problème.

Cependant, malgré toute leur bonne volonté, J.-É.-A. Dubuc et ses associés restent confrontés au problème du financement. Dans un premier temps, ils cherchent des ressources financières du côté de l'Europe : Allemagne, Angleterre et France. Ils tentent également de dénicher des bailleurs de fonds chez les Américains.

En fin de compte, c'est un capital actions de 10 000\$, provenant uniquement de l'épargne canadienne-française, principalement de la famille de J.-D. Guay, qui sera à l'origine de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi (C.P.C). Quelques mois plus tard, cette somme sera haussée à 50 000\$. Ce montant vient d'un financement de la Banque Nationale, cautionné par des amis de Dubuc qui sont issus du monde des affaires de Québec. D'autre part, les contrats d'approvisionnement provenant des marchés anglais et américains rassurent les investisseurs. De cette manière, Dubuc en arrive à incorporer, en association avec d'autres actionnaires canadiens-français, la C.P.C. Nous sommes en 1896. L'année suivante, Dubuc résigne définitivement ses fonctions de directeur de la succursale de la Banque Nationale de Chicoutimi. Il devient alors le directeur-gérant de la nouvelle entreprise.

En peu de temps, le pari de J.-É.-A. Dubuc est gagné. La C.P.C. répond à une hausse de la demande de papier journal, tant sur les marchés européens (Angleterre et France à partir de 1908) que sur les marchés américains. Dès novembre 1897, le capital actions passe à 250 000\$. La croissance est aux portes de l'entreprise. Elle débute par l'achat du pouvoir d'eau de la rivière Chicoutimi. Puis, viendront le barrage, le moulin, les concessions forestières, le port, le tramway électrique, la digue du lac Kénogami, le deuxième moulin (1903), les agrandissements, les prises de contrôle, Val-Jalbert (1909), le chemin de fer Rober-val-Saguenay, la compagnie électrique, etc.

Dubuc : « Le Roi de la pulpe »

Le monde des affaires

L'implication de J.-É.-A. Dubuc dans le monde des affaires est loin de se limiter [51] à la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, bien que cette dernière occupe la majeure partie de son temps. En effet, le succès que Dubuc connaît en affaires le fait devenir promoteur de plusieurs autres entreprises, dont la Compagnie des eaux de Chicoutimi, la Société d'éclairage et d'énergie électrique du Saguenay, la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec, la Ha ! Ha ! Bay Sulphite Company (1918), la maison de gros Côté & Boivin, la Compagnie du Port de Chicoutimi et *Le Progrès du Saguenay*.

Parmi toutes ces réalisations, le développement et l'installation de la téléphonie au Saguenay, à partir de 1898, sont sans aucun doute celle qui retient le plus l'attention après la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. En effet, croyant au potentiel que représente le téléphone pour le développement local et l'ouverture sur le monde, Dubuc achète le système de téléphone public de la ville de Chicoutimi en 1898 et l'étend jusqu'à Québec.

Quant à la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, c'est avec le XX^e siècle que débute vraiment son ascension. Dès 1900, Dubuc est en mesure d'apprécier les retombées d'une haute distinction d'envergure internationale lorsque son entreprise se mérite, dans le cadre de l'Exposition universelle de Paris, une médaille d'or qui souligne la grande qualité de sa production. Trois ans plus tard, face à la croissance de son entreprise, il inaugure un nouveau moulin de vingt meules, ce qui porte à 70 000 tonnes le volume de la pâte exportée. Ce dernier moulin est construit au coût de 1 500 000\$.

La croissance de la C.P.C. dans les premières années du XX^e siècle fait en sorte qu'en 1910 elle est réputée comme étant la plus importante compagnie de pâte mécanique au Canada. D'ailleurs, avec l'addition de Val-Jalbert et des deux moulins de pâte chimique des sociétés filiales de Port-Alfred et de Chandler, les capacités de production dé-

passent les 110 000 tonnes annuellement après une vingtaine d'années d'existence de la C.P.C. À Chicoutimi seulement, les moulins emploient environ 1 000 hommes. Avec l'arrivée de l'hiver, c'est au moins 1 500 ouvriers qui se rendent dans les chantiers forestiers. En 1920, la masse salariale de la compagnie est évaluée aux environs de 30 000\$ par année.

Sur la structure même de la ville de Chicoutimi, l'établissement puis la croissance des entreprises de Dubuc entraînent aussi leurs conséquences. De 2 277 habitants en 1891, Chicoutimi passe à 10 000 habitants en 1925. L'espace urbanisé double de superficie. Ce fort développement fait en sorte que le nom de Dubuc est associé à de nombreuses réalisations : alimentation en eau, protection contre les incendies, électricité, téléphone, chemin de fer, port de mer, journal, Chambre de commerce, quartier ouvrier, etc.

Le grand succès de son entreprise n'aveugle cependant pas Dubuc. Ce dernier demeure préoccupé par la consolidation de son empire. À son avis, à partir des années 1920, le papier sera plus en demande que la pâte mécanique, ce qui le force à réorienter ses établissements dès 1914.

Pour ce faire, il cherche de nouveau du côté de l'Europe. Cette fois, il tente de trouver des capitaux et des partenaires pour former un consortium. Une première tentative avec des hommes d'affaires français échoue à l'hiver 1914. Dubuc se tourne du côté britannique et réussit à former un projet qui libère la C.P.C. de ses obligations, agrandit la compagnie à Chicoutimi et à Val-Jalbert, lance la construction du chemin de fer Roberval-Saguenay et organise la fondation d'une usine de pâte chimique à Port-Alfred. Cependant, Dubuc se fait doubler par la situation politique. La guerre est déclarée à l'été 1914 et gèle tous ses projets.

Finalement, c'est du côté américain que Dubuc réussira à trouver ce qu'il cherche. Sans perdre de temps, il rencontre à l'automne 1914 un groupe de financiers de Philadelphie, New York et Boston. Ces hommes d'affaires sont intéressés à relancer l'usine de pâte chimique *St. Lawrence Pulp and Lumber Corp.* de Chandler, en Gaspésie. Après discussions, ils forment un trust avec Dubuc le 5 mai 1915 lors d'une réunion à Boston. C'est alors la naissance de la *North American Pulp and Paper Companies* (N.A.P.P.). La C.P.C. y est intégrée.

Le mandat de la relance de Chandler est confié à Dubuc à l'été 1915. Il part donc là-bas avec sa famille. Quelques mois plus tard, l'usine de Chandler est effectivement en marche et fabrique près de 125 tonnes de pâte chimique par jour. Grâce à ce succès, Dubuc s'assure le soutien financier des Américains. La N.A.P.P. possède un actif de près de 30 000 000\$ dont plus de 16 000 000\$ au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Elle a des sièges sociaux à Montréal, Boston et Philadelphie. Elle est la plus puissante organisation de pâte et papier en Amérique du Nord. Le président est nul autre que J.-É.-A. Dubuc. C'est à partir de ce moment qu'il se voit coiffé du titre de « Roi de la pulpe ».

Dubuc a une manière d'opérer non traditionnelle : on dit qu'il construit pour emprunter. Ses premiers prêts viennent des institutions financières de Chicoutimi, Québec, Montréal, Toronto, New York et Londres. Cependant, en 1918, malgré des actifs impressionnants, la N.A.P.P. a un capital d'exploitation qui est proche du zéro. Dubuc a besoin de nouvelles liquidités. La guerre étant terminée, c'est d'abord un groupe de financiers français, la Banque Versailles-Vridricaire-Boulais Limitée en tête, qui fournit les liquidités. Vient ensuite la Banque d'Hochelaga, par le biais de son vice-président F.-L. Béïque, qui est aussi le président de la Compagnie de pulpe et de pouvoirs d'eau du Saguenay. Cette dernière compagnie succède à la N.A.P.P. et chapeaute toutes les entreprises subsidiaires formées à l'origine par Dubuc lui-même.

Au début des « années folles », la Compagnie de pulpe et de pouvoirs d'eau du Saguenay est encore en tête au Canada pour le volume de sa production. Le président du trust, J.-É.-A. Dubuc, gravite au coeur du [52] monde des affaires nord-américain. Il participe à des réceptions en son honneur, comme celle de Philadelphie en mars 1916, où 80 personnalités de la haute finance américaine et canadienne se déplacent pour rendre hommage au Roi de la pulpe. En sa qualité de président de l'Association canadienne des manufacturiers de pulpe, il est également invité à l'étranger afin de faire part de son expérience. À une époque où la grande industrie canadienne et le monde des finances sont largement dominés par les anglophones, Dubuc est présenté par les médias nationaux comme étant le type parfait de l'entrepreneur canadien-français.



Fig. p. 52. Villa-Marie, la résidence d'été de Dubuc située près du lac Kénogami, à Laterrière. Source : ANQC, fonds Dubuc.

La vie sociale

J.-É.-A. Dubuc est un citoyen impliqué dans son milieu et réputé comme étant généreux à l'endroit de sa communauté. C'est pourquoi il n'hésite pas à contribuer à de nombreuses oeuvres sociales. Par exemple, le Séminaire étant détruit par le feu de 1912 qui a rasé une bonne partie du centre-ville de Chicoutimi, Dubuc fait un don de 100 000\$ pour favoriser sa reconstruction. Il encourage également des artistes dont certains se sont démarqués, tel Charles Huot.

Par ailleurs, Dubuc participe activement à la fondation de la Chambre de commerce du district de Chicoutimi, en 1897, qui sera à l'origine, dix ans plus tard, de la Chambre de commerce du Saguenay. À l'intérieur de celle-ci, il sera notamment vice-président puis président. Cette implication le conduira même à occuper la présidence de la Fédération des Chambres de commerce du Québec.

Du côté des relations de travail, il n'est pas exagéré de dire que Dubuc est un patron qui a contribué à améliorer les conditions ou-

vrières. En effet, il est le premier industriel canadien à instaurer dans ses usines un système de trois équipes travaillant chacune sur des quarts de huit heures. Il paye en argent ses ouvriers et encourage chez eux l'épargne en créant une caisse de petite économie. Ces nouvelles conditions, innovatrices pour l'époque, n'ont pas l'heur de plaire à tous ses concurrents, particulièrement Price dont les installations sont situées à Kénogami.

Le respect que Dubuc porte à l'endroit du monde ouvrier le fait remarquer par les membres du clergé qui voient en lui un laïc qui met en pratique de façon intégrale la doctrine du pape Léon XIII, enseignée dans l'encyclique *Rerum novarum* (1891). En effet, comme employeur, Dubuc remplit ses devoirs de chrétien à l'égard de ses ouvriers. Il les considère et va même jusqu'à encourager la création du premier syndicat catholique d'Amérique du Nord. À ce propos, il joue un rôle important, en compagnie de son ami intime, Mgr Eugène Lapointe, dans la fondation en 1907 de la Fédération ouvrière de Chicoutimi, qui deviendra la Fédération ouvrière mutuelle du Nord (F.O.M.N.).

Cette façon de faire — plutôt surprenante pour un patron — répond à un objectif à long terme que s'est fixé Dubuc. De l'aveu même de Mgr Lapointe dans ses mémoires, Dubuc et lui entretiennent la même vision d'avenir pour le Saguenay : affranchir la population locale de la domination d'une entreprise anglophone, celle de Price. En ce sens, la C.P.C. représente pour Dubuc plus qu'une entreprise lucrative, mais aussi une oeuvre visant à implanter les Canadiens français dans le monde économique. À ce sujet, il confie un jour à Mgr Lapointe : « Je ne travaille pas pour de l'argent ». Au moment de ces paroles, il venait tout juste de refuser de vendre pour 3 000 000\$ ses intérêts dans la C.P.C.

Tout cela n'est pas sans faciliter les entrées de J.-É.-A. Dubuc chez les membres du haut clergé, car sur le plan religieux il est reconnu comme un catholique modèle. Cette réputation est bâtie assez tôt, c'est-à-dire au moment même où il arrive à Chicoutimi. En effet, il aide alors financièrement les professeurs de son ancien collège de Sherbrooke. Ensuite, en tant que patron, il suspend toute production le dimanche dans ses moulins.

Cette ferveur fait en sorte que le pape Pie X décerne à Dubuc en 1904, grâce à l'intervention de Mgr Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi, la croix de Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire-Le-Grand. Ce titre honorifique lui échoit en reconnaissance de son dévouement aux oeuvres religieuses et sociales. Bien que symbolique, ce statut lui facilite, en 1918, le droit à la concession d'une chapelle [53] privée qu'il installe à la « Villa-Marie », sa résidence d'été du Portage-des-Roches, à Laterrière.

Enfin, malgré tous les égards portés à l'endroit de ses employés qui le lui rendent bien par le respect et l'estime qu'ils lui portent, J.-É.-A. Dubuc demeure un aristocrate distant de la classe ouvrière. Il n'entretient aucune familiarité avec la masse. C'est un homme d'affaires rationnel qui ne prend pas de décisions sous le coup de la passion.

Le retrait des affaires

Plusieurs facteurs expliquent le retrait de J.-É.-A. Dubuc de l'industrie des pâtes et papiers. Cette situation s'annonce dès 1921 alors que la Compagnie de pulpe et de pouvoirs d'eau du Saguenay connaît une baisse importante de ses activités. Ce déclin est causé notamment par l'abolition de la régie des prix au Canada et aux États-Unis, par la contraction du marché, par le monopole de plus en plus grand exercé par sir Herbert Holt dans la production canadienne et par la croissance de la compétition venant de la Scandinavie.

Par ailleurs, les besoins particuliers de la clientèle et des prêteurs de Dubuc, qui réclament de la pâte chimique et mécanique plutôt que du papier, n'aident en rien l'entreprise. Ce dernier élément bloque la modernisation que Dubuc aimerait apporter à ses usines afin de pouvoir fabriquer, comme ses concurrents, un produit fini. Dubuc est donc littéralement prisonnier de ses bailleurs de fonds qui refusent de financer la modernisation des moulins.

En plus de ces facteurs importants, Dubuc fait face à l'échéance de ses créances. Devant cette situation, l'entreprise est incapable de supporter la diminution de sa production. Dubuc apporte alors une solution en lançant, en 1922, une émission d'obligations à court terme qui s'élève au montant de 2 900 000\$. D'une part, ces obligations sont ga-

ranties par un contrat de dix ans avec la firme *Becker & Co.*, de Londres. D'autre part, une hypothèque sur les actifs de la compagnie fournit une seconde sûreté. Deux entreprises se partagent de façon égale les nouvelles actions : *Ha ! Ha ! Bay Sulphite Company* et *Price Brothers & Co.*, cette dernière étant l'adversaire de toujours de Dubuc. Celui-ci démissionne en juin 1923 — prétextant des raisons de santé — du comité exécutif de la Compagnie de pulpe et de pouvoirs d'eau du Saguenay. Il quitte alors le pays pour séjourner quelque temps en France et en Angleterre.



Fig. p. 53. Le député Dubuc dans son bureau d'Ottawa. Source : ANQC, fonds Dubuc.

Cependant, dans l'élaboration de sa solution, Dubuc n'a pas prévu la faillite de la *Becker & Co.* à la fin de 1923. Il va sans dire que cette banqueroute provoque un manque à gagner à Chicoutimi. Ainsi, la

Compagnie de pulpe de Chicoutimi dépose son bilan le 6 mars 1924. Elle est liquidée par le *Royal Trust Company*.

Dans les années qui suivent, J.-E.-A. Dubuc concentre ses activités professionnelles dans les domaines suivants : téléphone, distribution de l'énergie électrique, propriétés foncières en Gaspésie, à Montréal et au Saguenay. Sa vie d'homme d'affaires est donc loin d'être finie. En plus de prendre la direction de la maison de marchands de gros Côté et Boivin et du *Progrès du Saguenay*, il réorganise en 1927 la Compagnie électrique du Saguenay au capital autorisé de 2 500 000\$. Il préside aux destinées de cette compagnie jusqu'en 1939. Il assure la distribution de l'électricité dans les environs de Chicoutimi et jusqu'au Lac-Saint-Jean. Par cette entreprise, il joue également un rôle de premier plan lors de l'implantation de l'industrie de l'aluminium au Saguenay, au milieu des années 1920.

La vie politique

Après son passage remarqué dans le monde des affaires, J.-É.-A. Dubuc touche au monde politique. Cette aventure débute le 29 octobre 1925, alors qu'il se fait élire comme député libéral indépendant à la Chambre des Communes. Il recueille 37,4% des voix. Son plus proche adversaire est le libéral Louis-Joseph Lévesque. À ce moment, le *Toronto Star* coiffe Dubuc du titre de la personnalité la plus marquante élue aux élections fédérales de 1925.

À titre de député, Dubuc se fait réélire successivement aux élections générales de 1926, 1930, 1935 et 1940. Entre temps, il devient veuf. Son épouse, Anne-Marie Palardy, décède en 1928. Il ne se remariera jamais.

À partir de 1930, il enlève son étiquette « indépendant » [54] et il représente le Parti libéral jusqu'en 1945, au moment où il se retire définitivement de la vie publique.

Deux éléments principaux sont à retenir de Dubuc comme député à Ottawa. D'abord, c'est un politicien tranquille en Chambre. Il adresse, en effet, très peu de discours à partir de sa banquette. Au moment de la conscription, le député Dubuc s'exprime contre ce projet. Deuxièmement,

mement, il a contribué à de grosses immobilisations dans son comté, telles la réfection de la route régionale, la construction du port de Chicoutimi et celle du pont de Sainte-Anne, qui relie les deux rives du Saguenay à la hauteur de Chicoutimi, au début des années 1930.

La vie politique de J.-É.-A. Dubuc a été également marquante sur le plan municipal. Alors qu'il est député fédéral depuis sept ans, Dubuc est élu maire de Chicoutimi en 1932. Il complétera un seul mandat à ce poste. Il quitte effectivement la mairie en 1936. Il est maire quatre ans, soit le temps de remettre sur la bonne voie sa ville qui traverse de lourdes épreuves économiques avec la fermeture de la Compagnie de pulpe et la crise économique.



Fig. p. 54. L'hôtel de ville de Chicoutimi que Dubuc fait construire lors de son passage à la mairie. Source : ANQC, fonds SHS.

Le maire Dubuc se fait surtout remarquer par la mise sur pied de son ambitieux programme de travaux publics, à l'intention des prestataires du secours direct. Grâce à ce programme, Dubuc préside à la construction de la promenade de Rivière-du-Moulin et voit à la canali-

sation de la rivière aux Rats. Il fait également construire un hôtel de ville tout neuf.

La façon de faire de l'administration Dubuc est bien simple : il suffit de concentrer dans la trésorerie de la ville tous les octrois versés par le gouvernement pour venir en aide aux chômeurs. Quant à ces derniers, ils sont payés par un système de bons spéciaux. Le résultat concret est que la ville de Chicoutimi est maintenue, en cette période générale de crise, en bonne santé économique. On assiste même à un développement de la petite propriété.

Le 30 octobre 1947, dans sa résidence de Laterrière, J.-É.-A. Dubuc meurt à l'âge de 76 ans. Il laisse derrière lui un héritage imposant, tant sur le plan économique que social. Encore aujourd'hui, le souvenir de sa présence dans le développement de sa communauté est constamment rappelé à ceux et à celles qui visitent la Pulperie et Val-Jalbert, qui empruntent le pont Dubuc, qui habitent la rue Dubuc, le comté Dubuc et le quartier Port-Alfred.

Bibliographie

Bélangier, Roland, *J.-É.-A. Dubuc*, Conférence présentée lors du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, édition 1897, texte non publié.

Cornellier, Fernand, « Un grand Canadien-français : M. J.EA Dubuc » dans *Allô !*, 29 novembre 1947.

Drouilly, Pierre, *Statistiques électorales fédérales du Québec, 1867-1980*, Université du Québec à Montréal, Montréal, 1983, 937 p.

Gagnon, Gaston, *J.-É.-A. Dubuc, entrepreneur canadien, et la Compagnie de pulpe de Chicoutimi*, 4 août 1982, texte non publié.

Gagnon, Gaston, *Monsieur Julien-Édouard-Alfred Dubuc, un bâtisseur*, sans date, texte non publié.

Gagnon, Gaston, *La Pulperie de Chicoutimi, histoire et aménagement d'un site industriel*, Ville de Chicoutimi et Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1988, 233 p. document non publié.

Hébert, Jean-François, « La Chambre de commerce du Saguenay » dans *Saguenayensia*, vol. 39, no 1 (janvier-mars 1997), pp. 3-14.

« J.-E.-A. Dubuc et l'épopée saguenéenne » dans *Les Affaires*, Québec, octobre 1942.

Lapointe, Mgr Eugène, « Mémoires de Mgr Eugène Lapointe » dans *Saguenayensia*, vol. 32, no 3 (juillet-septembre 1990), pp. 31-39.

« Le roman d'un Canadien-français » dans *Le Progrès du Saguenay*, 4 janvier et 10 janvier 1916.

Linteau, Paul-André, Durocher, René et Robert, Jean-Claude, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Boréal, Montréal, 1989, 758 p.

« M. J.-E.-A. Dubuc » dans *Le Progrès du Saguenay*, 10 juin 1915.

« M. Julien-Édouard-Alfred Dubuc est un grand professeur d'énergie » dans *Le Canada*, Montréal, vol. XIV, numéro 188, 13 novembre 1916.

Veullot, François, « Un grand patron canadien-français » dans *Al-lô !*, 29 novembre 1947.

[55]

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

**“Une voix ouvrière:
*Thomas-Louis Tremblay
Saint-Henri, Chicoutimi.*” ***

*par Gaston Gagnon, historien ***

[Retour à la table des matières](#)

Dans les années 1980, j'ai eu l'occasion d'effectuer, à l'intérieur d'un programme de recherche, plusieurs enquêtes orales auprès d'anciens travailleurs de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Pour la plupart, ils étaient entrés aux moulins durant les années 1910, en pleine adolescence, et ils y étaient restés jusqu'au moment de la fermeture en 1930. Débrouillards et peu instruits, c'était souvent par le biais de leur entourage familial ou de leurs relations qu'ils avaient pu trouver une place au sein de la grande industrie.

* M. Tremblay fut à l'emploi d'Hydro-Québec pendant 42 ans. Il est décédé à Chicoutimi le 6 septembre 1991, à l'âge de 86 ans et 8 mois. Le sculpteur Richard Langevin a immortalisé son visage dans une oeuvre réalisée à partir de l'ancien mur de soutènement de la *Eastern Mining & Smelting*, à l'entrée de l'Édifice 1921.

** L'auteur est historien et muséologue ; il oeuvre au ministère de la Culture et des Communications, direction du Saguenay— Lac-Saint-Jean. Transcription de l'entrevue : Marguerite Hurtubise.

À l'époque, la C.P.C., propriétaire du site de la Pulperie, était en plein essor. Près d'un millier d'hommes s'affairaient à la production de la pâte mécanique, qui était utilisée dans la fabrication du papier journal pour les grands marchés anglais et américains.

La vie économique et sociale de la ville et de la région dépendait en grande partie de cette activité dans les moulins. De plus, une dizaine de sociétés subsidiaires, spécialisées, entre autres, dans l'électricité, le téléphone, la construction ou le transport, étaient rattachées à la C.P.C. pour assurer son fonctionnement.

Le quartier du Bassin, depuis la rue Price jusqu'à la hauteur de la côte Saint-Ange et de la rue Saint-Paul, était alors largement identifié à la C.P.C, de même qu'à son église, érigée en 1903 par les Pères Eudistes. Les familles ouvrières habitaient dans des petites maisons en pièce sur pièce d'un étage avec toiture à double versant. Les conditions salariales de ces travailleurs, qui dépassaient rarement les 400\$ par année, et leur cadre de vie tranchaient nettement avec ce qu'on pouvait observer dans les deux autres quartiers de la ville, là où étaient concentrés le commerce, les institutions, les professionnels, ainsi que les dirigeants locaux comme J.-É.-A. Dubuc, le directeur-gérant de la C.P.C.



Fig. p. 55. M. Thomas-Louis Tremblay. Source : Le Quotidien.

Toute cette histoire riche, complexe et entremêlée qu'est celle de la Pulperie, trouvait des traces matérielles dans l'architecture et les vestiges du site, en plus des importants fonds documentaires conservés à la Société historique du Saguenay et au centre régional des Archives

nationales du Québec. Outre les plans d'ingénieurs et les photographies montrant les différents stades de construction des moulins et leur impact sur l'environnement, les journaux, la correspondance et les bilans financiers faisaient valoir une autre dimension, un autre regard sur ce haut-lieu du patrimoine industriel.

Mais, au-delà de ces matériaux premiers de l'histoire, il nous apparaissait que le témoignage direct pouvait également apporter sa contribution, en particulier à l'intérieur d'un projet de restauration et d'interprétation d'un site historique classé comme celui de la Pulperie.

Au moment de procéder à ces enquêtes, plusieurs anciens travailleurs de la C.P.C. vivaient encore dans leur maison du Bassin ; d'autres au contraire avaient été délogés à la suite du projet de construction du boulevard Saint-Paul. C'était le cas de Thomas-Louis Tremblay. Lors de l'entrevue, il avait gardé un souvenir mémorable de son travail à la C.P.C, mais son déracinement avait été brutal. Le fait qu'il ait travaillé dans les chantiers et dans les moulins en faisait un informateur recherché. Nous reproduisons la substance de cette entrevue réalisée le 4 novembre 1983. Les sous-titres sont de nous.

* * *

[56]

La Pulpe, une affaire de famille

Je suis né à Chicoutimi en 1905. Mon père s'appelait Siméon Tremblay et ma mère Marguerite Fortin. Nous habitons au Bassin sur la rue Saint-Henri. Notre famille comptait huit enfants, une fille et sept garçons.

Mon père travaillait à la *Pulpe*. Quand il est mort à 39 ans, en 1912, mon frère Patrick a commencé à travailler à la *Pulpe*. Durant l'hiver, il y avait quelqu'un qui ouvrait et fermait la porte du moulin pour le chargement de la pulpe. Il avait été engagé pour ça. Il est resté à l'emploi de la compagnie jusqu'à la fermeture des moulins en 1930.

Moi, je suis entré à la *Pulpe* en 1918 après avoir été à la petite école de la rue Bossé et à celle des Frères Maristes sur la rue Morin. Comme j'avais 13 ans et que j'étais gros et grand, on m'a mis sur les métiers. J'ai fait ça plusieurs années jusqu'en 1925-1926.

Pour accéder au premier moulin, on traversait le pont de la rivière, puis, à droite, les presses brocheuses, qui servaient à mettre la pulpe en ballots, étaient là. Au milieu, il y avait les presses hydrauliques, et de chaque côté, les métiers. Plus haut à droite, c'était les *screens*.⁷⁹ Les meules étaient à gauche en entrant dans le moulin. Il y en avait peut-être quatre ou cinq. Mais les plus grosses, celles de 30 pouces, n'étaient pas là. Elles étaient au moulin no 3, dans le théâtre d'aujourd'hui⁸⁰.

Un travail régulier

La journée normale était de huit heures. On travaillait de trois à onze, de onze à sept, puis de sept à trois. Dans ce temps-là, c'était dans les moulins qu'on avait les meilleurs salaires. En 1925, en dernier, je gagnais 2,40\$ par jour pour huit heures ; ça faisait trente cents de l'heure. Ceux qui travaillaient sur les presses brocheuses et les presses hydrauliques gagnaient beaucoup plus. Le travail était plus dur ; ça prenait de bons hommes, des hommes solides. Il y en avait seulement trois sur les presses hydrauliques. On était payé en argent, dans des enveloppes. Des fois, il y avait des arrérages de quelques semaines. Mais je n'ai jamais perdu un sou à la Pulperie.

⁷⁹ Screen : tamis.

⁸⁰ Le moulin no 3, construit en 1912, fut aménagé en théâtre au cours des années 1980. L'intérieur a été complètement ravagé lors des inondations de juillet 1996.

Des fois, la nuit

Dans le moulin où j'étais, il y avait 28 métiers. J'allais très peu au moulin no 2. C'était pas le même monde. Nos contremaîtres à nous s'appelaient Eugène Blanchette et Clovis Girard. Ils étaient seulement à deux *shifts* ? ⁸¹

On se connaissait tous, on était tous des amis. L'esprit de travail était très bon et puis il y avait des amusements, surtout la nuit. Les contremaîtres nous laissaient faire, du moment que notre ouvrage était bien fait. Dans ce temps-là, on se faisait des espèces de couvertes et puis on jouait là-dessus. On tirait du poignet, on tirait la jambette ou bien toutes sortes de choses, parce que la nuit, de onze à sept, c'était tannant, endormant. On coupait notre feuille, puis on avait deux minutes avant de recommencer. Si on jouait pas, on n'avait rien à faire, alors on s'assoyait sur nos tables de métier, puis on s'endormait.

Le moulin était très bien éclairé. Il y avait une sous-station électrique sur le terrain et il y avait un moteur de cent forces dans le moulin. On avait aussi une salle à manger dans le bureau des contremaîtres. Il y avait des petits poêles pour faire chauffer notre thé et notre nourriture. On s'aidait les uns les autres. Mon voisin coupait sur deux métiers quand j'allais manger et je faisais pareil quand lui allait manger. Ca dépendait toujours de l'entente qu'on avait ensemble.

Pour la quantité d'ouvrage, c'était la machine qui dictait. Il y avait un assistant-contremaître, qu'on appelait un *spareman*, qui piquait les meules ⁸² et, à ce moment-là, les meules grugeaient plus. Alors, en grugeant plus, on avait plus de travail à faire sur les métiers. Plus il piquait, plus on avait de l'ouvrage. La feuille venait et montait plus vite. Puis, il fallait ne pas couper trop épais, sinon on était averti. La feuille devait mesurer moins d'un quart de pouce. Je faisais entre 15 à 20 ballots par jour. Quand une pièce brisait, il y avait la *machine shop*

⁸¹ *Shift* : quart de travail.

⁸² Quand les meules sont usées et qu'elles deviennent trop lisses, on doit leur faire des stries pour qu'elles redeviennent rugueuses et qu'elles puissent recommencer à défibrer normalement les billes de bois. C'est cette opération qu'on appelle « piquer les meules ».

avec une forge et la machinerie pour tout arranger. Les petits chars électriques logeaient là-dedans aussi pour se faire réparer. Il y en avait deux, un pour le Bassin, l'autre pour Bagotville.

L'hiver au bois

L'hiver, quand les moulins fermaient parce qu'il manquait d'eau dans la rivière, on allait dans les chantiers. Je suis allé bûcher à la rivière Pikauba, qu'on appelait le gros Pikauba. Puis au lac Ha ! Ha ! et à la rivière du Moulin. J'y suis allé trois hivers de suite. On était engagé par des *jobbers*, qui avaient des contrats du grand *jobber* de la compagnie. Il y en a un qui était mon frère, Ludger Tremblay. Ensuite, l'autre c'était Joseph Fortin sur le lac Ha ! Ha !. Puis sur la rivière du Moulin, c'était pour Joseph Bouchard.

On montait dans les camps comme on pouvait : à pied, en équipe. La première fois quand j'ai travaillé pour mon frère, c'était un camp de famille. On était quatre frères, ma mère et ma soeur. Il y avait plusieurs camps en bois rond. Chaque petit *jobber* avait le sien. Le gros *jobber* avait, lui, un dépôt pour les provisions.

Pour couper le bois, on avait notre hache et on *natchait*⁸³ l'arbre du côté qu'on voulait faire tomber. On prenait après un sciote et on sciait l'arbre de l'autre côté. L'arbre tombait, on le débranchait. On coupait du sapin et de l'épinette. Le bouleau, on ne touchait pas à ça ; c'était un embarras. Des fois, lorsque le vent nous trompait, l'arbre tombait pas toujours du bon bord. Il se branchait dans les bouleaux et on avait de la misère à l'enlever.

En 1924-1925, l'année du gros tremblement de terre, j'étais assistant-mesureur. [57] On était deux pour mesurer le bois. L'assistant tenait un bout de l'arbre, puis le mesureur était à l'autre bout. On mesurait le bois, on criait ça au mesureur et il l'étampait. La mesure du bois était importante parce que c'est avec elle qu'on faisait le prix.

Le premier hiver, j'ai pas eu de paie parce que mon frère la donnait à ma mère ; c'était pour vivre. Sur la rivière du Moulin et sur le lac

⁸³ Entaille que l'on fait dans le tronc d'un arbre avant de l'abattre, du côté qu'on veut qu'il tombe.

Ha ! Ha !, j'avais 25\$ par mois. Un hiver, mon frère et moi, on avait gagné 100\$, mais on en a eu seulement la moitié parce que le *jobber* arrivait en-dessous. L'autre 50\$, on l'a perdu, on l'a jamais eu, parce que le *jobber* avait eu trop de dépenses pour le produit qu'il avait fait. Les petits *jobbers* n'arrivaient pas toujours. L'administration, c'est pas tout le monde qui savait faire ça. Ils dépensaient trop pour le revenu qu'ils avaient. Puis le grand *jobber*, lui, il fallait qu'il arrive dans ses chiffres. Sinon le petit *jobber* nous garantissait juste la moitié.



Fig. p. 57. Des bûcherons à l'oeuvre dans le secteur de la rivière du Moulin. M. Tremblay se trouve au centre sur cette photo. Source : La Pulperie de Chicoutimi en évolution 1896-1982, Ville de Chicoutimi, 1983, p. 24.

Il y a un de mes frères qui était payé plus cher que nous autres. Il avait 50\$ par mois parce qu'il était le plus vieux. Lui, il avait gagné 200\$ et il a eu 100\$. L'autre 100\$, il a actionné le petit *jobber*. Il a fini par avoir son argent, tant par mois. On aurait pu faire pareil, mais c'était un pauvre homme et ma mère a dit de le laisser faire. On était pas plus pauvre pour tout ça.

Après la Pulpe, le Progrès

Quand la Pulperie a fermé, je suis entré au *Progrès du Saguenay*. Je vendais le journal mais pas comme camelot. On abonnait les gens. Il fallait être abonné pour recevoir le journal. Ça coûtait 2\$ par année. Pour moi, c'était un travail complètement différent que la *Pulpe*. C'était ma première expérience dans la sollicitation. On courait maison par maison, puis on donnait des primes.

On était bien habillé dans ce temps-là. C'était plaisant, on courait les rangs. J'ai été jusqu'en Abitibi pour vendre le *Progrès*. J'y allais en train, c'était loin. On était quatre à faire ce travail. On travaillait pour René Grenon, mais aussi pour J.-E.-A. Dubuc, qui était un des propriétaires du *Progrès*. Quand j'ai quitté le journal, je suis allé travailler pour Gagnon Frères meubles pendant un an, puis après ça, je suis entré à la Compagnie électrique.

La Compagnie électrique, la vraie vie

Au commencement, j'étais au petit magasin de matériel pour les installations. J'ai été là quelques mois. Ensuite, je suis allé au département des compteurs comme lecteur de compteurs. J'ai fait ça 13 ans de suite jusqu'en 1943. Je suis entré le 4 mars 1929 et je me suis marié cinq mois plus tard, le 2 août 1929. C'est là vraiment que j'ai commencé à vivre. On lisait les compteurs, on faisait une facture et on entrait dans chaque maison pour se faire payer. Puis le soir, on se rendait au bureau pour donner l'argent et balancer.

On avait 1 500 clients parce qu'il y en avait qui utilisaient plus d'un compteur. On avait des clients importants comme les maisons de gros, J.-B. Renaud et Côté-Boivin. Il y avait aussi L.-B. Gagnon, Gagnon Frères, L.-H. Carrier, l'Évêché et la Cathédrale. Dans ce temps-là, la rue du Havre était la rue du commerce. On faisait aussi tout Rivière-du-Moulin, Laterrière, les rangs Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Joseph. L'hiver, on allait en voiture à poils, à cheval. Puis l'été, on

roulait en machine. On commençait parfaire Laterrière au mois de mai.

Les bureaux de la compagnie étaient sur la rue Tessier. La bâtisse est encore là. Elle a été achetée par Hydro-Québec en 1963 et dernièrement (1983) elle a été revendue. Elle s'appelle la Maison carrée ⁸⁴.

J'ai commencé à 85\$ par mois. Puis vers 1932-1935, pendant la crise, on a eu une diminution générale de 10%. Tout le monde a dit merci et a accepté la baisse de salaire. Aujourd'hui, on aurait eu la grève tout de suite. On n'avait pas le syndicat. En 1943, j'ai été nommé contremaître des compteurs ; on était quatre.

Le pouvoir électrique de la compagnie était au Pont-Arnaud qui éclairait la ville de Chicoutimi, puis la Chute Garneau qui alimentait le village de Laterrière. La compagnie achetait aussi de l'électricité de l'Alcan qui, à ce moment-là, avait déjà des pouvoirs. J.-É.-A. Dubuc était le patron de la compagnie au début, mais il me semble que J.-D. Guay était aussi là-dedans.

Dubuc, un homme de projets

Dubuc était très bien considéré. C'était le principal de [58] la place. D'abord, c'était un homme imposant. Il marchait bien et il parlait toujours bien. Il a fait beaucoup pour Chicoutimi. S'il n'avait pas eu tant de bois dans les roues, peut-être qu'il aurait gardé la Pulperie. C'était un homme pour aller chercher de l'argent. C'était un bon financier avec des bonnes idées, mais ce n'était pas un administrateur. Ça été son plus grand défaut.

Quand Dubuc a été maire de Chicoutimi, il s'est fait battre par le docteur Henri Duhaime, le grand-père de Yves Duhaime. J'avais trouvé ça terrible qu'un homme comme Dubuc se fasse battre par un gars comme Duhaime. Quand Dubuc était maire, c'était la période du chômage en 1932-1933. Il était maire et député en même temps. Il avait lancé plein de projets. Il a donné de l'ouvrage à bien du monde. Puis Duhaime est arrivé avec toutes sortes d'autres projets et de promesses

⁸⁴ Cette appellation provient de la troupe de théâtre « Les Têtes heureuses » qui acheta le bâtiment et le baptisa ainsi. Ce nom fut utilisé de 1983 à 1988.

et les gens se sont faits emplir. Ils l'ont regretté par la suite, parce que Duhaime n'a pas été maire bien longtemps (1936-1938).

Du Bassin à la Messieuterie

Il y avait sur la rue Racine, dans ce temps-là, un pont qui traversait la rivière aux Rats parce qu'elle n'était pas encore canalisée. L'électricité et le téléphone étaient partout dans la ville. Les Pères Eudistes étaient au Bassin. Le révérend Père Courtois était le vicaire et le révérend Père Dréan, curé. C'était le Père Courtois qui avait formé les Zouaves. J'ai été moi-même zouave pendant plusieurs années. On avait un beau costume tout payé par le Père Courtois. C'était un comte français ; il avait de l'argent. Je me souviens que ma femme a fait des costumes pour la Compagnie de zouaves. On était 75 à 80 dans la compagnie. C'était surtout des gens du Bassin, même s'il y en avait quelques-uns de la ville.

Les gens du Bassin disaient que la *Messieuterie* restait en ville et les ouvriers au Bassin. C'était peut-être parce que le commerce était en ville. On aimait mieux pas aller en ville parce qu'ils nous regardaient de haut. On aurait dit qu'ils nous méprisaient. C'était, comme on dit, une affaire simple : pourquoi avoir une rivalité dans la même ville ?

Propriétaire et déraciné

J'ai eu la maison de ma mère sur la rue Saint-Henri, près des usines de la Compagnie de pulpe. Mon père l'avait achetée de J.-D. Guay. Il avait plusieurs terrains et maisons au Bassin. C'était des maisons sans finition. Celui qui l'achetait devait la finir à son goût. Quand j'ai eu celle de ma mère, l'intérieur n'était pas fini parce qu'elle n'avait pas eu les moyens de le faire. Elle était veuve, avec huit enfants. Je lui ai toujours donné mon argent. J'ai changé mon premier chèque de paie seulement quand je me suis marié. J'ai habité le Bassin jusqu'en 1979. À ce moment-là, ils ont construit un viaduc sur la rue Saint-Henri et ma maison a été démolie. Je me suis ennuyé quand je suis arrivé ici, parce qu'au Bassin j'avais tout pour m'occuper. J'avais un petit morceau de

terre que je cultivais ; je faisais l'entretien de ma maison et je pouvais bricoler dans mon garage. On avait neuf pièces dans la maison, donc ma femme était aussi bien occupée. Ici, dans le bloc où on est, on a seulement quatre pièces. Ca fait tout un changement de vie ! Quitter un emplacement quand ça fait 74 ans qu'on est là, c'est dur à prendre. Couper la souche, ça fait toujours mal.

[59]

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

**“Les compagnies subsidiaires
de la Compagnie de pulpe
de Chicoutimi.”**

par Jean-François Hébert

[Retour à la table des matières](#)

La fondation de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi (C.P.C.) entraîne la création de diverses compagnies dont les produits ou les services sont complémentaires à l'industrie de la pâte mécanique. Que ce soit au niveau du transport ou de la fabrication de la machinerie, les besoins de la nouvelle compagnie sont nombreux. Mais ce qui est particulier dans le cas de la C.P.C, c'est qu'elle s'implique financièrement dans ces organisations. Il faut cependant prendre en considération le fait que la C.P.C. ne contrôle pas 100% des parts de ces compagnies et que c'est principalement par l'entremise de son directeur-gérant, J.-É.-A. Dubuc, qu'elle possède ces actions. Avec le temps, plusieurs compagnies se greffent ainsi à la C.P.C, de sorte qu'un véritable empire économique se tisse autour d'elle.

Avec la création de la *North American Pulp and Paper Companies* (N.A.P.P.), en 1915, la mainmise financière créée autour de la C.P.C. déborde la région du Saguenay— Lac-Saint-Jean et s'étend jusqu'aux États-Unis. À la tête de ce holding, on retrouve Dubuc, qui est nommé président de la N.A.P.P. dès sa formation. Et avec lui, Dubuc amène

au consortium la Compagnie de pulpe de Chicoutimi et tout son important réseau de compagnies subsidiaires. Ceci fait en sorte qu'à son apogée, à la fin de la décennie 1910, la N.A.P.P compte une quinzaine d'industries aussi diverses que complémentaires principalement grâce à l'éventail des entreprises associées à la C.P.C. Ces dernières peuvent se regrouper en quelques secteurs : les usines de pâte à papier, les compagnies de transport, les entreprises reliées aux services publics, les sociétés commerciales, ainsi qu'une compagnie de construction mécanique et un journal.



Fig. p. 59. L'usine de pâte mécanique de Val-Jalbert lors de ses rénovations, en 1910. Source : ANQC, fonds Lema.

Les usines de pâte à papier

Lorsque l'on parle de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, on ne peut oublier le fait qu'elle a été fondée dans le but de fabriquer de la pâte mécanique. Il est donc normal qu'en plus de ses usines de Chicoutimi, elle s'implique financièrement dans d'autres établissements de ce genre dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ainsi, il n'est pas étonnant de la voir acheter les installations de Val-Jalbert, en 1909, et s'impliquer activement dans la construction d'une usine de pâte chimique à Port-Alfred, à partir de 1916.

L'usine de Val-Jalbert

La Compagnie de pulpe de Chicoutimi n'est pas la seule industrie de pâte à voir le jour dans la région au tournant du siècle. En effet, en 1901, un dénommé Damase Jalbert, appuyé par un groupe d'investisseurs locaux, fonde la Compagnie de pulpe Ouiatchouan. Celle-ci construit un moulin à pâte au pied de la chute de la rivière Ouiatchouan, aux limites de la municipalité de Roberval.

Lorsque son fondateur décède, en 1904, la compagnie passe aux mains d'intérêts américains. Elle change alors de nom pour *Ouiatchouan Falls Paper Company*, ce qui trahit un peu la volonté des nouveaux propriétaires. Ces derniers veulent alors ajouter une machine à papier [60] à l'usine de pâte. Cependant, ils ne réaliseront jamais leur projet, n'étant pas en mesure de rentabiliser la société, sans cesse aux prises avec de grandes difficultés financières.

Et ce qui devait arriver se produit en 1909 : la faillite. Les actifs de la *Ouiatchouan Falls Paper Co.* sont rachetés, le 4 mai 1909, par J.-É.-A. Dubuc, qui rebaptise l'endroit Val-Jalbert, en l'honneur de son fondateur. Dès lors, on parle de l'usine Saint-Georges de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, division Val-Jalbert.

Dubuc effectue d'importants travaux au moulin, mais n'y installe pas de machine à papier tel qu'envisagé par les propriétaires antérieurs. Étant donné que cette usine était rattachée à la C.P.C., il aurait été mal vu que Dubuc produise du papier à Val-Jalbert alors qu'il se contentait de faire de la pulpe à Chicoutimi.

À la suite de la faillite de la C.P.C., survenue en 1924, le moulin de Val-Jalbert cesse ses activités pendant un an ; il les reprend l'année suivante, mais pour une courte période seulement. Ainsi, dès 1927, la compagnie arrête à nouveau la production ; ce qui devient en fait la fermeture définitive de l'usine de Val-Jalbert.

Il est intéressant de noter qu'en plus de l'usine, la compagnie possède également les infrastructures du village. Érigée à partir de la construction du moulin, mais principalement au cours des années 1910, selon un plan d'urbanisme très développé pour l'époque, l'agglomération compte environ 80 maisons en 1920. La grande majorité

de ces dernières sont équipées de tous les services possibles : l'égout, l'aqueduc, le téléphone, l'électricité, etc. De plus, le village est nanti d'installations assez intéressantes pour l'époque : un service de police, une caisse populaire, un hôtel, un magasin général, une boucherie, une école, etc.

La fermeture de l'usine occasionne le départ graduel des habitants du village. La désertion est totale ; Val-Jalbert devient un *no man's land*. Cette situation est remise en question une quarantaine d'années plus tard lorsque certains individus veulent reprendre le village pour en faire un lieu touristique. C'est comme tel que nous connaissons Val-Jalbert aujourd'hui : un « village fantôme », qui témoigne de l'âge d'or de l'industrie de la pulpe dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

La Ha ! Ha ! Bay Sulphite Company

L'industrie que domine J.-É.-A. Dubuc au début des années 1910 ne compte que des usines de pâte mécanique. Devant la demande sans cesse croissante pour la pâte chimique, Dubuc décide d'implanter une usine de ce type en bordure de la baie des Ha ! Ha !. Ce sera le moulin de Port-Alfred, érigé par la nouvelle *Ha ! Ha ! Bay Sulphite Company Limited* qui est fondée explicitement dans ce but et qui produira uniquement de la pâte chimique.

Le choix de l'emplacement est tributaire de la proximité de plusieurs éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'usine : le potentiel forestier, la main-d'œuvre compétente, le port en eau profonde et l'énergie à bon marché. En ce qui concerne les autres éléments indispensables à la production, l'usine est alimentée en eau douce par la rivière Ha ! Ha !, le calcaire provient d'une carrière située à six kilomètres de Port-Alfred et le soufre est importé de la Louisiane.

Fort d'un important contrat octroyé par la société appartenant à sir Frederick Becker, de Londres, la compagnie construit son usine à partir de 1916. La production commence au printemps de 1918 : le moulin produit alors 120 tonnes de pâte chimique par jour et emploie près de 400 ouvriers. Cependant, en raison de la crise financière que con-

naît Becker, son principal client, la compagnie doit liquider ses actifs cinq ans à peine après le début de ses activités.



Fig. p. 60. Un wagon de queue appartenant à la compagnie Roberval-Saguenay devant l'atelier de réparation mécanique. Source : La Pulperie de Chicoutimi, collection P.-A. Robitaille.

Suite à plusieurs changements de mains, la pulperie est finalement convertie en papeterie par la *Port Alfred Pulp & Paper Corporation*. Ce n'est cependant qu'avec la *Consolidated Paper Corporation* qu'elle prend définitivement son envol. Elle fabrique encore du papier aujourd'hui grâce à l'entreprise *Abitibi-Consolidated* qui résulte de la fusion survenue en 1997 entre les compagnies *Stone-Consolidated* et *Abitibi-Price*.

[61]

Les transports

Les marchés auxquels est destinée la pâte fabriquée par la C.P.C. sont principalement situés aux États-Unis et en Angleterre. Les distances à parcourir étant fort considérables, le transport représente donc un élément essentiel pour l'industrie. Afin d'avoir la possibilité de mi-

nimiser les coûts inhérents à ses exportations, la C.P.C. participe à la création de deux compagnies de transport, l'une ferroviaire et l'autre, d'installations portuaires.

La Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay

En 1908, un groupe de citoyens de Bagotville décide de créer la Compagnie de chemin de fer de la Baie des Ha ! Ha !. Celle-ci commence alors la construction d'une voie ferrée entre Saint-Alphonse et Chicoutimi. À peine deux ans plus tard, soit en 1910, le premier train de passagers en provenance de Saint-Alphonse entre en gare à Chicoutimi.

En plus du transport des passagers, ce service ferroviaire permet également à la Compagnie de pulpe de Chicoutimi d'expédier sa pâte jusqu'à Bagotville, où un quai en eau profonde est déjà aménagé. Dès lors, la C.P.C. n'est plus obligée d'effectuer le cabotage entre Chicoutimi et Saint-Fulgence pour charger sa production sur les transatlantiques.

C'est en 1911 que Dubuc fonde une autre société ferroviaire, la Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay, dans le but de construire une voie ferrée qui relierait Jonquière et la région du Lac-Saint-Jean. Le chemin emprunté serait situé sur la rive nord de la rivière Saguenay. Cependant, ce projet restera à l'état d'ébauche et ne se concrétisera jamais.

Néanmoins, deux ans plus tard, Dubuc achète la Compagnie de chemin de fer de la Baie des Ha ! Ha !. Cette dernière est alors intégrée à la Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay. Consolidant ainsi son réseau, cette société dessert principalement le secteur compris entre Jonquière, Chicoutimi et Saint-Alphonse.

Avec l'implantation au Saguenay de la compagnie Alcan, au milieu des années 1920, la Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay intéresse au plus haut point les nouveaux industriels. Cet intérêt est à ce point sérieux que le Roberval-Saguenay passe aux mains de l'Alcan dès 1926. Cette compagnie est encore en opération aujourd'hui comme étant une filiale de l'Alcan.

La Compagnie générale du port de Chicoutimi

Pour le marché de la pulpe situé en Angleterre, l'expédition par bateau représente le seul moyen de transport possible. Pour ce faire, la C.P.C. envoie par train, jusqu'à Québec, sa production destinée à cette contrée et c'est de là que la pulpe est transportée sur des transatlantiques jusqu'en Europe.

Cette opération ne prévaut que pendant quelques années puisque les frais inhérents sont astronomiques. On tente alors l'expérience du cabotage entre Chicoutimi et Saint-Fulgence. Le choix de cette localité s'explique par le fait qu'on y retrouve les limites naturelles des eaux navigables de la rivière Saguenay pour les transatlantiques. Ces bateaux peuvent aisément naviguer jusque-là sans qu'il soit nécessaire d'y faire des travaux de dragage. C'est donc à cet endroit que sont installés les équipements portuaires nécessaires pour recevoir les navires qui transportent la pulpe vers l'Angleterre.

Afin de diminuer les coûts encore trop élevés reliés à l'expédition basée à Saint-Fulgence, on fonde la Compagnie générale du port de Chicoutimi en 1904. Celle-ci aura pour principal mandat de faire de Chicoutimi une ville portuaire. Dès lors, la compagnie entreprend la construction d'un port dans la zone du Bassin. Elle doit cependant changer d'idée et regarder vers un autre site puisque la Lloyd's ne veut pas assurer un port de mer à cet endroit.

Le cabotage entre Chicoutimi et Saint-Fulgence apparaît encore à ce moment la seule alternative à cette situation. Néanmoins, ce choix ne peut être permanent. La compagnie procède donc à la mise en place d'installations portuaires à Bagotville : la pulpe y est alors expédiée par train de Chicoutimi, par l'entremise de la Compagnie de chemin de fer de la Baie des Ha ! Ha !.

À partir de 1915, année où elle est rattachée au consortium de la *North American Pulp and Paper Companies*, la Compagnie du port est réorganisée et sa raison d'être se modifie quelque peu. C'est désormais elle qui a la charge de l'entreposage et de l'expédition de la pulpe de la C.P.C.

Rachetée par l'Alcan en 1926, en même temps et dans le même but que la Compagnie de chemin de fer du Roberval-Saguenay, la Compagnie générale du port de Chicoutimi ne cesse d'accroître ses installations à Port-Alfred. Rebaptisée Terminus Maritime du Saguenay en 1929, elle opère encore aujourd'hui des installations portuaires à cet endroit.

Les activités commerciales

L'implantation de la C.P.C. à Chicoutimi entraîne une forte augmentation de population, ce qui implique un accroissement de la valeur du commerce qui s'y fait. Afin de profiter de cette situation, la C.P.C. investit dans des compagnies de nature commerciale : une qui se spécialise dans le commerce de gros et détail, et deux autres qui se consacrent au marché foncier.

Côté & Boivin et compagnie

Ce sont deux commerçants de la région, Onésime Côté et Elzéar Boivin, qui fondent la société de commerce en gros Côté & Boivin et Cie, en 1896. Établissant à Chicoutimi leur maison d'affaires, ces marchands se spécialisent particulièrement dans le [62] commerce des produits alimentaires. D'un côté, ils voient à l'exportation de nombreux produits régionaux, tels que le beurre, le fromage et les produits des meuneries. D'un autre côté, ils importent les produits de consommation fabriqués à l'extérieur de la région. Ceci fait en sorte qu'à un certain moment, la maison Côté & Boivin fournit en marchandises presque la totalité des détaillants de la région.

Avec le temps, la société commerciale élargit son champ d'activité. Elle ne se limite plus à vendre en gros des produits alimentaires. Bien plus, toute une variété de produits d'épicerie, de matériaux de construction et d'articles de quincaillerie sont écoulés par Côté & Boivin. Toujours dans le but d'augmenter son chiffre d'affaires, elle ajoute deux autres succursales à celle de Chicoutimi : l'une à Roberval, l'autre à Hébertville-Station.



Fig. p. 62. La maison de gros Côté & Boivin, à Chicoutimi. Source : ANQC, fonds Lemay.

La Société de construction ouvrière de Chicoutimi

Cette compagnie formée le 16 juin 1906 s'occupe de commerce foncier : vendre, échanger et louer des terrains ou en disposer autrement. Elle peut également faciliter l'achat, la vente, le loyer et la possession d'immeubles, tout comme elle est autorisée à faire tous les contrats en rapport avec ces activités. Elle est aussi habilitée à emprunter et à prêter de l'argent, de même qu'à prendre et à tenir des hypothèques.

La Chicoutimi Freehold Estates Ltd

Avec l'augmentation de la population et une économie somme toute florissante, un secteur économique qui est intéressant, c'est la vente immobilière. C'est pour profiter de cette situation qu'on fonde, le 31 décembre 1913, la *Chicoutimi Freehold Estates Limited*. Cette compagnie est complémentaire à la Société de construction ouvrière de Chicoutimi. En effet, alors que cette dernière s'occupe principalement du commerce foncier, la vocation première de la *Chicoutimi Freehold Estates Ltd* est le commerce immobilier et toutes les autres entreprises reliées aux immeubles. Ainsi, elle construit des maisons d'habitation et d'autres sortes d'immeubles ; elle effectue des opéra-

tions financières telles que la prise et la tenue d'hypothèques et de prêts et charges pour garantir le paiement du prix d'achat de toutes propriétés ; elle agit également comme une société de colonisation, c'est-à-dire qu'elle peut effectuer les affaires d'une compagnie de terres : acheter, posséder, développer, améliorer et vendre des immeubles et des terres, que celles-ci soient cultivées ou non, ainsi que défricher, coloniser et cueillir.

Les services publics

L'augmentation de la population conjuguée à la mise en place de nouvelles technologies fait en sorte que la C.P.C. se retrouve associée à certaines compagnies qui oeuvrent dans les services publics : l'aqueduc, l'électricité et le téléphone.

Le Crédit municipal canadien

C'est en 1903 qu'est fondée à Montréal la société appelée Crédit municipal canadien, avec comme principaux mandats la construction d'aqueducs et d'égouts et le développement de l'énergie électrique. Elle est associée à deux autres compagnies européennes : l'une située à Bruxelles alors que l'autre se trouve à Paris.

J.-É.-A. Dubuc rachète la compagnie vers 1910 et transfère immédiatement son siège social à Chicoutimi. Il nomme alors des directeurs de la région du Saguenay afin de l'administrer.

Comme la compagnie opère principalement dans la région de Rimouski, où elle produit de l'énergie électrique, son siège social sera transféré dans cette municipalité en 1925.

La Société d'éclairage et d'énergie électrique du Saguenay

C'est au milieu des années 1890 qu'est fondée la première compagnie dont le but est de fournir en électricité la ville de Chicoutimi.

Après quelques transferts d'actions, c'est finalement la Société d'éclairage et d'énergie électrique du Saguenay qui, en 1913, prend la relève de la Compagnie des eaux et d'éclairage de Chicoutimi, créée une dizaine d'années plus tôt.

Quatre ans à peine après sa fondation, la Société d'éclairage est rattachée au consortium de la *North American Pulp and Paper Companies*. Elle suit ainsi le même chemin que toutes les autres compagnies rattachées à la C.P.C. À la suite du démantèlement du holding, après la faillite de 1924, la Société d'éclairage et d'énergie électrique du Saguenay reçoit, en 1927, une nouvelle charte sous l'appellation de Compagnie électrique du Saguenay. Lors du grand mouvement de nationalisation de l'électricité par le gouvernement du Québec, en 1963, la Compagnie électrique sera absorbée par la société d'état, c'est-à-dire Hydro-Québec.

Une des plus importantes réalisations de cette compagnie est l'érection de la centrale hydroélectrique de Pont-Arnaud, située sur la rivière Chicoutimi. Nécessitant un investissement de 300 000\$, cette [63] centrale alimente en électricité, non seulement la C.P.C., par le biais d'une station de répartition électrique bâtie sur le site, mais également la ville de Chicoutimi.

Propriété d'Hydro-Québec, Pont-Arnaud produit encore de l'électricité, ce qui en fait la plus vieille centrale hydroélectrique en opération dans la région du Saguenay— Lac-Saint-Jean.

La Compagnie de téléphone Saguenay-Québec

La Compagnie de téléphone Saguenay-Québec est constituée en 1892, principalement sous l'égide de J.-D. Guay et de P.-A. Guay. C'est en 1898 que Dubuc et ses associés achètent la compagnie. Cette dernière met en place tout le réseau téléphonique du Saguenay, voire plus. Avec les années, elle s'installe également dans la région du Lac-Saint-Jean, principalement à Roberval où elle achète la compagnie locale de téléphone, en 1909. Ceci fait en sorte que, de son siège social situé à Chicoutimi, elle dessert les comtés de Chicoutimi et Lac-Saint-Jean.

À partir de 1910, la compagnie est reliée au réseau de Bell, ce qui lui permet d'être en contact avec les autres régions de la province desservies par cette compagnie, plus particulièrement La Malbaie. L'importance du développement de la compagnie ne fait aucun doute puisqu'en 1913 son réseau s'étend sur une longueur de 586 kilomètres. Elle compte alors 40 bureaux et environ 1000 abonnés inscrits à ses registres.

Donnez-vous du confort en épargnant de l'argent

Repassez votre linge à l'Electricité

Un fer électrique dans votre demeure diminue votre travail, donne de meilleurs résultats et surtout ne surchauffe pas vos appartements; vous pouvez vous acheter ce fer de première qualité à nos magasins pour \$2.00

Faites votre cuisine à l'Electricité

Vous pourrez vous procurer le genre de poêle électrique que vous désirerez en vous adressant à nous, au prix du gros. Nous donnons un taux spécial pour le courant électrique au compteur ou à taux fixe suivant la grosseur du poêle.

Faites votre nettoyage avec un nettoyeur Electrique VACUUM CLEANER

Pas de poussière en ballayant; ménage considérablement les tapis, nettoie aussi très bien les rideaux et tous les autres objets. Prix spécial pour deux mois.

Faites votre déjeuner à l'Electricité

Rien n'est plus commode et plus économique qu'un toaster et un percolateur à café, pour faire votre déjeuner ou pour "luncher"; toujours prêt, propre et sans chaleur.

Téléphonez, ou encore venez vous-mêmes, voir nos représentants, pour détails.

Nous vendons toujours nos lampes électriques "Maxda" au prix du gros, tel qu'annoncé. **PROFITEZ-EN.**

**La Compagnie
D'Eclairage & d'Energie électrique
DU SAGUENAY**

Fig. p. 63. Publicité de la Compagnie d'éclairage et d'énergie électrique du Saguenay, en 1915. Source : Le Progrès du Saguenay.

Les actifs de la Compagnie de téléphone Saguenay-Québec seront finalement achetés par Bell Canada dans les années 1950.

Les autres champs d'activités

En plus de toutes ces compagnies, la C.P.C. est impliquée dans deux autres champs d'activité bien distincts : la construction et la réparation d'outillage mécanique, ainsi que la publication d'un journal.

La Société des constructeurs-mécaniciens

Au début du XX^e siècle, la région connaît un développement industriel fort intéressant. Ces nouvelles industries requièrent des produits spécifiques. C'est dans cette optique qu'est fondée à Chicoutimi, en 1906, la Société des constructeurs-mécaniciens. Ce regroupement vise la fabrication et la réparation d'outillage et de machinerie de toutes sortes pour l'industrie régionale : principalement les pulperies, les moulins à scie et les bateaux à vapeur.

Au fil des ans, la compagnie se développe et progresse d'une façon remarquable. Ses activités débordent la région alors qu'elle réussit notamment à obtenir des contrats jusqu'aux États-Unis. Bien entendu, la participation de la Compagnie de pulpe n'est pas étrangère à cette réussite.

La collaboration entre les deux compagnies est à ce point importante que la C.P.C. décide de loger la Société des constructeurs-mécaniciens. En effet, cette dernière était à l'origine installée dans un édifice de la rue du Havre. Elle déménage en 1921 dans un tout nouveau bâtiment érigé sur le site de la C.P.C. et qui possède des aménagements propices à ses activités, entre autres une fonderie.

La caractéristique la plus intéressante de cette société, c'est qu'elle a été fondée d'abord pour servir d'école. En effet, ce sont des mécaniciens voulant que leurs fils apprennent correctement les rudiments du métier qui ont eu l'idée de se regrouper pour fonder un atelier-école et qui ont créé la Société des constructeurs-mécaniciens.

Le Progrès du Saguenay

C'est le 18 août 1887 que paraît la première édition du journal *Le Progrès du Saguenay*, qui prend la relève du *Réveil du Saguenay*. C'est Alphonse Guay qui en est l'éditeur propriétaire, alors que J.-D. Guay et L.-G. Belley en sont les rédacteurs. Deux ans plus tard, J.-D. Guay en devient l'unique propriétaire et en assume seul la rédaction.

En 1907, le journal est aux prises avec d'importantes difficultés financières. C'est alors qu'apparaît J.-É.-A. Dubuc qui investit dans l'entreprise pour la sauver de la faillite. Dès l'année suivante, il forme le Syndicat des imprimeurs du Saguenay qui devient propriétaire du journal. En plus de voir à l'impression du *Progrès du Saguenay*, le Syndicat a aussi comme mandat d'imprimer [64] toutes sortes d'autres publications, tels que revues et livres.

Hebdomadaire jusqu'au milieu des années 1920, le *Progrès du Saguenay* devient bihebdomadaire en 1926, suite à son affiliation à la *Canadian Press*, et quotidien à partir de 1927. Au fil des ans, le journal redevient hebdomadaire puis quotidien à quelques reprises. Ceci aboutit finalement, en octobre 1964, à l'hebdomadaire *Progrès-Dimanche* que l'on connaît encore aujourd'hui

* * *

Comme nous venons de le constater, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi a été beaucoup plus qu'une simple industrie vouée à la fabrication de la pâte mécanique. En effet, avec les années, son champ d'action s'est tellement étendu qu'on peut facilement dire qu'elle a participé, d'une manière ou d'une autre, à pratiquement tous les secteurs de l'activité économique de son époque.

**LA SOCIÉTÉ DES CONSTRUCTEURS
MECANICIENS DE CHICOUTIMI
FONDEURS DE CUIVRE ET DE FONTE**

Fabricants de moteurs et accessoires : à l'huile et à GAZOLINE, de BOULLOIRES, de MACHINES pour scieries, fromageries, pulperies ; de LAMES, ARBRES de COUCHE, COUSSINETS et tous autres ACCESSOIRES pour l'outillage complet de moulins y compris les courroies en cuir, en balata et en caoutchouc.

Notre atelier de menuiserie nous permet de fabriquer toutes espèces de patrons et toutes sortes d'ouvrages en bois tels que portes, chassis, escaliers droits ou tournants etc.

Nous fabriquons des bancs de scies et des presses à foin de notre "marque" qui sont supérieurs à ceux offerts sur le marché et nous vous invitons à venir les voir. Nous vous les vendons montés ou non montés donnant à nos clients la facilité de fabriquer eux-mêmes les parties en bois.

Nous fabriquons des poêles à brûler pour les camps et nous vendons toutes sortes de poêles pour le bois, le charbon ou la gazoline.

En cinquante ans, à ne manger et à ne boire que des produits allemands, à se vêtir, se chauffer et se coiffer que de produits allemands, à favoriser les allemands toujours et partout les allemands sont devenus les plus puissants et les plus riches du monde, en argent, en manufactures et en ouvriers habiles et ils ont aujourd'hui des moyens extraordinaires de faire une guerre à mort aux nations réunies dont chacune se croyait la plus riche et la plus puissante.

N'ACHETONS QUE DES PRODUITS CANADIENS.

ADRESSEZ-VOUS A
La Société des Constructeurs
Mécaniciens de Chicoutimi.
RUE DU HAVRE



Nous vous recommandons notre moteur à gazoline de 4 forces, fabriqué de toutes pièces dans notre usine. Il est supérieur à la plupart de ceux qui sont offerts sur le marché.

Nous garantissons nos moteurs contre toute défec-tuosité dans la construction ou dans les matériaux. En outre, toute partie quelconque, petite ou grosse, peut vous être expédiée par la poste en express, le jour même ou la commande est reçue. Pesez bien ce que cela peut vous valoir.

En achetant au loin vous donnez votre argent à des étrangers, ce sont eux qui ont le profit sur la vente et les bienfaits de la main-d'œuvre pendant que vos concitoyens ou vos compatriotes n'ont rien faire.

Fig. p. 64. Publicité de la Société des constructeurs-mécaniciens de Chicoutimi, située sur la rue du Havre, en 1915. Source : *Le Progrès du Saguenay*.

Sources

Bélangier, Roland, « Bref historique de la centrale Pont-Arnaud » dans *Saguenayensia*, Vol. 24, nos 3-4 (juillet-décembre 1982), pp. 62-66.

Bouchard, Louise, Textes de l'exposition « Dubuc et la C.P.C. : au coeur d'un empire », La Pulperie de Chicoutimi, 1993, document non publié.

Bouchard, Russel, *Val-Jalbert : un village-usine au royaume de la pulpe*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, Coll. « Histoire des Municipalités », no 2, 1986, 42 p.

Brève histoire de l'usine à papier de Port-Alfred, 1973.

Campbell, Duncan C, *Mission mondiale : Histoire d'Alcan*, Vol. 1 : *Jusqu'à 1950*, Ontario Publishing Company Limited, 1985, 438 p.

Gagnon, Gaston, *La Pulperie de Chicoutimi ; Histoire et aménagement d'un site industriel*, Ville de Chicoutimi et MAC, 1988, 233 p. document non publié.

Lapointe, Raoul, *Histoire de l'imprimerie au Saguenay*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, No 22, 1969, 292 p.

« Le Roberval-Saguenay reflète l'essor économique de la région » dans *Saguenayensia*, vol. 1, no 4 (juillet-août 1959), p. 96.

Organigramme de la North American Pulp and Paper Companies, La Pulperie de Chicoutimi, document non publié.

[65]

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

**“La naissance du
syndicalisme catholique
à Chicoutimi.”**

par Jean-François Hébert

[Retour à la table des matières](#)

L'aventure du syndicalisme catholique au Québec, et plus particulièrement dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, commence avec l'encyclique *Rerum novarum*, promulguée par le pape Léon XIII le 15 mai 1891. Véritable pamphlet en faveur des droits des ouvriers, cet énoncé papal démontre comment le clergé peut s'associer aux travailleurs de façon à les guider et les aider dans leurs revendications, tout en restant dans l'esprit des valeurs fondamentales du catholicisme.

Alors étudiant à Rome, l'abbé Eugène Lapointe, qui s'intéresse déjà au sort des ouvriers québécois depuis plusieurs années, est émerveillé par la splendeur et la portée de cet écrit. Il décide de s'y vouer corps et âme, d'appliquer les principes découlant de l'encyclique afin d'améliorer les conditions de vie des ouvriers québécois.

Un peu plus d'une dizaine d'années plus tard, l'abbé Lapointe a déjà réfléchi beaucoup sur le sujet et il a élaboré un projet afin d'aider les travailleurs en relation avec *Rerum novarum* : il veut fonder un syndi-

cat catholique à Chicoutimi. Mais, en 1903, parler de syndicalisme catholique, ce n'est pas un sujet prisé. Les gens ne possèdent pas énormément de connaissances sur la question syndicale. Il faut les renseigner, les instruire sur le sujet avant de pouvoir fonder un syndicat catholique qui résistera au temps. Il faut faire comprendre aux ouvriers la nécessité et le bien-fondé d'une telle association.

Néanmoins, l'urgence d'une association catholique commence à se faire sentir. En effet, suite à l'implantation de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, plusieurs ouvriers travaillent maintenant pour cette compagnie. D'après certaines sources, ces travailleurs de la pulpe ont mauvais esprit et ils ne tardent pas à se forger une réputation peu enviable. De plus, un autre facteur qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'en 1904 il existe un groupe qui veut implanter une union internationale dans ce secteur ; une union qui n'agirait pas nécessairement selon les enseignements de la doctrine catholique en matière ouvrière.

C'est dans cette optique que l'abbé Lapointe fonde, dès 1903, un cercle d'études visant à promouvoir le syndicalisme catholique auprès des travailleurs. Il organise des conférences sur le problème ouvrier destinées au grand public. Il prononce des discours et des sermons sur le même sujet. Il participe également à la fondation d'une petite caisse d'économie pour favoriser l'épargne des ouvriers et, en même temps, pour les éloigner des débits de boissons. Il familiarise les travailleurs avec la doctrine sociale de l'Église et commence à former les futurs chefs syndicaux. Plusieurs verront dans ce cercle d'étude les fondements du syndicalisme catholique au Canada. En ce sens, l'Université de Montréal remettra d'ailleurs un doctorat *honoris causa* à Mgr Lapointe en 1943, pour commémorer le 40e anniversaire de la fondation du syndicalisme catholique et ce, bien que le vrai syndicat ne vit le jour qu'en 1907.

Dans son étude sur la Fédération ouvrière mutuelle du Nord, Michel Têtu rapporte cependant que ces informations ne sont pas tout à fait exactes puisqu'il existait déjà à Québec des unions d'ouvriers de chaussures qui étaient des unions nationales et non internationales. Celles-ci étaient d'ailleurs affiliées au Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, lui-même affilié au Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Cependant, Têtu donne raison à Mgr Lapointe lorsque celui-ci affirme, dans son dernier discours prononcé pour les travailleurs en 1943, que « l'unionisme catholique, vous le savez, est

né à Chicoutimi en 1903. » C'est la formation d'un syndicat sous les auspices du catholicisme, dont la religion catholique était la base, qui est la particularité du syndicalisme chicoutimien. C'est la pensée religieuse qui l'anime qui en fait le premier syndicat catholique. « À Québec on avait amélioré des unions nationales ; à Chicoutimi c'est une organisation syndicale, essentiellement catholique, qui fut fondée par Mgr Lapointe ».

Même le fils de J.-É.-A. Dubuc, Antoine, dans une lettre datée du 8 novembre 1946, qu'il envoie à l'historien américain Mason Wade, corrobore ces faits. En ce sens, il lui écrit :

[66]

« Quant à la Fédération des Ouvriers catholiques de Québec, elle aurait commencé d'après vos informations vers 1901 ou 1902. Mgr Lapointe confirme que des groupes d'ouvriers alors membres d'internationales auraient rompu leurs liens avec ces unions internationales et le cardinal Bégin leur aurait accordé un aumônier dans la personne du Père Alexis, mais que tout en ayant les services d'un aumônier, ils n'étaient pas encore organisés comme syndicats catholiques, ni dans leur nom, ni dans leur constitution, ni dans leur esprit. Ce n'est que quelques années après Chicoutimi, que la formule de Chicoutimi aurait été écrite, adoptée par les groupes de Québec. »

La série de conférences préliminaires instaurée par l'abbé Lapointe démontre l'importance que le clergé confère à la nouvelle union en formation. En ce sens, le *Progrès du Saguenay* annonce dans son édition du 4 février 1904 qu'une série de conférences publiques sur la question ouvrière sera donnée. On y mentionne que Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, sera le premier conférencier invité, « voulant ainsi montrer tout l'intérêt qu'il porte à la classe ouvrière et donner à ces conférences un caractère sérieux et durable. »

Malgré les efforts de l'abbé Lapointe, plusieurs réunions et conférences ne se déroulent pas comme il veut ; il est même hué à une certaine occasion. Le nombre de personnes qui sont prêtes à adhérer à un futur syndicat est minime. La caisse d'économie ne fonctionne pas comme souhaité. Mais toutes ces contraintes ne découragent pas l'ab-

bé Lapointe. Bien au contraire, il redouble d'efforts pour arriver à son but. Il continue à prôner l'union catholique par le biais des journaux, grâce à l'appui d'autres prêtres ou laïcs voués à la cause ouvrière et, bien entendu, par l'entremise des conférences publiques.

Le point culminant de cette série de conférences sera d'ailleurs celle de l'abbé Lapointe lui-même, le 5 mai 1907, sur le droit d'association ouvrière. Le *Progrès du Saguenay* fait un compte rendu de cette conférence où on perçoit la pensée syndicale de l'abbé et les grandes lignes du projet qu'il concrétisera quelques mois plus tard, avec la fondation de la Fédération ouvrière de Chicoutimi.

L'abbé Lapointe conclut son exposé en rappelant la fondation prochaine d'une union ouvrière à Chicoutimi. Un comité formé d'une dizaine d'ouvriers est mis sur pied afin de voir à la concrétisation de l'organisation d'une union locale en compagnie de l'abbé Lapointe. Ce dernier demande alors aux ouvriers présents d'adhérer immédiatement à la future union. La réponse est positive puisque le *Progrès du Saguenay* rapporte qu'il « a recueilli immédiatement après la séance un nombre considérable de noms d'ouvriers de tous métiers, qui se proposent de faire partie de la future société. » La Fédération ouvrière de Chicoutimi est née de cette réunion.

* * *

C'est le 22 décembre 1907 que se déroule la première assemblée générale de l'union avec les membres recrutés lors de la conférence de l'abbé Lapointe. C'est la fondation officielle de la Fédération ouvrière de Chicoutimi. Les règlements de la nouvelle association sont rédigés par l'abbé Lapointe qui y applique les grandes lignes de l'encyclique de Léon XIII. Ils sont d'abord approuvés par Mgr Labrecque avant d'être présentés aux ouvriers.

À la lecture des statuts et règlements de la Fédération ouvrière de Chicoutimi, qui serait la première constitution de ce genre essentiellement catholique de la province, on voit qu'il ne s'agit pas uniquement d'une association de travailleurs. En effet, plusieurs objectifs visent le bien-être des ouvriers en général, en dehors de leur travail, tout en respectant les enseignements de la doctrine chrétienne. En ce sens, l'article 2 du premier chapitre se lit comme suit :

« ART. 2. Elle (la Fédération) a pour objet l'étude, la protection et le développement des intérêts moraux et matériels de ses membres.

« Elle s'occupera spécialement d'améliorer la situation économique des ouvriers dans les limites de sa circonscription, en encourageant, dans la mesure de ses moyens, la mutualité catholique et nationale ; en favorisant la création, en dehors d'elle, de sociétés coopératives de consommation et de crédit, d'une bourse du travail, qui garantira le travailleur honnête contre le chômage et assurera à l'employeur des ouvriers honnêtes et compétents, d'une caisse d'économie populaire, d'unions professionnelles, d'écoles spéciales, où les jeunes gens qui ont fait leur cours modèle ou commercial dans les institutions déjà établies, acquerront, avant leur entrée en apprentissage, les connaissances techniques qui leur seront indispensables dans l'exercice de leur profession ; en organisant, en un mot, le travail suivant les principes de la justice, de l'équité et de la charité, en conformité des lois du pays et en parfaite soumission aux directions de l'Église, notamment à celles données par les papes Léon XIII et Pie X.

« L'union est catholique dans son essence. C'est dire qu'elle professe la doctrine catholique intégrale et entend s'inspirer avant tout, dans son action pour la solution des problèmes économiques ou sociaux qui intéressent ses membres, de l'enseignement infaillible de la chaire de Pierre, dont les évêques en union avec le Pape, et en particulier l'Ordinaire de ce diocèse, sont les interprètes autorisés.

« L'union n'est à aucun titre et sous aucune forme une association politique ou municipale au sens ordinaire du mot. Se plaçant, dans l'étude des questions qui l'intéressent, exclusivement au point de vue économique et social, elle évitera dans ses séances et ses réunions toute discussion ayant un caractère purement politique ou municipal, laissant à ses membres une entière liberté d'user, suivant leurs convictions personnelles, de leurs droits de citoyens. »

En voulant ainsi éloigner les discussions et les intérêts politiques de l'association, l'abbé Lapointe désire éviter que la Fédération soit aux prises avec des conflits reliés aux pensées politiques de ses membres. De plus, il ne veut pas qu'elle soit la proie de politiciens qui pourraient s'en servir comme tremplin politique.

[67]



Fig. p. 67. Le bureau de direction de la Fédération ouvrière de Chicoutimi en 1910-1911. Debout, de gauche à droite : Arthur Boulianne, vice-président, Hubert Girard, Jos. Tremblay, Eugène Fortier et Georges Gagnon, trésorier. Assis, de gauche à droite : Napoléon Rouleau, Johnny Brassard, président, le père Courtois, aumônier-secrétaire, et F-X. Gosselin. Source : ANQC, fonds SHS.

Cependant, l'admission des membres honoraires dans l'association est un point critiqué de toutes parts. En effet, en voulant reprendre un modèle français qu'il avait admiré lors de son séjour en Europe, l'abbé Lapointe permet à d'autres personnes que les ouvriers de faire partie du syndicat. Ceci donnera l'impression aux travailleurs qu'ils se font rouler par les patrons et enlèvera de la crédibilité à l'oeuvre de l'abbé Lapointe. D'ailleurs, devant son insuccès, ce mode d'adhésion sera modifié quelques années plus tard. Mais voici comment s'énonçait exactement la question des membres dans le troisième chapitre des règlements :

« ART. 3. L'union se compose de membres effectifs et de membres honoraires. Le nombre de ces derniers ne peut dépasser le quart du nombre total des membres effectifs.

« ART. 4. Pour être membre effectif, il faut réunir les conditions suivantes :

1. Être catholique pratiquant ;
2. Être âgé de 16 ans révolus ;
3. Être ouvrier, ou apprenti, ou manoeuvre, et louer son travail pour un salaire ;
4. Résider dans la circonscription de l'union depuis au moins 6 mois ;
5. Adhérer aux statuts de l'union ;
6. Être admis par le Conseil de direction sur présentation de deux membres effectifs, à moins d'être un membre fondateur de l'union ;
7. Payer une entrée de \$1.00...

« ART. 7. Les membres honoraires sont ceux qui s'intéressent à l'union et contribuent à sa prospérité par leurs conseils, leur influence et leur souscription. Conditions :

1. Etre âgé d'au moins 21 ans ;
2. Résider dans la circonscription de l'union au moins depuis un an ;
3. Etre catholique pratiquant et sujet britannique.

« ART. 8. Les membres honoraires sont admis par le Conseil de direction sur la présentation de deux membres effectifs, à moins qu'ils ne soient membres fondateurs. Leur nombre ne peut dépasser, dans tous les cas, le quart des membres effectifs. Ils peuvent assister aux assemblées générales et y ont voix consultative, mais n'ont pas droit de vote. Ils peuvent aussi faire partie du Conseil de direction et y avoir voix délibérative, mais pas plus que pour un quart de la totalité des membres qui le composent... »

Donc, on peut voir que les [68] membres de l'union ne sont pas obligatoirement des ouvriers. Ceci conduit ces derniers à croire qu'ils se font avoir par les patrons et, de ce fait, n'ont pas la confiance en

l'union que l'abbé Lapointe espérait. Et ce, même si ce dernier avait pris les précautions nécessaires pour que la direction du syndicat demeure majoritairement entre les mains des ouvriers. En effet, dans le chapitre 3 des règlements, on retrouve ce qui suit en ce qui concerne la composition du bureau de direction :

« ART. 13. L'union est administrée par un Conseil composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de huit autres membres y compris l'aumônier...

« Les trois quarts des directeurs sont choisis parmi les membres effectifs...

« Le président ne peut être choisi que parmi les membres effectifs. Les autres officiers peuvent être des membres honoraires...

« Ne peuvent être élus directeurs :

1. les députés aux Parlements fédéral et local ;
2. le maire, les échevins ou les conseillers municipaux ;
3. les directeurs ou le gérant d'une compagnie industrielle à fonds social faisant affaire dans la circonscription de l'union ;
4. le propriétaire d'un établissement industriel, et, en général, tous les patrons qui emploient habituellement plus de dix ouvriers.

« Celui qui, ayant été élu directeur, vient à appartenir à l'une ou l'autre de ces catégories de personnes, cesse par là même de faire partie du Conseil de direction, et l'on doit pourvoir le plus tôt possible à son remplacement. »

C'est donc armé de ces statuts et règlements que l'abbé Lapointe assiste à la première assemblée générale de la Fédération ouvrière de Chicoutimi, le 22 décembre 1907. À cette même réunion, on élit le premier bureau de direction dont les membres sont les suivants : Eugène Fortier, Henry Tremblay, Arthur Boulianne, Johnny Brassard, Louis Gravel, Adélard Beaulieu, Ferdinand Lessard, Henri Saucier et Evague Tremblay. Alors que ces derniers sont des membres effectifs,

on élit également Anthyme Larouche et Henri Talbot comme membres honoraires.

L'abbé Lapointe mentionne alors qu'il a été chargé par Mgr Labrecque d'être l'aumônier de la Fédération ouvrière de Chicoutimi, tâche qu'il a évidemment acceptée. Il annonce également qu'il a réussi à négocier, pour les membres en règle de l'union, des escomptes de l'ordre de dix pour cent chez certains boulangers, bouchers et autres marchands de la ville, à condition que les achats soient faits au comptant.

Cinq jours après cette première assemblée générale, soit le 27 décembre, les directeurs nouvellement élus se réunissent pour choisir les premiers officiers. Leurs choix sont les suivants : Eugène Fortier, président ; Adélarde Beaulieu, vice-président ; l'abbé Eugène Lapointe, secrétaire ; l'abbé J.-Calixte Tremblay, assistant-secrétaire ; et Henri Saucier, trésorier.

Lors de cette réunion, plusieurs décisions sont prises en relation avec les statuts et règlements. Premièrement, on demande à l'abbé Lapointe d'élaborer un projet de règlements internes. On le mandate ensuite pour faire la requête des lettres patentes pour la Caisse de Petite Économie de Chicoutimi. On loue la salle des Ouvriers aux Artisans pour la somme mensuelle de 2,00\$ et on accepte de payer le montant de 10,00\$ par mois au gardien de cette salle.

Une autre assemblée générale se déroule dès le 8 janvier 1908. C'est alors le moment de faire le point sur la fondation de la Fédération ouvrière de Chicoutimi. L'abbé Lapointe fait donc un historique des débuts, en 1903, jusqu'à la mise sur pied de la Fédération elle-même. Ensuite, il fait une brève description des avantages obtenus depuis la fondation, dont la régularisation des finances, le progrès du recrutement chez les jeunes et les escomptes obtenus chez les marchands participants. Par contre, d'autres objectifs restent à atteindre, entre autres la présence du trésorier quelques jours par semaine, la distribution de budgets familiaux et le projet de caisse d'économie.

Cette union n'aura cependant pas les effets escomptés. En effet, divers facteurs feront en sorte que, de sa fondation jusqu'à 1912, la Fédération ouvrière de Chicoutimi stagnera. Elle accomplira bien quelques initiatives économiques et obtiendra des avantages de certains commerçants, mais sans vraiment prendre d'expansion. On

s'apercevra assez vite, à mesure que les ouvriers seront formés aux préceptes du syndicalisme catholique, qu'une association formée exclusivement de travailleurs est nécessaire. Les ouvriers ainsi formés seront dorénavant capables d'assumer les tâches d'officiers.

De plus, Mgr Lapointe, de par ses nombreuses occupations au Séminaire, ne peut plus assumer sa charge d'aumônier, qu'il doit céder d'abord à un autre abbé et par la suite aux Pères Eudistes. Cet élément n'est pas sans avoir une incidence énorme sur l'avenir de la Fédération puisque son âme dirigeante, qui est Mgr Lapointe, ne peut plus joindre le corps de son union. Cette dernière en subira les conséquences. D'ailleurs, Têtu rapporte dans son étude que Mgr Lapointe disait, lors d'un discours prononcé dans le cadre du premier congrès de la CTCC tenu à Chicoutimi, en 1922, qu'en 1911 « la Fédération ouvrière n'était plus guère qu'à l'affiche. En fait, elle agonisait. Il fallait la remettre debout. » Et c'est ce qu'il fera, en 1912, avec la fondation de la Fédération ouvrière mutuelle du Nord.

* * *

Avec le temps, l'abbé Lapointe, devenu Mgr Lapointe depuis 1908, s'aperçoit que sa tentative de reproduire au Canada ce qui se fait en Europe n'a pas bien fonctionné, et il en est très conscient. En 1911, il se voit dégagé de plusieurs charges qui lui incombent au Séminaire afin de se consacrer à plein temps à la relance du syndicat. [69] En ce sens, Têtu rapporte également cette partie du discours de Lapointe prononcé lors du congrès de 1922 de la CTCC :

« Les principes sont immuables, mais on ne peut les appliquer sans tenir compte d'une foule de contingences variables à l'infini. Vouloir transporter de toute pièce d'un pays à l'autre un organisme quelconque, parce qu'il a bien fonctionné ailleurs dans des conditions déterminées serait bien souvent une erreur. Questions de milieu, de mentalité, d'habitudes, de conditions économiques diverses. L'unionisme neutre a le vice radical de faire abstraction des principes de la morale chrétienne et de ne s'édifier que sur l'intérêt d'une classe, opposé, en fait du moins à l'intérêt d'une autre classe. Cette opposition d'intérêts est cependant réelle, et il faut en tenir compte. L'union ouvrière qui n'est pas purement ouvrière, sera tou-

jours suspecte à la masse ouvrière. Voilà un premier fait dont nous dûmes tenir compte. De plus, au Canada, où la distance entre les classes est presque nulle et la vie facile, l'ouvrier est naturellement très indépendant. Tout ce qui rappelle le servage, ne fut-ce que de loin, lui répugne. Il ne se constitue pas même très volontiers domestique. Il aime l'ordre, il admet la hiérarchie, il s'incline devant les supériorités de droit ou de fait ; mais les situations élevées que crée la fortune, pas plus que les titres ne l'impressionnent ni ne l'éblouissent outre mesure, surtout chez ceux de sa race qui sont sortis de son rang. »

Fort de son expérience, Mgr Lapointe refait une constitution. C'est le 18 mai 1912 que la Fédération ouvrière de Chicoutimi devient la Fédération ouvrière mutuelle du Nord (F.O.M.N.). Cette dernière obtient son incorporation par une loi de l'Assemblée législative du Québec le 21 décembre suivant. On établit son siège social à Chicoutimi bien que, selon la loi provinciale, « son champ d'action s'étendra à toute la province de Québec. »

Un fait important est à noter. La seule condition pour que la nouvelle Fédération puisse avoir son incorporation c'est la suppression du mot « catholique » dans sa charte. Ceci s'effectue sans trop de problèmes puisque le retrait de l'expression « catholique » ne modifie en rien ni les intentions ni les moyens d'action de la F.O.M.N. D'ailleurs, la Fédération ouvrière mutuelle du Nord, à l'instar de la F.O.C., est plus qu'un simple syndicat, c'est une « Société de secours mutuel, de prévoyance, d'économie domestique et sociale et d'organisation du travail. » Et la loi qui la constitue d'ajouter que sa raison d'être a « pour objet l'étude, la protection, la défense et le développement des intérêts religieux, sociaux et économiques de ses membres. »

Les règlements de la F.O.M.N. nous apprennent aussi que Mgr Lapointe a révisé ses positions et qu'il applique l'expérience qu'il a acquise avec la F.O.C. Dans cette optique, il modifie le sens de « membres honoraires » qui était le sujet le plus contesté de l'ancienne fédération. En effet, l'article 14 des règlements est bien clair : « les membres honoraires n'ont aucune part à l'administration et aux bénéfices de la Société ». Ils ne peuvent donc pas participer à l'administration de la F.O.M.N.

De nouveaux éléments sont également ajoutés dans les règlements de la F.O.M.N. versus ceux de la F.O.C. Par exemple, à l'article 77, il est inscrit que « tout membre actif, de 16 ans révolus à 50 ans inclusivement, admis par un des médecins examinateurs, doit s'inscrire à la Caisse des Bénéfices à la mort des membres. » Cet élément constitue ni plus ni moins qu'une assurance-vie gérée par la Fédération.

Une autre nouveauté pour la F.O.M.N., c'est la possibilité de créer des filiales dans d'autres municipalités. Ces nouvelles sections locales auront un pouvoir relativement intéressant puisqu'elles sont pratiquement autonomes. Évidemment, tant que leurs actions ne viennent pas en opposition avec celles du Conseil Général de la F.O.M.N.

Toujours dans les règlements généraux de la F.O.M.N., on s'aperçoit que l'union n'en est pas une de confrontation avec les employeurs mais, plutôt, de discussions. La volonté de régler les problèmes à l'amiable, sans avoir recours à la grève, est très présente. La lecture de la partie consacrée à ce sujet ne laisse aucun doute. La clause déclaratoire se lit d'ailleurs comme suit :

« 1° La F.O.M.N. reconnaît que les grèves « non seulement tournent au détriment des patrons et des ouvriers eux-mêmes, mais entravent le commerce et nuisent aux intérêts généraux de la société » (Léon XIII).

« Pour la solution des conflits et la défense de ses membres, elle veut recourir à l'entente et à la conciliation plutôt qu'à la violence, et met à la base de son action les principes suivants :

« a) Les patrons et les ouvriers doivent observer les uns vis-à-vis des autres les lois de la justice et de la charité. Ils ont intérêt à recourir aux procédés d'entente et de conciliation, dans les questions relatives aux conditions du travail et au règlement des difficultés... »

À la suite de cette déclaration préparatoire, les articles suivants viennent mettre en relief la volonté de collaboration plutôt que d'affrontement :

« ART. 128. Si un différend quelconque se produit entre un ou plusieurs membres de la Fédération et un patron ou une compagnie ou un

contremaître ou un chef d'équipe, au sujet d'un intérêt professionnel, au cas où ce différend ne pourrait pas se régler à l'amiable entre les parties, on pourra en référer au président de l'union locale ou professionnelle. Celui-ci, aidé de son conseil, fera une rapide enquête, et s'il juge que des injustices ont été commises et que les prétentions des plaignants sont légitimes et raisonnables, il déléguera deux membres de son union auprès du patron ou de la compagnie où ces membres sont les employés, afin d'obtenir à l'amiable, si c'est possible, un règlement équitable du différend.

« Si cette démarche n'aboutit à aucun bon résultat, l'union locale ou professionnelle pourra en appeler au Conseil Général de la Fédération. Celui-ci enverra un délégué [70] enquêteur. Sur son rapport, le Conseil Général jugera s'il doit intervenir.

« ART. 129. Dans le cas d'un différend entre une union locale et des patrons de sa localité, cette union devra en notifier immédiatement le Président de la Fédération, lequel s'emploiera à obtenir un règlement à l'amiable.

« ART. 130. Aucune grève réclamant des fonds de la Fédération ne peut être déclarée par une union locale ou professionnelle sans l'assentiment des deux tiers des membres présents à une assemblée générale convoquée d'urgence au bureau principal à Chicoutimi.

« Une grève générale de toutes les unions ne peut être déclarée si un quart des membres en règle s'y oppose. »

* * *

Au printemps de 1913, la Fédération loue un local en plein coeur du quartier ouvrier, après avoir utilisé l'ancienne chapelle du Bassin pendant quelques années. On note que sur la façade de l'édifice, on retrouve l'inscription « Une Grande Affaire ». Ce local devient la deuxième demeure de Mgr Lapointe qui y passe la majorité de son temps pour ancrer davantage l'union dans l'esprit des ouvriers. Il reçoit ces derniers pour les renseigner et leur donner différents conseils, de même que pour leur venir en aide de toutes les manières dont il peut user. Tout ce travail l'aidera à changer la perception qu'avaient les ouvriers de la Fédération. Il les gagne à la cause ouvrière.



Fig. p. 70. Le premier Conseil général de la Fédération ouvrière mutuelle du Nord, en 1915. Debout, de gauche à droite : Phil. Simard, Pantaléon Ouellet, Johnny Tremblay, Eugène Saulnier, Auguste Coulombe, J.-R. Gauthier, Ferd. Lemieux, Edm. Larouche, Phil. Déchène. Assis, de gauche à droite : Alfred Fortin, Joseph Ménard, Mgr Eugène Lapointe, l'abbé J.-C. Tremblay, E.-D. Ouellet. En médaillon : Benjamin Tremblay. Source : ANQC, fonds SHS.

Cette propagande porte fruit. En effet, les membres s'inscrivent progressivement. Leur nombre augmente considérablement entre 1912 et 1914. Pendant cette même période, l'union consolide davantage ses positions. Elle possède un fonds de réserve de 2 000\$ et établit des ramifications à Jonquière, Bagotville, Saint-Fulgence, Kénogami et Ouatouchouan (Val-Jalbert). En moins d'un an, de septembre 1912 à septembre 1913, la Fédération procure de l'emploi à des centaines d'ouvriers, obtient de bonnes augmentations de salaires de même que la journée de travail de 8 heures pour certains ouvriers des moulins de pulpe, favorise l'épargne par ses caisses d'économie, vient en aide à plusieurs de ses membres nécessiteux par des prêts de faveur et devient un facteur important dans le maintien de bonnes relations entre les patrons et les ouvriers.

Cependant, ces succès de la Fédération ouvrière ne plaisent pas aux partisans de l'unionisme neutre, particulièrement à Jonquière et Kénogami. Dès lors le Congrès des Métiers du Travail du Canada [71] mandate deux représentants pour faire la lutte à la F.O.M.N. La région est à ce moment parsemée d'assemblées houleuses où se confrontent les partisans des deux clans. Mgr Lapointe ne s'en laisse pas imposer et ne renonce pas à prendre la parole et à monter sur les tribunes pour faire valoir son point de vue. Il met en déroute, par son argumentation, les tenants et les délégués de l'Internationale qu'il confond plus souvent qu'autrement. Par le fait même, il contribue à sauvegarder les intérêts de la F.O.M.N. dont les opposants auraient pu mettre en péril la survie.

Ce succès, Mgr Lapointe l'obtient par sa force de caractère et par son dévouement à la cause ouvrière. Cependant, il a un allié de taille dans la personne de Mgr Labrecque, l'évêque de Chicoutimi. Ce dernier lui gagne l'appui du clergé et de la population. Dans cette optique, il publie une lettre pastorale, le 19 mars 1912, dans laquelle il exhorte ses fidèles à aider et soutenir la Fédération ouvrière. Une partie est ainsi reproduite dans Têtu :

« Il devient urgent de les aider (les ouvriers du Saguenay) de plus en plus, avec zèle et prudence, à améliorer leur situation sociale et économique, surtout au moyen d'organisations corporatives ou unions catholiques et professionnelles. C'est le programme de la Fédération Ouvrière de Chicoutimi organisée par Mgr Lapointe. »

Et Mgr Labrecque de renchéris un peu plus loin dans la même lettre pastorale :

« Pour que le concours de l'autorité religieuse sur le terrain économique soit vraiment efficace, il est nécessaire qu'il soit secondé avec zèle et prudence par une direction centrale et que les oeuvres ouvrières, en particulier, soient toutes reliées à une oeuvre mère, en un mot qu'elles soient fédérées. La Fédération Ouvrière de Chicoutimi est toute trouvée. C'est elle qui doit grouper les oeuvres sociales ouvrières diocésaines. »

Tout est donc en place pour assurer un succès populaire lorsque Mgr Lapointe change la constitution de la Fédération et que la F.O.C. devient la F.O.M.N.

Bien plus, dans l'optique d'aider et de promouvoir les oeuvres diocésaines, Mgr Labrecque fonde une direction générale, dont l'oeuvre maîtresse est l'union syndicale, à la tête de laquelle il nomme Mgr Lapointe. Il lui adjoint un comité formé de membres compétents du clergé local pour étudier les questions spécifiques au diocèse en ce qui concerne les oeuvres sociales. Et dans la même lettre pastorale citée par Têtu, Mgr Labrecque demande à ses diocésains de collaborer à cette nouvelle oeuvre. En effet, il écrit :

« J'ose espérer que la présente lettre sera d'un grand secours pour empêcher l'introduction dans les centres ouvriers de ce diocèse, de ces unions internationales à tendances socialistes, ou entachées du vice de la neutralité. »

D'ailleurs, déjà à cette époque, la peur du socialisme fait son chemin chez le clergé canadien-français, comme le démontre cet autre passage de la lettre de Mgr Labrecque :

« Nous pensons qu'on ne saurait combattre le socialisme si ce n'est à la condition que les ouvriers, aidés par la religion, mettent leurs forces en commun pour se prémunir contre les embûches des méchants. Ainsi l'on pourvoira à ce que les hommes laborieux et honnêtes ne se laissent pas prendre aux ruses perfides de ceux qui par de vaines promesses s'efforcent de tout brouiller et de tout bouleverser. »

Outre tous ces éléments, il existe un autre facteur qu'il faut mentionner dans la réussite de la Fédération ouvrière : c'est la collaboration du patron de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, J.-É.-A. Dubuc, premier employeur à reconnaître un syndicat catholique. Ce dernier comprend le bénéfice qu'on peut retirer d'une bonne relation entre les ouvriers et le patronat. D'ailleurs, dans une émission de radio de

1937, dont une partie est retranscrite dans l'ouvrage de Parisé, Dubuc raconte ceci :

« Quand j'entrai dans l'industrie, il y a bien des années, je compris qu'il me fallait essayer de concilier deux intérêts : l'intérêt d'un patronat anonyme, ne visant, hélas ! qu'aux profits sans égard pour ceux qui les lui apportaient, et l'intérêt légitime d'ouvriers que je coudoyais pour la première fois, et dont la condition matérielle et civique ne me parut pas digne, je l'avoue ingénument, d'une société chrétienne.

« L'encyclique *Rerum novarum* venait de paraître...

« J'y puisai l'inspiration de favoriser de tout mon pouvoir le développement de la première union ouvrière catholique de l'Amérique qui venait de naître à Chicoutimi, tout en sauvegardant, comme c'était mon devoir, les intérêts légitimes du capital que je représentais... en traitant avec elle sur le pied d'atelier fermé.

« Cela m'amena à accorder à tous mes employés un salaire proportionné aux conditions économiques locales et plus élevé que le salaire alloué dans le temps par mes compétiteurs.

« Je ne tardai pas à constater que le rendement individuel de mes ouvriers augmentait et devenait supérieur aux « standards » individuels des autres moulins. Premier résultat.

« De plus, la reconnaissance de leur union, cause de contentement pour mes employés, la considération franche et sincère que je leur témoignais étaient du même coup un facteur de paix, se traduisant en un réel et substantiel profit matériel pour l'industrie...

« En respectant le droit d'association des ouvriers et en traitant avec leurs syndicats, il en résultera une estime réciproque plus grande et une mutuelle compréhension dont les patrons seront les premiers à bénéficier.

« L'ordre social sera sauvegardé pour autant et notre province envisagera avec plus de confiance un redressement dans l'ordre économique. »

Ainsi, Dubuc, bon catholique et en bonne relation avec Mgr Lapointe, collabore dès que l'occasion se présente avec le syndicat. Par exemple, lors de la bataille de [72] la F.O.M.N. pour fermer les usines

le dimanche, Dubuc est favorable à cette demande. D'ailleurs, dans une lettre dont plusieurs extraits sont cités dans Têtu, il écrit :

« J'ai toujours été surpris de voir comment des hommes sains d'esprit et réfléchis pouvaient mettre en doute la nécessité d'un jour de repos sur sept. Peu importe de quel angle on part, le sens commun et l'expérience ramènent de toute nécessité à la conclusion que le travail ininterrompu est une hérésie économique monstrueuse.

« Et pour compléter mes vues sur ce point, puisqu'un jour de repos par semaine est nécessaire, pourquoi ce jour ne serait-il pas celui du Seigneur ? Quelle raison peut être invoquée pour imposer à ceux qui croient, aux humbles et aux faibles, cette violation de la loi qui régit leur conscience de croyants ? »

Cette collaboration de Dubuc donne raison aux travailleurs, ce qui enchante Mgr Lapointe. Selon Desgagné, il s'en trouve particulièrement fier, au point de dire :

« Je verrai enfin l'ouvrier, mon frère, vivre pleinement durant un jour sur sept, comme tout le monde, sa vie d'homme, de citoyen, de chrétien. Je le verrai le dimanche et les jours de fête, se reposer comme tout le monde, tranquille, dans la douceur de la vie de famille. »

Nonobstant cette collaboration entre le principal employeur, dans la personne de Dubuc, et le syndicat, certains problèmes opposent la Compagnie de pulpe de Chicoutimi et ses ouvriers. En effet, bien que la compagnie possède de bons contrats et fasse des profits intéressants, il faut noter que les salaires qu'elle offre sont inférieurs à la moyenne de ceux payés dans les autres usines de pulpe de la province. De plus, les salaires souffrent à plusieurs occasions de retard dans leur paiement. Ceci fera d'ailleurs dire à l'historien Gaston Gagnon, en parlant des payes en souffrance : « ce qui pouvait paraître en 1906 un épiphénomène, un accident de parcours à caractère administratif, va se convertir en véritable « système » échelonné sur plusieurs semaines, voire sur plusieurs mois en 1912, 1914, 1915 et 1922. » Bien plus,

alors que la compagnie fait des profits presque record, le syndicat doit s'opposer à des diminutions de salaire à quelques reprises.

Toute cette situation provoque, on s'en doute, certains différends entre le syndicat et la compagnie. Mgr Lapointe se fait même accuser d'avoir trompé les ouvriers. Néanmoins, malgré ses bonnes relations avec Dubuc, il garde sa prise de position en faveur des ouvriers. Ainsi, comme le mentionne Gagnon, lors d'une assemblée spéciale tenue le 22 mars 1914, après avoir rappelé ses démarches infructueuses auprès de Dubuc, Mgr Lapointe dit aux ouvriers : « Si vous voulez faire la grève, vous avez beau, je ne vous (empêcherai) pas (car), c'est votre droit (d'être) payé. » Connaissant la défaveur de Mgr Lapointe pour la grève, la situation devait être assez grave pour qu'il donne ainsi sa bénédiction aux travailleurs qui voulaient utiliser ce moyen de pression.

Il fera une autre intervention semblable quatre ans plus tard, alors qu'il ne sera même plus aumônier de la F.O.M.N. En effet, après plusieurs demandes infructueuses d'augmentation de salaire effectuées par le syndicat, Mgr Lapointe écrit ceci à Dubuc :

« Je suppose que vous savez que vos ouvriers sont depuis des mois déjà dans un état de quasi exaspération. Ils ont l'impression fâcheuse d'être une faiblesse exploitée par une force. Ils sentent bien que tant qu'ils n'auront pas décidé de renoncer à vivre dans leur Chicoutimi, ils sont à la merci d'un patron sans concurrent. Vous ne sauriez croire combien souvent chaque jour nous entendons l'expression de ce sentiment-là. Vos ouvriers éprouvent en miniature au sujet de leur patron l'impression que notre peuple éprouve à l'égard de Borden : ils se soumettent, découragés, à ses volontés.

« La cause de cet état d'esprit regrettable dans notre monde ouvrier ? Elle est multiple. C'est d'abord le règlement arbitraire de plusieurs difficultés qui ont surgi depuis l'hiver dernier ; ensuite, les gages : il est notoire que les ouvriers de Chicoutimi n'ont pas les gages de ceux de Kénogami, de Grand'Mère, Chawini-gan, La Tuque et le Cap de la Madeleine. Pourtant, la vie coûte plus cher ici que dans ces localités ; prenez seulement la lumière, l'eau et les taxes, vous en aurez la preuve.

« En présence de cette situation déplorable comptent-ils sur la Fédération Ouvrière pour les aider ? Un mot qu'ils ont trouvé exprime bien leur pensée à ce sujet : ils l'appellent la « Figuration Ouvrière ». C'est dire

qu'ils sont loin de se faire illusion sur le poids de leur organisation ouvrière.

« Je sais d'ailleurs moi-même par expérience que l'aumônier ne peut exercer aucune influence favorable aux ouvriers. On ne se donnera pas même la peine de le recevoir dans un lieu privé où il pourra parler à son aise. On réfutera ses raisons de manière à lui faire comprendre qu'il ne connaît pas la question dont il parle. C'est une expérience faite pour longtemps.

« Résultats pratiques : malgré certaines apparences, c'est dans Chicoutimi que l'unionisme catholique est le moins avancé : son inanité pratique a convaincu les ouvriers de son impuissance à défendre leurs intérêts. Je tiens à faire remarquer que c'est faux en principe. Cette lettre doit avoir une conclusion pratique : la voici : il est grand temps que les ouvriers aient une légitime augmentation de gage. Il leur faut vivre avant tout, et cette lacune comblée leur fera oublier bien des choses. D'ici là, il nous est impossible de promouvoir les intérêts de l'unionisme catholique chez nous : j'en ai eu une nouvelle preuve hier dans une assemblée publique. Pourtant, toute la province s'apprête à donner avec ensemble dans ce mouvement important. Ça été le but d'un congrès tenu à Montréal sous la présidence de Monseigneur Gauthier, le 28 avril, et auquel j'ai eu l'avantage de prendre part. »

Cependant, Mgr Lapointe ne fait pas que rabrouer les patrons, il critique aussi les ouvriers lorsque l'occasion se présente. Il tente d'être le plus juste possible dans les deux sens, et de ne pas prendre aveuglément parti pour les ouvriers. En ce [73] sens, une lettre qu'il envoie au président de l'Union des Mécaniciens de Chicoutimi datée du 15 mars 1918 est assez explicite. Après avoir mis l'objet de sa lettre en contexte, à propos d'une augmentation de salaire que veut cette union, Mgr Lapointe réplique :

« Ceci n'est pas seulement une incorrection, mais c'est un manque de loyauté. Que vous demandiez au patron de réparer l'injustice dont vous vous plaignez, soit, mais que vous profitiez d'une autre question à régler, toute différente, et des difficultés que rencontre le Surintendant de Port-Alfred dans l'organisation de son moulin pour briser votre contrat et poser à la compagnie des conditions beaucoup plus onéreuses, ce n'est ni chré-

tien ni honnête. Ces procédés ne sont pas ceux d'une union catholique, soucieuse de faire observer la justice envers elle-même, mais de l'observer aussi envers les autres. »

Et plus loin dans la lettre, on voit encore Mgr Lapointe se servir de l'argument de la religion pour dire qu'il n'est pas d'accord avec l'action posée par l'union.

« Je vous l'avoue, par votre manière d'agir, vous me causez une peine énorme. Vous sortez d'une retraite avec une âme d'internationaliste. Délibérément vous avez exclu pratiquement votre aumônier de vos délibérations. On dirait que vous avez peur d'être rappelé par le prêtre, votre meilleur ami, aux sentiments de la justice, de la charité et des convenances. »

Et ensuite, de nouveau en relation avec les pensées catholiques, il appelle à de meilleurs sentiments face à la compagnie, comme lui et comme Dubuc peuvent en avoir face aux employés.

« Laissez les menaces et les moyens brutaux aux gens sans conscience. Des catholiques ont d'autres moyens de régler leurs affaires. Cessez de vouloir mener par la peur. Ce n'est pas digne et ce n'est pas sérieux. Pensez-vous que vous allez faire peur à Mgr Lapointe, par exemple ? Croyez-vous aussi que vous allez faire peur à M. Dubuc ? Vous réussirez à nous faire de la peine et vous nous en faites beaucoup. Dieu sait si M. Dubuc et moi-même, pour ne parler que de nous, désirons de tout notre coeur améliorer votre sort et vous faire une situation enviable. Ces résolutions de votre union, que je viens de lire, nous laissent l'impression que vous avez complètement oublié ce que nous avons fait pour vous et que vous méconnaissiez absolument nos dispositions à votre égard. J'attends de vous, non pas que vous ne réclamiez pas la reconnaissance de vos droits, mais que vous agissiez avec plus de sagesse et plus d'humanité ; dans le règlement de toute question relative au travail et au salaire, il y a toujours non pas un seul côté, mais deux. »

Cette dernière remarque est assez intéressante puisque nous avons vu que c'est justement ce que fait Mgr Lapointe : il travaille sur les deux côtés de la question. En effet, nous le voyons prendre parti pour les ouvriers lorsqu'il écrit à Dubuc et vice-versa. C'est probablement cette façon de procéder qui fera en sorte que Mgr Lapointe sera en mesure de régler des problèmes de diverses natures sans qu'il arrive de conséquences trop graves, contrairement aux unions internationales qui ont souvent recours aux grèves qui peuvent durer assez longtemps.

Bien plus encore, il a à intervenir une autrefois au mois d'août de la même année, alors qu'un groupe de travailleurs non affiliés à la F.O.M.N. fait une grève aux usines de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Bien que les unionistes soient en faveur des offres patronales, un petit groupe s'y oppose toujours et va même jusqu'à faire des bris qui privent la ville d'électricité pendant plus d'une journée. On fait alors intervenir le président du conseil général de la F.O.M.N. pour qu'il tente de faire comprendre aux grévistes la nécessité de reprendre le travail. Il est accompagné de Mgr Lapointe qui prend à son tour la parole. *Le Progrès du Saguenay* nous rapporte une partie de son intervention, qui se lit comme suit :

« Vous vous mettez en grève sans vous assurer de support. La grève, qui vous dit qu'elle ne durera pas huit jours, un mois, et vous n'avez aucun fonds de grève pour vous soutenir, avec une société pour appuyer vos revendications. Vous prenez cette décision en un moment où vous risquez de compromettre les pourparlers en cours au sujet du relèvement des salaires. Vous gênez la liberté de ceux qui blâment votre attitude et sont prêts à continuer le travail aux conditions offertes, et, Dieu merci ! c'est le grand nombre de nos ouvriers de Chicoutimi ; vous vous emparez de la propriété privée et interrompez par la violence un service public : on dirait que vous ignorez les peines dont vous êtes passibles par le fait même...

« Non, non ! ce coup est tellement mal porté que nous le mettons au crédit d'un bouillon de légèreté sans pareille ! Et vos frères ouvriers des Conseils de la F.O.M.N. l'ont signalé les premiers, ils ont demandé l'amnistie dans la mesure compatible avec la nécessité de ne pas laisser sans leçon médicale des escapades aussi graves de conséquences : viol de la propriété, dommages aux ouvriers, que vous risquez de laisser, longtemps peut-être, sans salaire pour nourrir leur famille, dommages à ceux

qui vous emploient et à beaucoup de tierces personnes dont, par exemple, l'industrie a été paralysée toute une journée par la privation d'énergie électrique... Mes amis, votre grève telle qu'organisée, vos méthodes vous valent la réprobation unanime des citoyens de votre ville.

« Réfléchissez donc : des motifs sérieux, vous n'en avez pas, puisque la difficulté était en cours de solution ; vous n'avez rien pour vous appuyer : pas de secours, pas de sympathie ; la seule société ouvrière de la ville est contre vous, que comptez-vous faire ? »

Le même article de journal nous rapporte que l'effet de ce discours est immédiat puisque la grève cesse dès lors. D'ailleurs, à Mgr Lapointe qui demande aux grévistes quand ils veulent reprendre le travail, leur réponse est : « Tout de suite... le temps de nous changer »

* * *

En 1914, en raison d'une charge de [74] travail accrue, puisqu'il est redevenu Supérieur du Séminaire, Mgr Lapointe démissionne de son poste d'aumônier général de la F.O.M.N., sans pour cela s'en désintéresser, comme nous venons de le constater. Il est remplacé par l'abbé J.-Calixte Tremblay jusqu'en 1917, alors que l'abbé Georges Tremblay lui succède pendant un an. Par la suite, en 1918, l'abbé Jean Bergeron prend la relève à ce poste jusqu'en 1923.

Mais le succès que connaît la F.O.M.N. est assombri par la guerre et la dépression économique qui s'ensuit. Ceci fait en sorte que les ouvriers se trouvent durement touchés et que les unions ne résistent pas au départ de plusieurs de leurs membres. Plusieurs des filiales formées par la F.O.M.N. cessent leurs activités, à un point tel qu'il ne reste pratiquement plus que l'union-mère de Chicoutimi. Mais ceci arrive au moment où un nouveau vent souffle sur le paysage du syndicalisme québécois.

Ainsi, à partir de 1918, l'idée d'une confédération de travailleurs commence à faire son chemin auprès des différentes corporations ouvrières catholiques de la province. Ces dernières se retrouvent même chaque année à l'occasion d'une convention annuelle. En 1920, cette convention se déroule à Chicoutimi. Les quelques 204 délégués présents, représentant 63 groupes, discutent sérieusement de la possibilité

de créer une telle confédération. Ces pourparlers sont à ce point sérieux que, dès l'année suivante, la confédération en question voit le jour lors du congrès tenu à Hull.

Pour faciliter la formation de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, la F.O.M.N. doit se dissoudre pour permettre à ses filiales de s'intégrer à la nouvelle confédération. Cette dissolution se produit en 1923 alors qu'est fondée la Fédération des Employés de la Pulpe et du Papier.

Évidemment, l'ardent promoteur et fondateur de la F.O.M.N. qu'est Mgr Lapointe y voit un coup dur, une rude épreuve. C'est la fin d'un rêve. Cependant, il est conscient de la nécessité du geste pour l'avancement de l'action ouvrière catholique. D'ailleurs, il dira par la suite que ce geste était essentiel « pour consolider davantage tout le mouvement syndical national et catholique dans la province de Québec, et en vue de son expansion dans d'autres parties du Canada dans l'avenir. » Avec la dissolution de la F.O.M.N., le syndicalisme catholique changera, mais la base en restera toujours l'oeuvre de Mgr Lapointe.

D'ailleurs, plus d'une vingtaine d'années plus tard, en 1943, alors qu'il prend la parole pour la dernière fois devant les travailleurs, Mgr Lapointe rappelle les efforts qu'il a faits pour permettre la mise en place de l'union ouvrière dans la région du Saguenay. Cette oeuvre, il se la rappelle parsemée d'embûches et de difficultés, comme le démontrent les extraits retranscrits dans Têtu :

« Durant ma longue carrière sacerdotale, mon dévouement s'est exercé dans bien des milieux, mais dans aucun, je n'ai éprouvé autant de bonheur, en dépit, remarquez-le bien, d'insurmontables difficultés souvent, de crucifiantes déceptions aussi, qu'au milieu des ouvriers, parce que là plus que n'importe où ailleurs, j'ai senti mon coeur battre à l'unisson avec le coeur du frère du Christ par excellence, le pauvre, le faible, le déshérité, le méconnu qu'a été trop longtemps le travailleur manuel.

« Messieurs, il m'a fallu des années de travail, de patience et de charité pour *m'imposer*, je souligne le mot, et avec moi, la doctrine de l'Église, aux esprits prévenus des bons ouvriers catholiques de Chicoutimi et de Jonquière. Et encore, dans quelle mesure ? »

Sources

ANQC, Fonds des syndicats locaux, P-134/ 23.11, Lettre de (Joseph Girard) à l'abbé E. Lapointe, Ottawa, 5 décembre 1907, 2 p.

ANQC, Fonds des syndicats locaux, P-134/ 23.51, Lettre de Mgr Eugène Lapointe à Jos.-L. Pedneault, Chicoutimi, 15 mars 1918, 3 p.

ANQC, Fonds des syndicats locaux, P-134/ 23.52, Lettre de Mgr Eugène Lapointe à J.-E.-A. Dubuc, Chicoutimi, 20 mai 1918, 2 p.

ANQC, Fonds des syndicats locaux, P-134/ 23.9, Lettre de Mgr Eugène Lapointe à Joseph Girard, Chicoutimi, 11 décembre 1907, 7 p.

Charland, Jean-Pierre, *Les pâtes et papiers au Québec, 1880-1980 : Technologies, travail et travailleurs*, Québec, IQRC, 1990, pp. 317-355, Coll. « Documents de recherche », no 23.

Cinquante ans de syndicalisme catholique au Royaume du Saguenay, album souvenir publié à l'occasion du 50e anniversaire de fondation de la Fédération Ouvrière de Chicoutimi, 1957, pp. 14-24.

Constitution et Règlements de la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord, Chicoutimi, 1915, 81 p.

Desgagné, Raymond, « Mgr Eugène Lapointe, éloquence religieuse » dans *Saguenayen-sia*, vol. 4, no 6 (novembre-décembre 1962), pp. 135-139.

Drolet, Jean-Claude, « Mgr Eugène Lapointe, initiateur du syndicalisme catholique en Amérique du Nord » dans *Saguenayensia*, vol. 8, no 5 (septembre-octobre 1966), pp. 100-106.

Gagnon, Gaston, « Mgr Eugène Lapointe et les débuts de la grande industrie au Saguenay 1896-1930 » dans *S.C.H.E.C, Sessions d'étude*, vol. 55 (1988), pp. 63-74.

Gagnon, Gaston, *La Pulperie de Chicoutimi : Histoire et aménagement d'un site industriel*, Ville de Chicoutimi et MAC, 1988, 233 p. (document non publié).

Le Progrès du Saguenay, 4 février 1904.

Le Progrès du Saguenay, 16 mai 1907.

Le Progrès du Saguenay, 29 août 1918.

Parisé, Robert, *Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec : Mgr Eugène Lapointe ; sa pensée et son action syndicales*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1978, Coll. « Histoire des travailleurs québécois », no 7, 80 p.

Statuts et règlements de la Fédération Ouvrière de Chicoutimi, Chicoutimi, 1907, 16 p.

Têtu, Michel, « La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord » dans *Relations Industrielles*, Vol. 17, no 4, octobre 1962, pp. 402-421.

[75]

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

“Mgr Eugène Lapointe.”

par Jean-François Hébert

[Retour à la table des matières](#)

Mgr Eugène Lapointe est considéré par plusieurs comme le fondateur du syndicalisme catholique au Québec, voire au Canada. Son action syndicale, il l'a réalisée à Chicoutimi, principalement au sein de la Compagnie de pulpe où l'union catholique a vu le jour. Malgré l'importance de son oeuvre syndicale, il a travaillé dans plusieurs autres milieux, particulièrement au Séminaire de Chicoutimi. Il faut donc connaître l'ensemble de son action pour être en mesure de bien apprécier l'implication de Mgr Eugène Lapointe.

Les premières années

C'est à Saint-Étienne de La Malbaie que naît Eugène Lapointe, le 21 avril 1860. Fils du cultivateur François-Xavier Lapointe et de Léocadie Guérin, le jeune Lapointe passe son enfance sur les terres familiales longeant la rivière Malbaie. Cette partie de Charlevoix était connue sous l'appellation « le Trou » à l'époque. C'est lorsqu'il est âgé entre 4 et 6 ans qu'il entend parler pour la première fois du Saguenay, alors que des membres de sa famille vendent leurs terres pour aller s'y

installer. Déjà à ce moment, l'attrait du Saguenay est présent dans sa tête d'enfant. Il rapporte d'ailleurs ce qui suit dans ses mémoires :



Fig. p. 75. L'abbé Eugène Lapointe. Source : ANQC, fonds SHS.

« Ce qu'on racontait du Saguenay et du voyage m'émerveillait et je rêvais d'un voyage au Saguenay comme on rêve aujourd'hui d'un voyage autour du monde ».

Le jeune Eugène Lapointe commence ses études en 1867, à l'école du rang Nord'Est de la rivière Malbaie. Il nous rapporte ainsi cet épisode de son enfance :

« À l'âge de 7 ans, je parcourais donc, hiver comme été, quotidiennement, une distance d'environ 2 milles et demi, aller et retour, pour aller réciter ma leçon et recevoir en fait d'instruction ce qu'une pauvre institutrice pouvait donner à plus de 60 enfants. À 8 ou 9 ans cependant, grâce au manuscrit alors en usage, je pouvais déchiffrer assez récriture à la main pour lire à mon père les lettres et autres documents calligraphiés qu'il recevait du Gouvernement. »

À l'âge de 14 ans, il part pour Québec afin de faire ses études classiques au Petit Séminaire. C'est au cours de ses études à cet endroit qu'Eugène Lapointe fait sa première visite au Saguenay. Cela se déroule alors qu'il est âgé de 20 ans, à l'été de 1880. Il traverse les Laurentides pour visiter l'arrière-pays de Charlevoix. Ce voyage lui donne l'élan poétique suivant dans ses mémoires :

« Faire le trajet en voiture, c'était traverser la chaîne des Laurentides, s'enfoncer dans les montagnes, dans la forêt vierge, voir de près enfin et fouler de mon pied ces mornes, comme les appelait mon grand-père, que mes yeux avaient tant de fois contemplés de loin enveloppés de brume à leur sommet ou couronnés de neige. Ah ! le beau voyage ! Je connaissais de ces montagnes celles qui environnent le Trou où j'étais né et avais grandi. »

Pendant ce voyage au Saguenay, le jeune Lapointe fait la connaissance de David Price, grand patron de la compagnie du même nom. Il est très impressionné, et même honoré d'avoir serré la main de cet homme aux manières affables, qui cause bien et qui badine gentiment. Cependant, cet élan d'admiration et de joie est mis de côté lorsqu'il voit les conditions de vie dans lesquelles se trouvent les habitants du Bassin, à [76] Chicoutimi, qui sont à l'emploi de la même Compagnie Price. Il en restera marqué et notera ses impressions dans ses mémoires :

« Avec 0.50\$ par jour, on vivait chichement, en se privant souvent du nécessaire, au jour le jour, sans espoir d'un meilleur lendemain. Cette population ouvrière du Bassin, si mal logée, astreinte à un travail que j'estimai très dur, me fit pitié, et de Chicoutimi, j'emportai une impression pénible, celle du Bassin. »

Cette population ouvrière du Bassin, le jeune Lapointe y consacra une partie importante de sa vie ; il accomplira auprès d'elle l'oeuvre dont on se souviendra le plus de son action au Saguenay, soit l'implan-

tation d'un syndicat catholique. Malgré les apparences, ce n'est cependant pas au cours de ce voyage qu'il prend la décision de venir s'installer au Saguenay, puisqu'il termine la relation de son expédition en disant :

« J'étais loin de penser alors que deux ans plus tard j'y reviendrais pour m'y fixer et y passer toute ma vie. »



Fig. p. 76. Le Séminaire de Chicoutimi vers 1892, un peu après les travaux d'agrandissement auxquels a participé l'abbé Lapointe. Source : ANQC, fonds Ellefsen.

Lors de son séjour à Québec, le jeune Lapointe commence à s'intéresser davantage à la cause des travailleurs. C'est à ce moment qu'il est témoin de la misère des ouvriers et qu'il voit le sang couler lors de confrontations entre ceux-ci et les forces de l'ordre. Dans son étude sur la Fédération ouvrière mutuelle du Nord, Michel Têtu relate d'ailleurs l'événement suivant :

« C'était aux alentours des années 1870-1875. Plusieurs conflits s'étaient produits dans les manufactures québécoises. Entre autres, lors d'une manifestation, des ouvriers en chaussures, qui défilaient en scandant des slogans « anarchistes », avaient dévalisé la boutique d'un épicier ; il se trouva là lorsque l'armée tira sur les grévistes. Le meneur qui faisait crier « Du pain ou du sang », s'écroura une balle dans la tête ; et le jeune étudiant vit la cervelle de celui-ci sur le trottoir. Il en fut profondément bou-

leversé et il racontait souvent, comment le lendemain, lorsqu'il revint sur les lieux et se promena dans le quartier ouvrier, il avait trouvé les gens tristes, malheureux, n'osant plus manifester, mais le regardant, lui, étudiant, avec envie et même haine, futur capitaliste aux yeux de ces ouvriers opprimés. Il décida de ne pas se désintéresser de leur sort. »

Pendant ses études classiques, Eugène Lapointe fait la connaissance de Mgr Thomas-Etienne Hamel, alors supérieur du Séminaire et recteur de l'université Laval. C'est à lui qu'il doit en grande partie sa vocation, c'est lui qu'il voit comme un exemple à suivre pour aider les pauvres, comme il le mentionne d'ailleurs dans ses mémoires :

« Je dois avouer que le souvenir de ses leçons et de ses exemples ne contribua pas peu à ma détermination de devenir prêtre et qu'il me fut une lumière dans la suite, que de fois je me suis dit : je serai prêtre comme M. Hamel. Je crois pouvoir ajouter que si je me suis occupé dans ma vie plus particulièrement peut-être des pauvres, des petits, des ouvriers, le souvenir de M. Hamel, ami des pauvres, des humbles, pauvre lui-même, y fut pour une bonne part. »

Immédiatement après avoir terminé son cours classique, il décide d'entrer en religion. Il va donc poursuivre ses études théologiques au Grand Séminaire de Chicoutimi, de 1882 jusqu'en 1886. Le choix de Chicoutimi, au lieu de Québec, résulte du fait que le nouveau diocèse de Chicoutimi, érigé en 1878, comprend également la région de Charlevoix. Lapointe, natif de cette dernière région, appartient donc de droit au nouveau diocèse lorsqu'il prend la décision d'entrer en religion, puisque les membres du clergé séculier doivent se rapporter à l'évêque du diocèse d'où ils proviennent. Mgr Dominique Racine, le premier évêque de Chicoutimi, lui en ayant fait la demande, Eugène Lapointe se rend au Séminaire de l'endroit en septembre pour l'ouverture des classes.

Lors de son arrivée, le Séminaire de Chicoutimi ne date pas de dix ans et ne possède pas encore tous les professeurs nécessaires pour pourvoir à l'éducation des jeunes élèves. Eugène Lapointe doit donc, comme c'est souvent le cas à l'époque, enseigner aux jeunes du Petit

Séminaire pendant que lui-même étudie au Grand Séminaire avec l'objectif de devenir prêtre. Pendant ses années d'études passées [77] dans cette institution, Lapointe a sans doute connu des moments plus difficiles que d'autres. La solitude et l'isolement de la communauté ne semblent pas lui plaire outre mesure. Il en donne l'impression lorsqu'il écrit :

« Dans les années qui suivirent, je fis mon grand Séminaire. La réclusion mit une barrière entre ma solitude et les événements du dehors. Ce qui en put filtrer jusqu'à moi ne doit pas trouver place dans ces souvenirs. »

L'aboutissement de ses études théologiques au Grand Séminaire, c'est l'ordination. Il est donc sacré prêtre en l'église de Baie-Saint-Paul, le 1er août 1886, par Mgr Racine.

Au Séminaire de Chicoutimi

Le nouvel abbé Lapointe entreprend dès lors une carrière au Séminaire de Chicoutimi, institution à laquelle il sera d'ailleurs rattaché tout au long de sa vie sacerdotale et ce, malgré les nombreuses autres occupations qu'il remplira. Seulement au Séminaire, le nombre et la diversité des fonctions qu'il occupe sont assez surprenants. Il a été professeur de religion, de déclamation et de lecture, de philosophie, de sociologie et d'action sociale catholique pendant une douzaine d'années, et professeur de théologie pastorale au Grand Séminaire pendant 24 ans.

On le retrouve ensuite comme membre du Conseil de la maison, directeur des élèves et il agit aussi à titre de préfet des études. Du côté spirituel, il est confesseur et directeur de conscience pour les élèves, prédicateur pour plusieurs retraites de vocation. Il est tour à tour directeur spirituel, directeur de l'Académie Saint-François-de-Sales, directeur de la Congrégation de la Sainte-Vierge et directeur de la Société Saint-Dominique.

Toujours au sein du Séminaire, il occupe aussi certaines fonctions de nature culturelle et récréative. Ainsi, il est bibliothécaire, annaliste et metteur en scène pour le théâtre collégial. Il est également à l'origine de la fondation, en juillet 1907, de la maison de vacances de Pointe-aux-Alouettes pour les prêtres du Séminaire. Celle-ci se trouve à Baie-Sainte-Catherine, dans Charlevoix. Afin d'y établir cette maison de vacances, l'abbé Lapointe doit acheter les terrains nécessaires. Il le fait à même l'argent qu'il a obtenu en vendant une de ses propriétés le long de la chute Naim, sur la rivière Malbaie. Cette chute sera par la suite aménagée afin de pourvoir en électricité une partie de Charlevoix, et l'on y construit un moulin à pulpe qui est à l'origine de la paroisse de Saint-Philippe de Clermont.



Fig. p. 77. Le pape Léon XIII, le père de l'encyclique Rerum novarum qui a tant marqué l'abbé Lapointe. Source : ANQC, fonds SHS.

Cependant, si l'on se fie à ses mémoires, Pointe-aux-Alouettes n'est pas son premier choix pour l'établissement de la maison de vacances. En effet, lors de la narration de son premier voyage au Saguenay et au Lac-Saint-Jean, il visite le site de l'ancien poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sur les rives de la rivière Métabetchouane, à sa décharge dans le lac Saint-Jean. Il nous le rappelle ainsi :

« Je m'arrêtai longtemps à contempler cette immense nappe d'eau et tout le panorama qui l'entourait du côté sud. Je gardai de ce coin du lac St-Jean une si favorable impression, que plus tard je fis des instances vaines

auprès de Mgr Labrecque pour qu'il [le] cédât au Séminaire pour y construire une maison de vacances. Le terrain en question appartenait à la corporation épiscopale. »

Au fil des années, Mgr Lapointe occupe également certaines fonctions administratives au sein du Séminaire. Il est procureur, vicesupérieur et supérieur à plusieurs reprises. De plus, pendant l'été 1891, alors qu'on est à faire la finition de l'intérieur du séminaire et que la rentrée des élèves est retardée jusqu'à la mi-septembre, le procureur qui préside aux travaux de construction, l'abbé J.-F. Roy, tombe malade vers la fin de juin, épuisé par la fatigue. C'est à l'abbé Lapointe qu'incombe la tâche de le remplacer temporairement comme procureur, afin de terminer les travaux amorcés. Il remplit bien sa mission si on se fie à ses écrits où il note :

« Mon premier soin fut d'aller à la Malbaie et à la Baie-Saint-Paul engager le plus grand nombre possible de menuisiers. Une semaine après, le chantier contenait bien une cinquantaine d'ouvriers. Les travaux furent menés rondement. Et au quinze septembre tout était prêt pour la rentrée des élèves. »

Cette expérience des travaux de construction au Séminaire, il la fait une seconde fois, mais avec une ampleur beaucoup plus importante. En effet, en 1912, à la suite d'un terrible incendie, tout le quartier est de Chicoutimi se retrouve en cendres, dont le Séminaire qui est une perte totale. En raison de l'importance du travail à faire, Mgr Lapointe est chargé d'aider le procureur, l'abbé Jean Bergeron, pour rebâtir. En ce sens, Mgr Lapointe se souvient que deux charges lui sont particulièrement dévolues : « l'installation temporaire de la communauté et la reconstruction, en prenant, bien entendu, l'avis du Conseil. » Il s'acquitte de sa tâche avec cœur et dévotion. C'est lui qui réussit à trouver les terrains nécessaires et à entreprendre les pourparlers pour les acquérir. Il réussit également à se [78] procurer les donations indispensables pour la reconstruction de l'établissement qui abrite aujourd'hui le Cégep de Chicoutimi.

Ce sont toutes ces fonctions associées à l'importance de l'implication de Mgr Lapointe qui font en sorte qu'on le surnommera, à juste titre, « le second fondateur » du Séminaire de Chicoutimi.



Fig. p. 78. Les bureaux de la F.O.M.N. situés en plein coeur du quartier ouvrier. C'est à cet endroit que Mgr Lapointe passera beaucoup de temps pour convaincre les travailleurs des bienfaits du syndicalisme catholique. Source : ANQC, fonds SHS.

Études supérieures et voyages

En plus de ses études au Petit Séminaire de Québec et au Grand Séminaire de Chicoutimi, l'abbé Lapointe poursuit des études qui lui confèrent le titre de maître es arts (M.A.) de l'université Laval, à Québec, en 1890. Il va ensuite à Rome, d'octobre 1891 à décembre 1893, où il obtient, en 1893, un doctorat en philosophie (D. Ph.) de l'Université Grégorienne ⁸⁵.

⁸⁵ Il est à noter que les auteurs qui traitent de ce voyage dans leurs études parlent plutôt de l'Université de la Propagande. Par contre, et c'est la raison pour laquelle nous préférons garder l'Université Grégorienne, Mgr Lapointe

Son compagnon de messe à Rome, l'abbé Elie Auclair, nous donne une bonne description de l'abbé Lapointe dans une lettre qu'il adresse quelques années plus tard au chanoine Edmond Duchesne, du Séminaire de Chicoutimi. Voici un extrait que rapporte Drolet dans son étude sur Mgr Lapointe :

« Svelte et de haute taille — qu'il n'avait guère tendance à courber— dégage d'allure, de démarche même un peu brusque, et un brin solennel, de figure au teint pâle et de traits réguliers, avec des yeux au regard pénétrant, un large front de penseur et des cheveux tout noirs, très fournis, M. Lapointe paraissait distant de prime abord. Mais, ce n'était là qu'une distinction de la dignité qu'il savait mettre en tout, et, sitôt qu'on l'avait pénétré, on le sentait si bon, si affable et si prévenant, qu'il n'y avait pas moyen de ne pas l'aimer aussi fortement que respectueusement. Et puis, quel charmant causeur il était aux heures de détente et de récréation ! Les confrères le recherchaient volontiers. Jouir de son intimité était considéré par tous comme un privilège que, je m'en flatte, j'ai pu goûter largement. »

Pendant les deux premières années de ce séjour à Rome, l'abbé Lapointe participe aux tractations qui conduisent à l'établissement à Québec des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie. Il en profite également, pendant ses vacances, pour visiter différentes maisons de la congrégation dont, entre autres, celles de Rome et des Châtelets, en Bretagne.

Alors qu'il entreprend sa troisième année à Rome, pendant laquelle il a planifié un voyage en Terre Sainte, il contracte la malaria. Après quelques mois de convalescence, il se trouve dans l'obligation de rentrer au Canada, n'ayant plus assez d'argent pour assumer les dépenses relatives à son séjour et principalement dues aux frais médicaux.

C'est au cours de ce voyage en Europe que l'abbé Lapointe se sensibilise davantage aux oeuvres sociales, et particulièrement à celles touchant les ouvriers. Marqué par l'encyclique *Rerum novarum* du pape Léon XIII, il profite de son passage dans les « vieux pays » pour

rapporte dans ses mémoires qu'il a étudié à cette dernière université et non pas à celle de la Propagande. Or, qui mieux que lui peut savoir dans quelle université il a étudié ?

se renseigner sur tout ce qui pourra lui être utile sur ce sujet une fois revenu au Canada. Il note d'ailleurs ceci dans ses mémoires :

« L'encyclique *Rerum novarum*, qui venait de paraître, m'avait vivement frappé. Je voyais déjà clairement qu'à des besoins nouveaux il fallait pourvoir par des institutions et des méthodes nouvelles. »

L'aide aux ouvriers qui l'a toujours intéressé, il peut maintenant constater comment elle fonctionne en Europe, et l'observer plus aisément. Il note aussi que « ce travail était commencé en Europe. Je l'avais suivi de loin. Je voulais le voir sur place et en constater les résultats. C'était une étude d'observation que j'avais commencée à Rome et que je poursuivais en France durant mes vacances. »

C'est également pendant ce voyage qu'il prend véritablement conscience de l'importance et de l'urgence d'appliquer l'association ouvrière telle que prônée par l'encyclique. Ceci, comme le mentionne Têtu, parce qu'il est témoin de violentes bagarres qui opposent les ouvriers aux soldats du gouvernement :

« À Rome, l'armée avait chargé contre les manifestants ouvriers et plusieurs y avaient laissé leur vie. Il apprenait par les journaux que dans tous les pays, des ouvriers se voyaient refuser [79] la justice. Lorsqu'ils essayaient de faire appel à l'opinion publique, et revendiquaient des conditions de travail plus humaines, ils étaient repoussés ; et s'ils venaient à troubler l'ordre établi, la force était impitoyable pour les mater. »

Une fois revenu au Canada, il ne peut vaquer convenablement à ses occupations, n'étant pas complètement remis de la malaria. Il part donc pour les États-Unis afin de terminer sa convalescence. Il occupe alors, de février à août 1894, la fonction d'aumônier auprès d'une petite congrégation canadienne à Notre-Dame-de-Lourdes de Schylerville, près de Saratoga, dans le diocèse d'Albany, dans l'état de New York.

Outre ses voyages d'études, Mgr Lapointe se déplace à plusieurs autres occasions au cours de sa vie. On le retrouve ainsi à des endroits

aussi différents que sa Malbaie natale, les Antilles, les Bermudes, les États-Unis et l'Europe à quelques reprises. Il va également dans le sud des États-Unis et à la Havane, alors qu'il est âgé de 40 ans, pour se reposer de la fatigue qui l'afflige au point de le rendre malade.



Fig. p. 79. Le Séminaire de Chicoutimi à la fin des années '20. C'est à la suite de l'incendie qui rasa l'ancien séminaire, en 1912, que cette bâtisse fut érigée. Source : ANQC, fonds SHS.

Devoirs cléricaux

Malgré les nombreuses fonctions qu'il occupe au sein du Séminaire, l'abbé Lapointe est appelé à exercer certaines activités pour le diocèse auquel il est rattaché. On le voit agir, entre autres, à titre d'aumônier à plusieurs reprises.

Ainsi, il est aumônier des Soeurs du Bon-Conseil de Chicoutimi, de septembre 1901 à septembre 1907. On le retrouve ensuite comme aumônier général de la Fédération ouvrière de Chicoutimi, qui devient la Fédération ouvrière mutuelle du Nord, de 1907 à 1914. Par la suite, il devient aumônier des Soeurs Antoniennes de Marie de Chicoutimi, d'octobre 1914 à septembre 1916.

Outre les charges d'aumônier, il remplit d'autres fonctions au sein de l'administration diocésaine. C'est ainsi qu'il devient vicaire général de l'évêque de Chicoutimi, du 18 septembre 1908 au 17 octobre 1928,

puis vicaire général honoraire, du 17 octobre 1928 au 27 mars 1947.11 est également vicaire capitulaire, du 9 décembre 1927 au 17 octobre 1928 et officiai, du 10 octobre 1907 au 27 mars 1947. De plus, il est théologien au premier concile plénier du Canada qui se déroule à Québec le 19 septembre 1909.

Oeuvres sociales

En dehors de ses activités cléricales et séminariales, Mgr Lapointe participe beaucoup aux oeuvres sociales, principalement auprès des ouvriers. Dès l'année 1903, il commence à propager les idées et les principes de l'union catholique des travailleurs : « Pour cela il fondait même un cercle d'études où plusieurs ouvriers s'initiaient à l'idée du syndicalisme catholique en s'inspirant surtout de l'encyclique *Rerum Novarum*. » Dans le même but, il organise des conférences pour le public en général sur le problème ouvrier.

Il est donc à l'origine de la fondation de la Fédération ouvrière de Chicoutimi en 1907, qui devient, par la suite, la Fédération ouvrière mutuelle du Nord (F.O.M.N.) en 1912. Il n'hésite alors pas à se confronter dans des joutes oratoires avec les partisans des syndicats internationaux que l'on retrouve déjà dans la région et qui font une lutte acharnée au nouveau syndicat. C'est à ce titre que plusieurs le considèrent comme le père du syndicalisme catholique et national dans la province de Québec et même au Canada.

Il est directeur général des oeuvres sociales diocésaines reliées à l'oeuvre-mère de la F.O.M.N. Il est apôtre de la tempérance, apôtre du respect du dimanche et l'un des fondateurs de la Ligue du Dimanche. Il est également promoteur des retraites fermées au diocèse de Chicoutimi, membre de la Commission centrale des Semaines sociales du Canada et premier directeur diocésain de l'Action catholique. D'ailleurs, dans un article de *L'Action catholique* du 28 mai 1936, sous la plume de Jules Dorion, on fait la description suivante de Mgr Lapointe, telle que rapportée par Drolet :

« Mgr Lapointe est de la lignée de ces pasteurs qui ne se bornent pas à exercer leur ministère sacerdotal, mais ils vont de l'avant... Il a été un prêtre modèle, un directeur d'âmes au doigté merveilleux, un professeur émérite, mais encore un de ces entraîneurs qui aiguillonnent les volontés et savent leur donner de la trempe. »

[80]



Fig. p. 80. La chapelle de la résidence d'été du Séminaire située à la Pointe-aux-Alouettes. Source : ANQC, fonds SHS.

D'un autre côté, Mgr Lapointe s'intéresse beaucoup à la culture. En ce sens, on le voit collaborer à plusieurs journaux de l'époque, que ce soit *L'Oiseau-Mouche*, où il écrit sous le pseudonyme de Jacques-Coeur, *L'Alma Mater* ou encore *Le Progrès du Saguenay*. Outre ces participations, il est à l'origine, voire le fondateur et l'âme dirigeante du journal *La Défense*. Il est également l'auteur de quelques ouvrages à caractère religieux ou travailliste.

Les honneurs

Un prêtre de la qualité d'Eugène Lapointe ne peut rester abbé toute sa vie. Sa nomination comme vicaire général, en 1908, lui confère le titre de Protonotaire Apostolique (P.A.) qui lui donne le rang de Monseigneur. Il obtiendra même du Pape, à la suite d'une demande de

l'évêque de Chicoutimi, l'autorisation de porter à vie tous les insignes de couleur violette qui sont en usage pour les protonotaires apostoliques. Il sera de plus nommé Doyen du Chapitre de la Cathédrale de Chicoutimi, le 26 janvier 1926.

L'Université de Montréal lui décerne également, en septembre 1943, un doctorat honoris causa en sciences sociales, économiques et politiques (D. es Sc. Soc). Cet honneur lui est décerné à l'occasion du 40e anniversaire de fondation du groupe d'études à l'origine de la fondation de la Fédération Ouvrière de Chicoutimi. Il lui est également décerné comme reconnaissance pour son travail dans le milieu du syndicalisme et pour l'amélioration des conditions des travailleurs qui en est résultée.

Les dernières années

Mgr Eugène Lapointe entre en semi-retraite au Séminaire de Chicoutimi à partir de 1938. C'est alors qu'il se décide à écrire ses mémoires, travail auquel il met fin le 27 janvier 1946. Le vieil homme aveugle qu'il est devenu met alors un terme à ses écrits. Il termine ainsi, avec résignation et sérénité :

« Aveugle ! Aveugle ! Impossible d'écrire, même de lire. Fiat, j'aurais voulu remplir ce cahier. Sachons mourir. »

Mgr Lapointe décède à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, le 27 mars 1947. Son corps est d'abord déposé dans la chapelle funéraire de la famille de feu l'abbé Thomas Roberge, au cimetière Saint-François-Xavier de Chicoutimi, le 31 mars 1947. Par la suite, le 10 juin de la même année, son corps est transféré dans le cimetière du Petit Séminaire de Chicoutimi.

Sources

Cinquante ans de syndicalisme catholique au Royaume du Saguenay, album souvenir publié à l'occasion du 50e anniversaire de fondation de la Fédération Ouvrière de Chicoutimi, 1957, pp. 14-24.

Drolet, Jean-Claude, « L'oeuvre sociale de Mgr Eugène Lapointe » dans *Saguenayensia*, volume 13, numéro 1 (janvier-février 1971), pp. 22-27.

Drolet, Jean-Claude, « Mgr Eugène Lapointe, initiateur du syndicalisme catholique en Amérique du Nord » dans *Saguenayensia*, volume 8, numéro 5 (septembre-octobre 1966), pp. 100-106.

Frenette, Chan. F.-X.-Eug. *Notices biographiques et notes historiques sur le diocèse de Chicoutimi*, Chicoutimi, 1945, pp. 61-62.

Gagnon, Gaston, « Mgr Eugène Lapointe et les débuts de la grande industrie au Saguenay 1896-1930 » dans *S.C.H.E.C, Sessions d'étude*, 55 (1988), pp. 63-74.

Lapointe, Mgr Eugène, « Mémoires de Monseigneur Eugène Lapointe » dans *Saguenayensia*, du volume 29, numéro 1 (janvier-mars 1987), au volume 32, numéro 3 (juillet-septembre 1990).

Parisé, Robert, *Le Fondateur du syndicalisme catholique au Québec, Mgr Eugène Lapointe : sa pensée et son action syndicales*, Les Presses de l'Université du Québec, 1978, 80 p.

Simard, André. « Mgr Eugène Lapointe » dans *Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi ; 1878-1968*, Chicoutimi, Chancellerie de l'évêché, 1969, pp. 104-106.

Têtu, Michel, « La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord » dans *Relations Industrielles*, volume 17, numéro 4 (octobre 1962), pp. 402-421.

[81]

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

**“Le Quartier ouvrier
du Bassin de Chicoutimi.”**

par Jérôme Gagnon, historien

[Retour à la table des matières](#)

Depuis le début de son histoire, le quartier du Bassin de Chicoutimi est lié à l'industrie locale. Carrefour commercial important pour la traite des fourrures lors de la période qui précède l'ouverture du Saguenay à la colonisation, ce secteur est celui qui accueille l'industrie de l'exploitation forestière jusqu'à la grande crise économique des années 1930. Comme pour d'autres établissements industriels de la région, le quartier ouest de Chicoutimi constitue une zone d'urbanisation dont le développement résulte de l'installation, de l'opération et de la production d'une industrie. Par contre, le cas de Chicoutimi ne peut se comparer tout à fait à celui d'autres villes planifiées par des compagnies, comme Kénogami, Arvida, Port-Alfred, Val-Jalbert, Riverbend ou Dolbeau. Il ne s'agit pas à Chicoutimi de créer de toutes pièces les infrastructures urbaines nécessaires à l'établissement de la main-d'œuvre, mais bien de développer un quartier dans une ville déjà existante et organisée en ce qui concerne les services publics.

La vocation du quartier ouest de Chicoutimi s'impose dès la fondation de la ville par l'activité de l'usine de sciage de la Compagnie Price. Puis, à la fin du XIX^e siècle, c'est la Compagnie de pulpe de

Chicoutimi (C.P.C.) qui relance l'activité dans le secteur, donne un souffle nouveau au peuplement du quartier et confirme la vocation industrielle et ouvrière du Bassin. Les dirigeants des manufactures de pâte à papier ont un pouvoir et une influence majeurs au sein de la société chicoutimienne, ce qui leur permet de modeler le quartier ouest un peu à leur façon. La C.P.C. pousse le concept de quartier ouvrier à un niveau élevé. La participation des ténors de l'industrie, de concert avec le clergé local, contribue à former une véritable enclave à l'intérieur des limites de Chicoutimi. Le Bassin, sous les auspices de cette industrie, devient véritablement une ville dans la ville. ⁸⁶

Les premiers établissements

Le Bassin de Chicoutimi : maillon important d'un réseau de traite des fourrures (1676-1856)

L'histoire du Saguenay, de Chicoutimi et plus précisément du Bassin s'ouvre au XVII^e siècle avec le commerce des fourrures qui anime toute la colonie de la Nouvelle-France. Organisé en 1652 en territoire d'exploitation exclusive sous l'autorité du Roi de France, le Saguenay— Lac-Saint-Jean, appelé alors le « Domaine du Roi », ouvre son territoire à l'établissement d'un réseau de comptoirs de commerce de fourrures avec les Amérindiens qui habitent la région. Un poste de traite est construit à Chicoutimi en 1676, à un endroit déjà fort achalandé et ayant une importance notoire pour les autochtones qui parcourent le réseau hydrographique de la région. C'est sur la rive ouest de la rivière Chicoutimi, à sa rencontre avec le Saguenay, que sont construites les premières installations du poste de traite. Cet endroit représente pour les Montagnais (Innutsh) un lieu de repos avant d'affronter la remontée en canot de la rivière Chicoutimi et les difficultés que représentent les nombreux portages qu'elle comporte.

La rivière Chicoutimi est un maillon important de ce qu'on appelle la route des fourrures. Il s'agit d'une étape obligatoire pour passer du

⁸⁶ Louis-Marie Bouchard, *Les villes du Saguenay, étude géographique*, Chicoutimi, Leméac, 1973, pp. 117-118.

Saguenay au lac Saint-Jean (Piekouagami). Ainsi, le site choisi pour l'installation du poste de traite offre d'excellentes conditions à l'établissement d'un havre commercial. Toutes les facilités pour le transbordement des canots et des bateaux de marchandises se retrouvent dans le bassin de Chicoutimi. La forêt et la faune abondantes à cet endroit sont autant d'utilités offertes aux promoteurs et aux employés du poste.

Les fouilles archéologiques effectuées en ces lieux démontrent que le poste de traite de Chicoutimi a succédé à l'occupation séculaire de ce site par les Amérindiens. Cette continuité met en évidence une certaine logique dans le choix des établissements humains au Saguenay.⁸⁷ Il prouve également que de tout temps ce sont les ressources hydrographiques qui constituent la ligne directrice de l'histoire locale et régionale.

Ainsi en juin 1676, Charles Bazire, associé de Jean Oudiette, adjudicataire de la Ferme du Domaine du Roi, préside aux débuts des travaux de construction du comptoir commercial à Chicoutimi. Arrivés par bateau, les artisans construisent un [82] magasin, une chapelle, des dépendances et un appartement pour le desservant jésuite de la mission de Chicoutimi, en l'occurrence le père François de Crespieul. Le missionnaire joue un rôle primordial dans la dynamique du commerce des fourrures. Par son ascendant sur les populations autochtones, il est l'intermédiaire privilégié entre les habitants indigènes et les commerçants européens. L'activité au poste de Chicoutimi débute à l'automne 1676. Le magasin reçoit ses premières marchandises et les échanges peuvent s'amorcer. Contre des peaux de castor et des pelleteries de toutes sortes, les Européens offrent aux Amérindiens des marchandises nécessaires à leur subsistance (farine, pois, blé d'Inde, lard salé, graisse, etc.), toute la gamme du

⁸⁷ Camille Lapointe, « Les vestiges du poste de traite de Chicoutimi : des bâtiments, des objets, des ossements... et des hommes » dans *Saguenayensia*, vol. 27, no 4 (octobre-décembre 1985), pp. 184-189.



Fig. p. 82a. Une partie du quartier du Bassin au début du XXe siècle. Source : Archives nationales du Canada.



Fig. p. 82b. Dessin représentant la chapelle des Jésuites érigée par le Père Laure en 1726. Source : ANQC, fonds SHS.

[83]

matériel employé pour la chasse (pièges, fusils, poudre et munitions), du tabac, des pipes de plâtre et aussi de l'eau-de-vie.



Fig. p. 83a. Les établissements du Bassin de la compagnie Price vers 1892. Source : ANQC, fonds SHS.



Fig. p. 83b. La scierie Price vers 1898. Source : ANQC, fonds Lemay.

Au fil des ans le poste de Chicoutimi s'agrandit et se modifie. Un cimetière est aménagé et une nouvelle chapelle est construite en 1726

sous l'initiative et le zèle du Père Pierre Laure. Cette période correspond à l'âge d'or de la traite des fourrures à Chicoutimi. L'histoire de ce commerce au Saguenay et à Chicoutimi est parsemée de hauts et de bas. Les comptoirs de la région prospèrent au rythme des fluctuations des populations animales et de la santé du commerce des fourrures en général. Après la capitulation de Montréal et la chute de la Nouvelle-France en 1760, la traite du Domaine du Roi passe entre les mains des Anglais. La traite conserve sa vocation de territoire affermé. Le changement d'allégeance ne provoque que peu de remous si ce n'est que le territoire porte dorénavant le nom de *King's Posts*. Le poste de Chicoutimi survit encore près de cent ans. À compter de 1821, c'est la célèbre Compagnie de la Baie d'Hudson qui s'installe dans les postes du roi. Le commerce, à ce moment, est en période de déclin. La concurrence est extrêmement forte. Les nombreuses pressions pour ouvrir le territoire à la colonisation, puis l'exploitation forestière et l'arrivée des colons en 1838 ruinent la traite qui s'éteint, au Saguenay, en 1856, avec le départ des deux derniers employés du poste de Chicoutimi. ⁸⁸

La première phase d'industrialisation au Bassin : l'exploitation d'une scierie (1843-1901)

L'histoire de la colonisation blanche au Saguenay débute en 1838 avec l'ouverture du territoire à la coupe du bois. C'est à une société de Charlevoix, la Société des Vingt-et-Un, que revient le droit d'exploiter les forêts de pin du Saguenay. Cette société est financée en sous-main par l'industriel anglais de Québec, William Price. Fort de sa fortune et d'une expertise dans l'industrie du bois, il ne tarde pas à racheter les investissements de la société charlevoisienne et, du même coup, à s'imposer comme roi et maître du Saguenay. L'ouverture de la région à la colonisation n'est pas le fruit du hasard. Les terres cultivables sont rares dans la vallée du Saint-Laurent, et, de plus en plus, une partie de la population du Québec prend la route des États-Unis pour améliorer son sort. La situation oblige l'ouverture de nouvelles terres. En outre, les conditions du marché international dictent l'action du gouverne-

⁸⁸ Pour une histoire détaillée de la période de la traite des fourrures et du poste de Chicoutimi, consulter : Lorenzo Angers, *Chicoutimi ; poste de traite (1676-1856)*, Ottawa, Leméac, 1971, 125 p.

ment du Bas-Canada concernant le désenclavement du territoire du Saguenay. L'Angleterre a besoin de bois pour la construction de ses navires et les pressions des entreprises commerciales pour ouvrir le Saguenay à l'exploitation forestière trouvent preneurs [84] chez les détenteurs du pouvoir politique et économique. Les colons qui s'installent au Saguenay, bien que désireux de cultiver la terre, se voient pris dans l'engrenage de l'exploitation forestière. Il s'agit alors de la seule source de revenus sûre et les colons n'ont d'autre choix que de s'adonner à cette activité, mettant leurs destinées entre les mains des capitalistes du bois. Ainsi, l'agriculture stagne au profit de la coupe et du sciage du bois qui, à eux seuls, déterminent révolution de la colonisation au Saguenay.



Fig. p. 84a. La côte des Saints-Anges, vers 1923. Source : ANQC, fonds SHS.

En 1842, William Price s'associe à Peter McLeod junior pour implanter une usine de bois de sciage dans le secteur du Haut-Saguenay. Au mois d'août, McLeod et une équipe de 23 hommes débutent la construction d'un moulin à l'embouchure de la rivière du Moulin. Au printemps 1843, le moulin commence ses opérations et l'installation ne tarde pas à attirer les colons. L'activité du duo Price-McLeod ne se limite pas à cette scierie. Peu de temps après la mise en opération de la première usine de sciage, les deux industriels forestiers s'associent à nouveau en vue de développer le pouvoir de la rivière Chicoutimi et d'y établir un second établissement de ce genre.

Le site de la construction du nouveau moulin est déterminé de façon judicieuse par les avantages du milieu. La force motrice de la rivière Chicoutimi, la matière première qui se trouve en grande quantité

le long de la rivière et dans le bassin hydrographique du lac Kénogami favorisent l'implantation de cette nouvelle scierie qui bénéficie en outre d'un havre portuaire idéal avec le site naturel du bassin.



Fig. p. 84b. Scène de la vie quotidienne au Bassin, vers 1926. Source : Collection des Eudistes, fonds du Père Courtois.

Construite sur la rive ouest de la rivière Chicoutimi, la scierie du Bassin, terminée au printemps 1844, est de dimensions appréciables : 47,5 mètres de longueur et 22 mètres de largeur. Munie de six scies, elle est alimentée en énergie hydraulique par un canal aménagé à partir d'une écluse construite sur la première chute de l'impétueux cours d'eau. En plus de l'usine de sciage, les installations Price-McLeod comprennent également un quai de 152 mètres de longueur par douze de large, trois maisons et un magasin.⁸⁹

Le magasin est un bâtiment essentiel pour la communauté ouvrière et pour une bonne partie de Chicoutimi. À ses débuts, le magasin de la compagnie est un des seuls à pouvoir approvisionner l'usine et ses

⁸⁹ Russel Bouchard, *Histoire de Chicoutimi, tome 1*, Chicoutimi, L'Auteur, 1992, page 50. [Livre en préparation dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

employés. C'est dans ce magasin que sont échangés les « pitons » et les « grimaces », les fameux coupons-monnaie émis par la Compagnie Price. Cette monnaie interne s'impose de facto chez les ouvriers de la compagnie et chez les marchands qui n'ont d'autre choix que de les accepter. Ainsi, les ouvriers comme les marchands doivent subir les nombreuses fluctuations à la baisse des « pitons ». Ces changements dans le cours de cette monnaie interne ne relèvent que du bon vouloir de la compagnie maîtresse. Ce système des plus [85] critiqués fait l'objet de nombreuses protestations de la part de la population chicoutimienne. La Compagnie Price doit abandonner graduellement cette forme d'exploitation au cours des années 1880.

Les installations du Bassin ne tardent pas à s'imposer comme étant le centre le plus important de production de bois de sciage au Saguenay. Entre 1843 et 1846, les deux moulins à scie de Chicoutimi exportent tout près de 250 000 madriers de pin par année. La scierie du Bassin à elle seule en fournit les trois quarts. Il n'est pas surprenant que Chicoutimi soit le théâtre des développements socio-économiques les plus rapides et les plus imposants des débuts de la colonisation dans la région. Lors de sa visite en 1845, l'arpenteur Stephen Ballantyne constate, qu'en plus des installations Price et de celles de la Baie d'Hudson, le secteur compte aussi une vingtaine de maisons. Il s'agit pour la plupart des demeures des employés de l'usine de sciage. Un an après la construction de cette industrie, l'embryon de société devient la base d'un établissement agro-forestier appelé à devenir une ville d'importance majeure au Saguenay. Ballantyne constate aussi que la puissance de la rivière Chicoutimi sera utilisée sous peu pour faire fonctionner un moulin à farine. En effet, un groupe de citoyens s'affairent à construire cet établissement qui servira à moudre le grain des habitants et à approvisionner les chantiers de bûcherons.⁹⁰ Bien que le Bassin reste un lieu où l'activité est centrée presque exclusivement sur le sciage du bois, il n'en demeure pas moins que quelques initiatives commerciales y sont tentées. Vers 1859, Abel Gaudreault ouvre une boutique de forge sur la rue Taché. William Lavoie offre, à compter de 1878, le service de cordonnerie, tandis que Xavier Fortin ouvre à la

⁹⁰ Russel Bouchard, Gaston Gagnon, *Chicoutimi, guide d'excursion et d'interprétation du patrimoine*, Chicoutimi, 1992, Ville de Chicoutimi et MAC, p. 8.

même époque un magasin général.⁹¹ En périphérie du quartier proprement dit s'établissent quelques agriculteurs qui viennent compléter le paysage social de la population du Bassin.

Après la mort du métis Peter McLeod, en 1852, les installations du Bassin passent entièrement entre les mains de son associé William Price. Sous l'administration de ce dernier et de ses successeurs, la scierie du Bassin et la plupart des autres moulins du Saguenay continuent à rythmer la vie des pionniers de cette époque. Price est le principal employeur de Chicoutimi. Bon an, mal an, une centaine d'hommes y travaillent. Le cycle de l'exploitation du bois détermine la vie des habitants du Saguenay. L'hiver dans les chantiers à couper le bois, le printemps à pratiquer la drave et l'été c'est le moulin qui transforme la matière première en marchandise exportable vers les chantiers de construction navale d'Angleterre.



Fig. p. 85. La chapelle du Bassin qui servira tour à tour de lieu de culte, de salle publique et de salle de réunion pour le syndicat. Source : ANQC, fonds Lemay.

⁹¹ Patrice Fortin, *Histoire de la paroisse Sacré-Coeur*, 1938, page 7, notes dactylographiées, ANQC, Fonds Mgr Victor Tremblay, dossier 252 pièce 1.

Un témoin de cette époque, Mgr Eugène Lapointe, décrit la ville qu'il découvre lors de son arrivée au Saguenay en 1882.

« [...] sur les deux rivières du Moulin et du Bassin, de magnifiques chutes tout près du Saguenay, jusqu'au pied desquelles pouvaient pénétrer à marée haute de petits et de moyens bateaux. Site incomparable pour la construction de scieries et le chargement du bois, puisque les bâtiments d'outremer pouvaient remonter le Saguenay jusqu'à l'embouchure de ces deux rivières.

« En 1882, celle de la Rivière-du-Moulin [la scierie] la seconde en cet endroit je crois, existait encore mais était abandonnée, tandis que celle du Bassin était en pleine activité. Inutile de dire qu'à ce moment-là le tout appartenait à la maison Price...

« La population de Chicoutimi en 1882 se ressentait quant à sa composition, de son origine. Autour du moulin du Bassin un groupe d'ouvriers et quelques employés du bureau ou du magasin de M. Price...

« Il y avait donc à Chicoutimi, dans ce temps-là, deux classes sociales bien distinctes et assez éloignées l'une de l'autre, celle des ouvriers et celle des bourgeois. Entre les deux, un certain nombre d'intermédiaires participants plus ou moins de l'une ou de l'autre.

« Les ouvriers étaient en général très pauvres, gagnant peu : 8.00\$ à 10.00\$ par mois dans les chantiers en hiver, 0.50\$ par jour au moulin l'été, pour une journée de 12 heures. Ils étaient tous très mal logés. La vie n'était pas chère, parce qu'ils dépensaient très peu, vivant de si peu. »⁹²

Lorsque Mgr Eugène Lapointe découvre Chicoutimi, la ville est en perte de vitesse, les scieries Price sont en plein déclin. Depuis la fin des années 1870, la demande en bois d'oeuvre a considérablement diminué. La crise [86] économique de 1873, l'adoption de la politique du libre-échange de la part de l'Angleterre, l'utilisation du fer dans la construction navale et la diminution des forêts de pin de bonne dimension près des scieries font que la Compagnie Price ralentit ses activités pour finalement fermer le moulin de Chicoutimi en 1901. Au début

⁹² « Mémoires de Mgr Eugène Lapointe » dans *Saguenayensia*, vol. 30, no 1 (janvier-mars 1988), pp. 40-43.

des années 1890, la population du Bassin ne compte que quelques centaines d'habitants. Cette situation change radicalement avec la relance de ce secteur industriel par rétablissement des usines de pâte à papier de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi.



Fig. p. 86a. L'entrepreneur Ludger Cimon. Source : Collection de M. Luc Genest.

La Compagnie de pulpe de Chicoutimi et la construction du quartier ouvrier

Une nouvelle dynamique industrielle, une population à la hausse

L'émergence de la C.P.C. (Compagnie de pulpe de Chicoutimi) dans le quartier ouest amène un véritable renouveau. C'est, en fait, à partir de 1896 que se développe à Chicoutimi un quartier ouvrier véritablement structuré et planifié. Si la Compagnie Price n'avait accordé que peu d'importance au développement du quartier, il n'en est pas ainsi des nouveaux promoteurs qui contribuent à faire naître au Bassin une véritable ville dans la ville. Déjà, en 1898, la Compagnie de pulpe impose à l'ancien maître des lieux son désir de faire dominer sa vision de l'avenir du Bassin. C'est alors que des représentations auprès du gouvernement concernant la propriété de lots de grève le long du Bas-

sin, sur la rue Montcalm, aboutissent à l'installation de zones portuaires pour l'expédition de la pâte produite par la Compagnie de pulpe.⁹³ Le succès de cette démarche est d'une importance capitale pour cette industrie et revêt également un caractère symbolique : un changement de pouvoir s'effectue à Chicoutimi et la Compagnie Price n'aura d'autre choix que de s'éclipser en 1901... pendant quelque temps. La vénérable compagnie réoriente ses activités dans les pâtes et papiers, mais c'est le canton Jonquière qui reçoit son attention particulière. Price fera un retour remarqué à Chicoutimi lorsqu'en 1923, la compagnie aménage un barrage et une centrale électrique destinés à augmenter le potentiel énergétique nécessaire au fonctionnement de la papeterie de Kénogami.⁹⁴



Fig. p. 86b. Maison d'un surintendant de la C.P.C. située dans le quartier du Bassin. Source : ANQC, fonds Lemay.

⁹³ « Le Bassin de Chicoutimi » dans *Le Progrès du Saguenay*, 28 juillet 1898, 11 août 1898.

⁹⁴ D'une capacité de 11 000 chevaux-vapeur, la construction de cet ouvrage est destinée, en 1923, à fournir l'énergie nécessaire aux ambitieux travaux du barrage et de la centrale d'Isle-Maligne.

Tableau I
Évolution de la population de la ville de Chicoutimi

Années	Nbre d'habitants	Augmentation Nbre absolu	Augmentation Pourcentage
1851	—	—	—
1861	—	—	—
1871	1393	—	—
1881	1 935	542	38,9
1891	2 227	342	17,67
1901	3 826	1 549	68,02
1911	5 880	2 054	53,68
1921	8 937	3 057	51,98
1931	10 877	1 940	21,71

Sources : *Recensements du Canada*, cité dans Gaston Gagnon, *La pulperie de Chicoutimi, histoire et aménagement d'un site industriel*, 1988, Ville de Chicoutimi et M.A.C. pp. 120-121.

Une donnée majeure quant à l'évolution du quartier du Bassin est son [87] indéniable accroissement démographique. Lors de la mise sur pied du projet d'usine de pulpe, le principal avantage que publicisaient les promoteurs est le fait que le travail que fournit la pulperie permet à de nombreux habitants de la ville de gagner leur vie honorablement. Devant le succès de la nouvelle compagnie, c'est non seulement la population locale mais aussi ceux qui proviennent de l'extérieur de la ville qui peuvent profiter de cet apport économique. La population de Chicoutimi s'accroît de façon substantielle au cours des trente années de fonctionnement de la C.P.C.

Le tableau 1 démontre qu'à partir de l'ouverture des usines de pâte à papier à Chicoutimi, il y a une évolution à la hausse de la population de la ville variant selon les périodes. Ainsi, de 1891 à 1901, on assiste à un accroissement significatif, voire spectaculaire, de près de 70%. Cette période correspond à l'ouverture des usines et à la mise en place du quartier ouvrier. L'apport démographique bat son plein ; Chicoutimi est plus que jamais sur la voie de la prospérité. Dans les décennies

subséquentes, de 1901 à 1921, le boum démographique s'atténue tout en maintenant une augmentation des plus appréciables de la population (aux alentours de 50%). La C.P.C. ne cesse, au cours de cette période, d'augmenter sa production par l'ajout de nouveaux moulins. De son côté, la ville de Chicoutimi ressent les bienfaits de la prospérité. Le fonctionnement à plein régime des moulins de pulpe entraîne une vitalité économique qui se transpose sur tous les plans. Pour ce qui est de la dernière décennie de la période étudiée, les données confirment une diminution appréciable de la croissance de la population de la ville. Ce ralentissement est attribuable aux bouleversements dans les activités de la pulperie. La décennie 1921 -1931 s'avère critique. L'industrie locale traverse de nombreuses crises financières qui vont la conduire à sa fermeture. Il en est de même pour le reste de la ville qui s'apprête à entrer dans la crise des années '30 de façon fort tragique.⁹⁵



Fig. p. 87. L'église du Sacré-Coeur, au Bassin, en 1906. Source : ANQC, fonds SHS.

⁹⁵ Gaston Gagnon, *La pulperie de Chicoutimi, histoire et aménagement d'un site industriel*, 1988, Ville de Chicoutimi et MAC. pp. 119-122.

Incontestablement, il faut croire que la nouvelle prospérité de Chicoutimi entraîne non seulement une amélioration des conditions de vie mais génère également une augmentation de ses effectifs humains. L'accroissement de la population n'a pu se produire sans l'apport d'un mouvement migratoire important, notamment dans le quartier ouvrier du Bassin. La construction des usines ne manque pas d'attirer de nombreux travailleurs qui s'y établissent avec leurs familles. L'augmentation très rapide de la population de ce quartier démontre bien l'influence qu'ont les usines de pâte mécanique sur le développement de ce secteur.

Le tableau II démontre avec clarté que la possibilité de travailler dans les usines de pâte de Chicoutimi justifie l'installation de populations nouvelles dans le secteur du Bassin. À peine six ans se sont écoulés entre 1899 et 1905, que déjà la population a doublé. Un apport démographique de l'extérieur de Chicoutimi explique en grande partie cette situation. On assiste, au tournant du siècle, à l'émergence d'une véritable urbanisation dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Selon une étude réalisée sur les origines de la population ouvrière du Bassin de Chicoutimi ⁹⁶, la majorité de ceux qui s'installent au Bassin [88] proviennent de différents secteurs de Chicoutimi, 43% de ceux qui sont inscrits au prône dans la paroisse du Sacré-Coeur du Bassin proviennent de l'extérieur de Chicoutimi. De ce pourcentage, les deux tiers proviennent du Saguenay, du Lac-Saint-Jean ou des régions environnantes de Charlevoix et de la Côte-Nord. On peut donc tirer la conclusion que la plupart proviennent de secteurs ruraux de ces régions, ajoutant ainsi au mouvement d'exode vers la ville. Une bonne partie de ces immigrants sont des hommes, sans doute venus à Chicoutimi pour y trouver du travail à la Compagnie de pulpe. Quant aux femmes, elles sont, pour la plupart, arrivées dans le sillage du reste de la famille.

⁹⁶ Cette étude a été réalisée par Jean Martin du Département de géographie de l'Université Laval et publiée sous le titre « Les origines d'une population ouvrière : l'analyse des annonces de mariages dans le livre de prônes de la paroisse Sacré-Coeur de Chicoutimi, 1915-1928 » dans *Saguenayensia*, avril-juin 1992, pp. 27-30. L'étude porte sur la publication de 842 bans à l'église du Sacré-Coeur au cours de la période 1915 à 1928. Elle tend à déterminer la provenance des futurs mariés.



*Fig. p. 88. Le presbytère de l'église du Sacré-Coeur construit en 1919.
Source : La Pulperie de Chicoutimi.*

Tableau II
Croissance démographique du quartier ouest de Chicoutimi (1899-1929)

Années	Familles	Nombre d'habitants
1899	—	708
1902	—	1 225
1905	334	1 757
1907	—	1 765
1910	403	1 977
1912	—	2 215
1913	526	2 584
1917	—	2 695
1922	—	3 075
1927	—	3 990
1929	782	4 255

Sources : *Écho paroissial du Sacré-Coeur, Protée*, 1976, p. 33 ; *Évocations et témoignages, Centenaire du diocèse de Chicoutimi, 1878-1978*, p. 322, cité dans Gaston Gagnon, *La Pulperie de Chicoutimi, histoire et aménagement d'un site industriel*, 1988, Ville de Chicoutimi et MAC., page 126.

La prospérité de Chicoutimi, due à son activité industrielle, est connue partout. Il n'est donc pas surprenant que de forts contingents en provenance de la vallée du Saint-Laurent, d'autres provinces du Canada, des États-Unis et même de la France et de la Belgique [89] soient attirés par les possibilités qu'offrent Chicoutimi et ses usines. En ce sens, la pulperie semble offrir une solution au problème de l'exode des Canadiens français vers les usines de la Nouvelle-Angleterre, puisque la majorité des immigrants arrivant des États-Unis sont d'anciens exilés du Québec.

Ainsi, la population du quartier ouvrier se compose pratiquement à parts égales de Chicoutimiens d'origine et d'immigrants reliés de près ou de loin à l'activité des manufactures de pulpe. La prospérité et les bonnes affaires que l'on mène à Chicoutimi font boule de neige. Chicoutimi représente un espoir d'avenir non seulement pour la ville et la région mais aussi pour ceux de l'extérieur. Plus d'une génération viendront parfois y trouver de l'ouvrage :

« [Mon père] était cultivateur dans le comté de Portneuf. Ma mère est morte jeune et il s'était remarié avec une veuve qui avait neuf enfants. Chez-nous, on était déjà treize, imaginez la famille que ça faisait. Un peu plus tard, il est venu travailler à la Pulperie mais il n'a jamais résidé d'une façon permanente à Chicoutimi. Un de mes frères a repris la terre dans Portneuf. Mon père allait vivre chez l'un et l'autre de ses treize enfants. Quand je suis arrivé à Chicoutimi en 1917-1918, j'avais à peu près 18 ans. Mon futur beau-père, Adélard Bilodeau, était « foreman » au moulin d'en haut... »⁹⁷

⁹⁷ Entrevue réalisée par Gaston Gagnon avec M. Joseph Chantal, Collection du centre de documentation de la Pulperie de Chicoutimi.



Fig. p. 89. L'intérieur de l'église du Sacré-Coeur du Bassin. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

***Essor de l'urbanisation :
la construction du quartier ouest de Chicoutimi***

Ce sont les principaux investisseurs de la C.P.C., Joseph-Dominique Guay en tête, qui prendront l'initiative de s'assurer que les ouvriers s'installent le plus près possible des usines de pulpe, comme pour Val-Jalbert et d'autres villes de compagnie. Les industriels s'impliquent activement dans le développement de l'environnement social de la population ouvrière. Ainsi, à compter de 1898, de nombreux lots sont achetés dans le secteur du Bassin. Ces terrains, appartenant à des cultivateurs ou vendus aux enchères par le shérif, sont minutieusement cadastrés et chaînés et sont mis en vente à toute la population chicoutimienne. On incite fortement les ouvriers à les acquérir. Le

journal le *Progrès du Saguenay* ne manque pas de rappeler à la population tout l'intérêt qu'ils peuvent en retirer :

« Il y a dans notre ville une foule d'ouvriers qui ne sont pas encore propriétaires. Arrivés depuis quelques années à Chicoutimi, ils ont voulu attendre le moment favorable avant de devenir propriétaire.

« Nous avons un bon avis à donner à tout le monde : ceux qui ont fait, pendant l'année un peu difficile que nous avons traversée, l'acquisition de propriétés s'en réjouissent aujourd'hui. La propriété foncière, par suite des travaux considérables qui sont faits dans notre ville, prend de la valeur, se vend plus cher aujourd'hui que le printemps dernier, que les mois derniers même. On peut dire qu'il y a une augmentation de 25 à 30 pour cent. Cela ne fait que commencer

« ...Il est encore temps d'acheter, de devenir propriétaire à un bas prix relatif. Que l'on en profite. Que ceux qui ne peuvent pas bâtir maintenant achètent également ; d'ici à un an, ils paieront une partie ou la totalité de leur emplacement ; l'an prochain, s'ils n'ont pas d'argent ils en trouveront facilement. »⁹⁸

L'offre est attrayante. Les ouvriers peuvent se procurer un terrain d'environ 50' x 100' pour une somme qui varie, selon le cours de la propriété foncière et la localisation, de 200\$ à 400\$. Il est même offert aux ouvriers d'acheter des emplacements possédant déjà le carré de maison. Le montant peut alors varier de 500\$ à 600\$. Les preneurs sont nombreux, d'autant plus que la Compagnie de pulpe offre toutes les facilités pour financer les investissements de ses employés. La compagnie met sur pied un système de paiement à terme qui contribue à développer très rapidement la construction immobilière dans le quartier ouest de Chicoutimi. Encore une fois, le tout se fait à grand coup de publicité. Le *Progrès du Saguenay* offre à ses lecteurs l'évolution complète des ventes de terrains et des maisons que l'on construit. Ainsi, dans son édition du 23 mars 1905, on estime que d'ici le prin-

⁹⁸ « Un bon conseil » dans *Le Progrès du Saguenay*, 4 septembre 1902, p. 4.

temps de 1906, 100 nouvelles maisons seront érigées. Il s'agit d'un autre secteur de l'économie qui connaît une progression importante. ⁹⁹

Les maisons qu'habitent les ouvriers sont généralement [90] bâties sur un étage et demi. Évaluées entre 2 800\$ et 3 300\$, elles empruntent pour la plupart un style québécois avec une toiture à double versant. Bien que fort modestes, ces maisons sont confortables et peuvent posséder toutes les commodités disponibles à Chicoutimi à cette époque. ¹⁰⁰ On chauffait généralement les demeures avec le bois qui pouvait être acheté à même les stocks de la compagnie.

« On payait un voyage double, \$1,00... Un voyage à deux chevaux ; une grande boîte [tirée par deux chevaux]... Ça c'était du bois « colle » ¹⁰¹ on le faisait sécher, on le faisait débiter comme il faut et ça nous faisait du bon bois. C'était pas du bouleau... Tout le monde qui travaillait au moulin de pulpe faisait ça. » ¹⁰²

Comme dans toute bonne ville de compagnie, il y a une distinction très prononcée entre les maisons des ouvriers et celles des employés supérieurs. Ainsi, en février 1904, on annonce la construction d'une dizaine de maisons pour les cadres et les contremaîtres de la Compagnie de pulpe. De style vernaculaire américain, donc plus luxueuses, elles sont l'oeuvre de l'entrepreneur Ludger Cimon. ¹⁰³

⁹⁹ « La construction » dans *Le Progrès du Saguenay*, 23 mars 1905, p. 4.

¹⁰⁰ Gaston Gagnon, *op. cit.*, p. 125.

¹⁰¹ On parle sans doute de bois qui vient d'être coupé. La compagnie de pulpe exploitait exclusivement les forêts de conifères. On fait probablement allusion à la résine qui se dégage du bois d'épinette ou de sapin qui a une texture collante.

¹⁰² Entrevue avec M. Joseph Chantal, *op. cit.*

¹⁰³ « La construction » dans *Le Progrès du Saguenay*, 25 février 1904 ; Gaston Gagnon, *op. cit.*



Fig. p. 90. Le Père Dréan, curé de la paroisse du Sacré-Coeur. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

Un tel développement domiciliaire requiert également de nombreux travaux publics afin d'accommoder la population sans cesse grandissante du quartier. De nouvelles voies publiques sont aménagées aux alentours de la Pulperie. Le début du siècle voit donc apparaître la rue Dréan, la Côte des Saints-Anges et la Côte Fortin. L'établissement s'intensifie sur les hauteurs du Chemin de la Réserve, tandis que des rues déjà existantes, Lomé, Bossé et Taché, sont prolongées jusqu'aux usines de pulpe.¹⁰⁴ La ville entreprend également, à partir de 1900, la construction de trottoirs sur certaines rues du quartier ouest. Toutes ces innovations visent à affermir la vocation du secteur et à améliorer une partie de la municipalité trop longtemps considérée comme la zone malfamée de la ville. Bien entendu le quartier reste inquiétant. C'est à cet endroit que surviennent les entorses les plus criantes aux bonnes moeurs. C'est d'ailleurs près de l'emplacement de la future église du Sacré-Coeur que se situe le Cran Chaud, réputé depuis de nombreuses années pour ses femmes aux moeurs lé-

¹⁰⁴ Gaston Gagnon, *ibid.*

gères. Il s'agit, en effet, du lieu de résidence de Marie Langlois dite « la Gourgane ». Elle et sa consoeur « Maringouin » étaient réputées être les prostituées de la ville. Un témoin de l'époque, Thomas Dassy, nous donne une description de ce lieu peu recommandable :

« Il y avait dans le temps deux ou trois familles de mauvaise réputation ; et dans ce temps-là, vous savez que quand il y avait une mauvaise femme c'était quelque chose d'abominable. On regardait ça comme bien terrible. Ces familles vivaient isolées sur le rocher, et les gens appelaient cela « Le Cran des Femmes Chaudes ». Parmi celles-là, il y avait celle dont on parlait le plus : « La gourgane », qui avait sa maison juste où est aujourd'hui l'église du Bassin. » ¹⁰⁵

La population du Bassin a un besoin urgent de plus d'encadrement social et spirituel. Le clergé local, de concert avec l'industrie, saura assainir de façon notoire ce quartier.

***Les services de la religion au Bassin :
l'arrivée des Eudistes et l'ouverture
de la paroisse du Sacré-Coeur***

Le salut des âmes de la fruste population ouvrière du Bassin est une préoccupation constante depuis la fin du XIX^e siècle. À son arrivée à Chicoutimi, à l'automne 1892, le nouvel évêque du diocèse, Mgr Michel-Thomas Labrecque, constate le dénuement presque complet de ses ouailles du Bassin en ce qui concerne les services de la religion. Il est assez malaisé pour les habitants du quartier ouest de se rendre aux services religieux, étant donné l'éloignement de la seule église, la cathédrale. La décision est alors prise de construire une chapelle sur le site même où furent érigés les deux temples qui servirent jadis à évangéliser les Amérindiens et à abriter la ferveur chrétienne des premiers blancs établis au Saguenay. C'est un modeste bâtiment de 102 pieds

¹⁰⁵ Russel Bouchard, La vie quotidienne à Chicoutimi au temps des fondateurs (extrait des mémoires de la famille Petit, (1873-1882), Chicoutimi-Nord, L'Auteur, 1993, pp. 113-114.

par 48 pieds, fait essentiellement de brique. Les plans sont l'oeuvre de l'industriel secrétaire de l'évêché, l'abbé Thomas Roberge. La maçonnerie est réalisée par Xavier Morin et la charpente par Adolphe Beaulieu.

Le 11 mai 1893, l'évêque bénit en personne et avec grand déploiement la première pierre de la nouvelle chapelle du Sacré-Coeur de Chicoutimi. Cette chapelle, dont les travaux se termineront au mois [91] d'août 1893, rendra de précieux services à la population du Bassin.

La chapelle du Bassin, qui est en fait une desserte de la cathédrale, assure les services religieux pendant dix ans dans ce coin isolé de la ville de Chicoutimi. Ce sont les prêtres de l'Évêché, de la cure de la cathédrale et l'évêque lui-même qui voient à la régularité des offices religieux. Le samedi et les veilles de fêtes, les confessions sont entendues et chaque dimanche la parole sainte est livrée à ce peuple qui, selon les dires de l'évêque de l'époque, est des plus disposés à la grâce de la religion.

« Je le constatai avec chagrin [le manque de structures religieuses au Bassin] et, sans retard, une humble église s'éleva au milieu de vous, au prix de sacrifices que l'état financier de l'Évêché à cette époque reculée rendait assez lourds. Jamais, je n'oublierai la joie que manifesta votre population, quand un bon matin, sans avis préalable, elle vit surgir de la terre une chapelle, où elle pourrait désormais servir Dieu avec une ferveur, jusque-là un peu assoupie dans son coeur pourtant si croyant. » ¹⁰⁶

¹⁰⁶ « Réponse de Monseigneur Michel-Thomas Labrecque à l'adresse que le curé du Sacré-Coeur lui présenta au nom des ouvriers, lors des fêtes jubilaires du 25^e anniversaire de son épiscopat en 1927 » dans André Simard, *Évocations et témoignages, centenaire du diocèse de Chicoutimi 1878-1978*, Chicoutimi, Évêché de Chicoutimi, 1978, p. 316.



Fig. p. 91. Les fêtes religieuses marquent la vie des ouvriers du Bassin. Photographie prise vers 1916. Source : Collection des Eudistes, fonds du Père Courtois.

À peine dix années plus tard, le quartier étant devenu plus peuplé, l'on procède à la construction d'une véritable église. À compter de 1904, la chapelle ne sert plus pour les fins du culte. Elle est à la disposition de plusieurs organismes religieux et communautaires qui l'utilisent comme lieu de rassemblement et de réunion. Dans ses murs, entre autres, vont se dérouler plusieurs des houleuses assemblées du syndicat catholique. La chapelle connaît son chant du cygne en 1928 lorsqu'elle reprend du service pour accueillir les fidèles de la paroisse qui perdent temporairement leur église en raison d'importants travaux effectués à sa structure. En 1930, lors de sa démolition, la chapelle du Bassin s'inscrit définitivement dans les livres d'histoire. ¹⁰⁷

Il n'y a pas qu'un lieu de culte plus spacieux qui puisse combler les besoins spirituels de la population du Bassin. De par sa situation géographique et l'importance de son peuplement, le quartier reste au centre des préoccupations de l'évêque de Chicoutimi. Une solution d'envergure s'impose et l'ouverture d'une seconde paroisse à Chicoutimi semble se présenter comme la solution tout indiquée. Des dé-

¹⁰⁷ André Simard, *ibid.*

marches sont entreprises et, en 1902, Mgr Labrecque entre en contact avec des représentants de l'Ordre des Pères Eudistes.

Au début du siècle, la situation des Eudistes est peu reluisante. En France, les forces de la déconfessionnalisation sociale et de l'anticléricalisme conduisent le gouvernement de la république à prendre la décision de fermer les portes de nombreuses institutions à caractère religieux. Les Eudistes, cherchant une porte de sortie, entreprennent un voyage en Amérique du Nord pour y trouver un refuge propre à la reprise de leurs oeuvres. C'est ainsi qu'au mois d'août 1902, le Père Gustave Blanche, en visite à Chicoutimi, convient d'une entente avec l'évêque qui conduit à la prise en charge d'une nouvelle paroisse par les Eudistes, celle du quartier des ouvriers. La décision de fonder la paroisse du Sacré-Coeur est prise au mois de décembre et, dès le 6 janvier 1903, arrivent à Chicoutimi les Pères Le Doré, premier curé de la paroisse, et Edouard Travers, son vicaire. À leur arrivée à Chicoutimi, les Pères Eudistes, qui logent quelque temps à l'évêché puis dans une maison du quartier ouest, se consacrent immédiatement à leur tâche. ¹⁰⁸ Il y a beaucoup à faire au Bassin. Les nouveaux arrivants déploient un esprit d'initiative étonnant, d'autant plus qu'ils bénéficient d'une liberté d'action qui, il faut l'admettre, leur permet d'agir à leur guise. Les Pères Eudistes sont en effet parvenus à conclure avec les autorités du diocèse une entente leur réservant l'administration presque exclusive de la paroisse tant sous les aspects spirituels que matériels. ¹⁰⁹

Le 16 septembre 1903, Mgr Labrecque érige officiellement le Bassin en paroisse consacrée au Sacré-Coeur de Jésus. Le décret officiel est lu à la cathédrale et à la chapelle du Bassin pendant deux dimanches. ¹¹⁰ À partir de ce geste officiel, les Eudistes rivaliseront d'audace et d'imagination pour diriger toutes les facettes de la vie sociale des ouvriers. Le premier projet [92] d'envergure auquel se consacrent les révérends Pères est de doter la paroisse d'un temple répondant aux besoins de la nouvelle entité religieuse.

¹⁰⁸ André Samson et Jacques Custeau, eudistes, *Les Eudistes en Amérique du Nord, 1890-1970*.

¹⁰⁹ Gérard Bouchard, « Les prêtres, les capitalistes et les ouvriers à Chicoutimi, 1896-1930 » dans *Protée*, 1976.

¹¹⁰ « 5e anniversaire de la fondation de la paroisse du Sacré-Coeur du Bassin » dans *Écho paroissial*, septembre 1929, vol. 19, no 9.

L'église du Sacré-Coeur

Le projet de construire une véritable église dans le quartier ouest de Chicoutimi ne préoccupe pas seulement les Eudistes. En effet, la C.P.C., toujours au premier rang pour venir en aide au pouvoir religieux, offre, en 1902, à titre gracieux, un terrain pour la construction de l'église et du presbytère. Malheureusement, ce terrain, de par sa constitution géologique, ne se prête guère à recevoir ce genre d'édifice. Les Eudistes se tournent vers d'autres possibilités. Le 13 novembre 1903, ils concluent un contrat d'échange avec la Compagnie Price qui cède à la paroisse une série de terrains bornés par la rue Bossé et les terrains de Louis Robin et de la Compagnie de Chemin de fer Québec—Lac-Saint-Jean ¹¹¹. En contrepartie, la paroisse cède à Price les terrains sur lesquels est située la chapelle du Bassin. ¹¹² Quelque temps auparavant, le 28 septembre 1903, les Eudistes avaient acquis, pour la somme de 3 000 \$, les lots de Louis Robin situés en contiguïté avec ceux de la compagnie Price. ¹¹³ Ce sont sur ces terrains, qui dominent une partie du quartier et de la ville de Chicoutimi, que seront construits l'église et le presbytère.

Entre temps, les Eudistes ont donné à l'architecte René-P. Lemay, le même qui a signé les plans de quelques bâtiments de la C.P.C., le soin de dessiner les plans de l'église. Le 19 mars 1903, le *Progrès du Saguenay* publie fièrement un croquis de l'église. On affirme avec certitude que cette nouvelle construction constituera le centre d'une véritable ville. À la fin de l'année 1903, la direction des travaux est confiée à Joseph Gosselin de Lévis. Il s'engage à fournir la main-d'œuvre, les matériaux et les outils pour effectuer les ouvrages de maçonnerie, de taille de pierre, de charpenterie et de menuiserie. La somme allouée à monsieur Gosselin est assez considérable : 32 581 \$. ¹¹⁴ Si on ajoute

¹¹¹ Ce réseau de chemin de fer dessert Chicoutimi depuis 1893. Il marque de façon tangible le paysage du quartier ouvrier avec un pont de fer traversant la rivière Chicoutimi et une gare à proximité de la Compagnie de pulpe.

¹¹² ANQC, Acte notarié du greffe de T.-Z. Cloutier, no 13 495, 13 novembre 1903.

¹¹³ *Ibid.*, no 13 366, 28 septembre 1903.

¹¹⁴ *Ibid.*, no. 13 584, 29 décembre 1903.

le coût des travaux intérieurs et les rénovations qui auront lieu par la suite, le temple coûtera à la communauté la rondelette somme de 62 000 \$. La Compagnie de pulpe de Chicoutimi s'engage à défrayer une partie des coûts en retenant une modeste contribution sur le salaire des ouvriers et par des donations directes des directeurs de l'industrie. Les paroissiens, quant à eux, s'engagent directement dans le financement de ces importants travaux. Un bazar de charité est organisé au cours de l'été 1906 pour réunir des fonds destinés à payer l'église. ¹¹⁵



Fig. p. 92. Des ballots de pulpe entreposés au Bassin, en attendant leur chargement sur un bateau. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

Les travaux débutent avec le nivellement des terrains en octobre 1903. Ils se terminent avec la bénédiction du nouveau temple le 13 août 1905. Cet imposant édifice, de 170 pieds de longueur par 100 pieds de largeur, est construit à même le granit du cran qu'il domine, sauf pour la pierre blanche de la façade et du clocher qui provient de la Rivière-à-Pierre. À l'intérieur du clocher, qui s'élève à 204 pieds, sont installées quatre cloches dont le poids varie de 5 306 livres pour la plus grosse à 614 livres pour la plus petite. Elles sont baptisées lors d'une cérémonie qui a lieu le 20 août 1905. Ces cloches ont été acquises grâce à la générosité de plusieurs citoyens, des principaux promoteurs de l'industrie, de personnalités politiques et de commer-

¹¹⁵ « Le bazar » dans *Le Progrès du Saguenay*, 12 juillet 1906.

çants, tous des gens bien en vue de la société chicoutimienne de l'époque. ¹¹⁶

Le nouveau temple a fière allure. Il s'inspire de l'architecture purement gothique et s'harmonise à merveille avec la nature environnante. L'église du Sacré-Coeur s'avère un des joyaux du paysage urbain de Chicoutimi. Cependant, plusieurs travaux restent à faire. La communauté est pauvre et doit attendre 1928 pour compléter l'aménagement intérieur de l'église. Les travaux sont confiés à Alfred Lamontagne. Celui-ci remplace toutes les charpentes de bois par des poutres en acier et utilise des matériaux protégeant le bâtiment contre le feu. On procède à ce moment-là à la décoration intérieure de l'église. On la meuble de façon à lui donner le style gothique tant admiré à l'extérieur ¹¹⁷.

En ce qui concerne le presbytère, les Pères Eudistes, par souci d'économie, achètent une maison au coin des rues Bossé et Taché qui les logera jusqu'au 24 avril 1919. Sur l'initiative du vicaire, le Père Joseph-Marie Courtois ¹¹⁸, les travaux de construction du presbytère seront enclenchés en 1918. Le bâtiment de trois étages est la réplique presque parfaite d'un château d'Auvergne datant de la Renaissance. Le presbytère offre toutes les commodités aux Eudistes de Chicoutimi. En plus des chambres et des bureaux personnels, les révérends Pères bénéficient d'une grande [93] bibliothèque et de salles de repos spacieuses. En annexe au corps principal du bâtiment, se trouve le logement des Soeurs Antoniennes de Marie chargées de la tenue du presbytère. L'intérieur de l'édifice, décoré de structures de chêne et d'épais murs recouverts de plâtre, offre à l'oeil une impression de solennité et de tranquille recueillement.

Comme nous l'avons vu précédemment, la C.P.C. s'implique à fond dans l'installation des Eudistes dans le quartier de leurs ouvriers. Un autre exemple en est donné lorsque, le 31 mai 1905, le *Progrès du Saguenay* annonce en grande pompe que la paroisse du Sacré-Coeur possède maintenant un vaste cimetière et que le terrain est offert, en-

¹¹⁶ « Bénédiction des cloches... » dans *Le Progrès du Saguenay*, 24 août 1905.

¹¹⁷ André Simard, *op cit.*, p. 320.

¹¹⁸ Ibid.

core une fois, par l'industrie nourricière de la paroisse ¹¹⁹. Le journal se plaît d'ailleurs à préciser que la paroisse et tous les développements qui s'y font sont dus à la seule activité de la pulperie. ¹²⁰

L'oeuvre des Eudistes au Bassin

Les Pères Eudistes déploient un zèle formidable pour la mise en oeuvre de leur mission d'encadrement moral et spirituel de la population ouvrière. Peu de temps après leur arrivée, ils s'attaquent à la lourde tâche qui leur incombe. Ils chercheront par tous les moyens à impliquer les habitants dans de nombreuses activités à caractère tant spirituel que temporel. Selon une étude réalisée sur le sujet ¹²¹, on assiste, ni plus ni moins, à une prise en charge totale, et sur tous les aspects, de la vie quotidienne de la population du Bassin. Les Eudistes, tout en visant des buts tout à fait en accord avec leurs convictions, offrent une aide précieuse aux capitalistes désireux de garder sous leur contrôle les ouvriers et leurs familles. Une certaine collusion entre capitalistes et religieux aurait déterminé, à partir de 1903, les rapports sociaux dans ce milieu et aurait sans nul doute contribué à garder une définition marquée des classes sociales. Une kyrielle d'organismes, de ligues, de groupes, de confréries et de rassemblements à caractère religieux de tout genre visent à orienter les aspirations des ouvriers vers des avenues dévotives et à réprimer tout désir de manifestations revendicatrices. Ainsi, se succèdent les fondations : Congrégation des Dames de Sainte-Anne, Enfants de Marie, Conférence Saint-Vincent-de-Paul. La chorale, la Ligue du Sacré-Coeur s'ajoutent aux mouvements de tempérance et aux très nombreuses dévotions et manifestations périodiques. Les Eudistes s'impliquent à fond à partir de 1907 dans les oeuvres syndicales de Mgr Eugène Lapointe et, suivant ses

¹¹⁹ Il semble que cette généreuse donation ne sera officialisée qu'à la fin de l'année 1911. En effet, c'est le 6 décembre 1911 que la Société de construction ouvrière de Chicoutimi, dirigée par le consortium de J.-É.-A. Dubuc, cède à la Corporation épiscopale de Chicoutimi le lot 1176 en vue d'établir un cimetière au Bassin ; Greffe du notaire Georges Saint-Pierre, acte 9 411, 6 décembre 1911.

¹²⁰ « La paroisse du Sacré-Coeur » dans *Le Progrès du Saguenay*, 31 mai 1905.

¹²¹ Gérard Bouchard, *op. cit.*

principes, ils prêchent fortement les vertus de la petite épargne. Il n'est donc pas surprenant qu'à partir de 1911, on instaure, dans les bureaux de la Compagnie de pulpe, une Caisse populaire du mouvement inspiré par Alphonse Desjardins. ¹²²

Les Eudistes ont grandement marqué la vie communautaire du Bassin. On peut dire qu'ils en ont même été l'âme et la conscience jusqu'à tout récemment. En pédagogues avertis ils se sont acquittés avec brio de leurs mandats. Leur initiative ne se borne pas à l'éducation spirituelle. À cela s'ajoute un rôle important dans le développement d'un réseau scolaire sur leur territoire.

Les écoles

Dans le domaine scolaire comme ailleurs, c'est encore une fois l'implication de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi qui contribue le plus au développement des infrastructures. En 1896, le quartier ouest de Chicoutimi est relativement démuné en ce qui concerne l'enseignement dispensé aux enfants de la population ouvrière. Il n'existe qu'une seule maison d'école. De facture très modeste, celle-ci ne peut évidemment pas combler parfaitement les besoins des familles du quartier. Cette maison d'école, désignée par la commission scolaire locale comme étant l'école no 2, n'a pour personnel que deux ou trois enseignantes. ¹²³

Au début du siècle présent, un effort notable est effectué pour remédier à la situation déficiente de l'enseignement. En 1906, une école est construite au « Village Jobin » afin de répondre aux besoins des gens de la Côte-de-la-Réserve. L'année suivante, la commission scolaire achète de la Compagnie Price un terrain situé près de l'église du Sacré-Coeur, de l'autre côté de la rue Bossé, pour y construire une école d'envergure. À ses débuts, l'école du Bassin, appelée plus tard Couvent du Bassin, regroupe dans ses classes les élèves d'âge primaire, garçons et filles. Plus tard va s'ajouter dans le quartier l'école

¹²² Patrice Fortin, *op. cit.*, p. 8.

¹²³ Jean Martin et Ginette Bouchard, « Les conditions générales d'enseignement dans le quartier Ouest de Chicoutimi, 1896-1927 » dans *Saguenayensia*, vol. 31, no 3 (juillet-septembre 1989), pp. 30-34.

des garçons. L'école du Bassin subit de nombreuses transformations au fil des ans. L'augmentation de la clientèle scolaire oblige à de nombreuses reprises l'agrandissement du bâtiment et l'ajout de nouvelles classes. Le personnel enseignant, quant à lui, augmente considérablement. De sept institutrices en 1910, il en compte près d'une trentaine en 1927, dont sept religieuses du Bon-Pasteur.¹²⁴ La vie d'enseignante à cette époque est des plus ardues. Pour ce qui est des laïques, il s'agit de jeunes filles qui exercent cette profession dans le plus strict dénuement matériel et pour des salaires très bas. Ces dernières renoncent généralement à leur emploi lorsque vient le temps de se marier.

Dans la paroisse du Sacré-Coeur de Chicoutimi, les écoles sont surpeuplées. Entre 1913 et 1920, il y a en moyenne 620 jeunes inscrits dans les écoles du Bassin. Ce chiffre n'inclut pas ceux pouvant être inscrits dans les autres écoles de Chicoutimi, le Séminaire ou l'Académie commerciale par exemple. En ce qui concerne la fréquentation des écoles et l'assiduité aux cours, il semble que ce sont les filles qui se distinguent le plus. Il est tentant à cette époque pour un garçon de prendre le chemin de la forêt en hiver et de travailler dans les moulins de pâte à papier pendant l'été. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'à l'âge de 12 ans les garçons entrent « à la pulpe ». Ce ne sont pas les conditions de vie dans les écoles qui aident le plus à un bon apprentissage. Le manque d'hygiène, de chauffage et de sécurité est souvent le lot de ces bâtiments. Il en est fait état à plusieurs reprises dans les rapports que produit l'Inspecteur d'écoles.

Les programmes d'étude [94] sont très étendus. La lecture et l'écriture sont à la base de l'enseignement, mais on y apprend également le dessin, l'histoire du Canada, l'Histoire Sainte, le catéchisme et la comptabilité domestique et agricole. Ces programmes sont établis par le Département de l'Instruction publique du Québec et par la Commission scolaire. Il semble, par ailleurs, qu'à l'école du Bassin les Eudistes ont leur mot à dire sur le contenu religieux. D'autre part, l'enseignement qui est dispensé peut dans certains cas être adapté aux besoins du milieu. Ainsi, parmi les filles, certaines étaient destinées à

¹²⁴ Annuaire des comtés de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean, 1927, Chicoutimi, Éditions du Progrès du Saguenay, 1927, p. 242.

travailler comme secrétaires dans les bureaux de la pulperie. Elles avaient reçu leur formation à l'école du Bassin :

« Je travaillais [comme secrétaire] au petit bureau avec Stanislas Duchesne, on s'occupait de l'expédition des ballots de pulpe.

« [J'ai étudié] au couvent du Sacré-Coeur. J'ai été jusqu'en septième année. C'était la plus haute année dans le temps. J'avais appris la sténographie et à écrire à la machine. J'aurais pu aller à l'École normale après, mais c'était trop coûteux. » ¹²⁵



Fig. p. 94. La partie du Bassin entourant l'église du Sacré-Coeur. Source : ANQQ, collection Magella-Bureau.

La petite entreprise au Bassin

La présence de l'industrie a des effets bénéfiques sur l'activité économique de toute la ville de Chicoutimi. Le quartier du Bassin profite également de cette manne industrielle. Au fil des trente années de fonctionnement de la pulperie, le quartier se voit favoriser par l'implantation de quelques services et l'ouverture de commerces et boutiques d'artisans. En 1905, un médecin s'installe dans la paroisse du

¹²⁵ Entrevue réalisée par Gaston Gagnon avec Mme Alfred Duchesne, Collection du centre de documentation de la pulperie de Chicoutimi

Sacré-Coeur. Celui-ci, semble-t-il, a su gagner assez rapidement la confiance des gens. Il se consacrera sans relâche à prodiguer les soins aux malades de la communauté.¹²⁶ Plus tard, en 1927, on dénombre la présence de deux médecins chirurgiens, Rodolphe Madore, installé sur la rue Montcalm, et Thomas Duperré.¹²⁷ Quant à l'artisanat et au commerce, le relatif isolement du quartier favorise la prolifération de ces entreprises. D'ailleurs, la publicité dans les journaux et surtout dans la revue des Eudistes, *L'Écho paroissial du Sacré-Coeur*, en témoigne. Des épiceries et des magasins généraux, mais aussi quelques boutiques spécialisées font des affaires à Chicoutimi-Ouest. Les gens du secteur peuvent compter sur une cordonnerie, un salon de barbier, une forge, une manufacture de brique et même une librairie¹²⁸. Il y a une boulangerie, propriété de Ludger Cimon, distributeur du pain de la F.O.M.N., accrédité par le syndicat des ouvriers. Ce pain, semble-t-il, a contribué à faire baisser les prix dans toutes les boulangeries de Chicoutimi. Une boucherie des plus modernes, celle de Thomas Lavoie, située sur la rue Lomé, et le Magasin populaire d'Emile Boivin où l'on trouve de tout sont également du nombre des établissements commerciaux du Bassin.

La prospérité du quartier du Bassin est l'affaire de quelques années. Tant et aussi longtemps que la pulperie se développe et [95] exporte ses produits à travers le monde, les principaux intéressés, les promoteurs et leurs commettants, ne peuvent qu'en profiter. Cette période cruciale de l'histoire de la ville de Chicoutimi prendra fin, au cours des années '20, avec la fermeture définitive des usines de pâte en 1930. Comme pour le reste du monde occidental qui ressent les effets de la Grande Dépression, les plus touchés de la population sont les classes laborieuses de l'édifice capitaliste. À Chicoutimi, c'est au Bassin que la crise connaît ses heures les plus sombres.

¹²⁶ Patrice Fortin, *op. cit.*

¹²⁷ Annuaire de 1927, *op. cit.*

¹²⁸ Gaston Gagnon, *La pulperie de Chicoutimi...*, *op. cit.* p. 127.



Fig. p. 95. Pont du chemin de fer surplombant la rivière Chicoutimi, dans le quartier du Bassin, vers 1920. Source : ANQC, fonds SHS.

Conclusion

Aux premières lignes de l'activité industrielle chicoutimienne, le Bassin se retrouve donc, à partir de 1930, cruellement dépourvu. Ceux qui avaient mis leur avenir entre les mains de l'industrie triomphante se voient maintenant acculés au dénuement et à la pauvreté la plus criante. Les problèmes sociaux prolifèrent. Tout d'abord le chômage. Chicoutimi a, à cette époque, un taux de sans-emploi sans commune mesure au Québec. On estime qu'en 1935, 8 172 habitants de la ville sont dépendants des mesures de secours offertes par les différentes instances gouvernementales. Les prix des denrées de première utilité et le coût des logements ont grimpé de façon dramatique. Les familles s'entassent insalubrement dans de trop petits appartements. Les conditions d'hygiène à Chicoutimi, et plus particulièrement au Bassin, obligent la municipalité à prendre des mesures d'urgence. Qu'à cela ne tienne, la maladie hypothèque la santé des habitants de la ville. Parmi ces maladies, la tuberculose règne en maître. Chicoutimi possède un taux peu enviable d'infection par cette maladie : 166,6 par 100 000 habitants, beaucoup plus que la moyenne nationale. C'est l'âge d'or du Dispensaire de Chicoutimi, situé dans les locaux de l'Hôtel de ville.

Le Dispensaire est une initiative des autorités municipales et est dirigé par le Dr Duhaime. Cette oeuvre de santé et de salubrité publique vise à combattre par tous les moyens les maladies infectieuses. On y offre des conseils d'hygiène, des examens médicaux et on y propage l'oeuvre de la goutte de lait, destinée à la bonne alimentation des bébés. Cette oeuvre possède d'ailleurs une succursale au Bassin, où l'on distribue quotidiennement du lait pasteurisé et de bonne qualité.

La crise économique afflige toute la population. Elle a également pour conséquence d'accentuer le clivage social qui existe déjà entre les quartiers de Chicoutimi. [96] Bien entendu, on ressent la crise à l'est de la ville. C'est tout de même de ce milieu que proviennent les initiatives de charité, lesquelles sont destinées particulièrement aux habitants du quartier ouest. Cette différenciation entre les classes sociales de Chicoutimi, basée sur la situation géographique, existe depuis les débuts de la ville. Il n'est pas rare d'entendre des témoins de l'époque mentionner qu'ils préféreraient ne pas se rendre dans l'est de la ville parce qu'ils se faisaient regarder de haut.

Fière et laborieuse, la population du quartier du Bassin peut, sans contredit, être créditée d'une bonne part des succès industriels de Chicoutimi dans le premier quart du XX^e siècle. La ville de Chicoutimi doit, à partir de 1930, orienter sa vocation de façon différente : de ville industrielle elle deviendra une ville de commerce et de services. Le Bassin, quant à lui, devra composer tant bien que mal avec cette nouvelle donne.

[97]

**La Pulperie de Chicoutimi.
Un siècle d'histoire.**

**“Le projet de la:
*Eastern Mining and Smelting
Corporation (1954-1958).*”**

par Guy Coutu

[Retour à la table des matières](#)

Le 31 octobre 1930 marque un jour noir pour Chicoutimi, celui de la fermeture définitive des deux derniers moulins (les #1 et #3) de la *Québec Pulp and Paper Corporation*. C'est cette compagnie qui a succédé en 1927 à la *Québec Pulp and Paper Company*, qui avait elle-même absorbé, deux ans auparavant, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi alors en faillite, et ses six filiales. Cette fermeture est suivie par une longue période de désertion du site : pendant un quart de siècle, les habitants de Chicoutimi assistent impuissants à la lente détérioration et à la liquidation progressive des installations et équipements laissés à l'abandon.

À partir de 1927, date de fermeture des moulins #2 et #4, jusqu'en 1952, plusieurs mouvements de pression en faveur de la réouverture des moulins se manifestent, sans succès ! Pendant toute cette période, divers projets d'acquisition et de reconversion du site sont envisagés par différents groupes ou compagnies. En effet, l'ampleur des installations, leur bon état de conservation de même que les facilités de trans-

port par les voies fluviale et ferroviaire ne peuvent que susciter l'intérêt ! Malgré tout, aucun de ces projets n'aboutit !

En dépit des nombreuses campagnes électorales élaborées sur le seul thème de la réouverture des moulins, en dépit également des dix lois que vote, entre 1937 et 1953, le gouvernement de la province pour favoriser la réouverture des usines de Chicoutimi ¹²⁹, rien n'y fait !

Propriétaire du site depuis 1927, la *Québec Pulp and Paper Corporation* (QP&P) a toujours refusé de s'associer à un plan de réouverture des usines. Pressé de toutes parts de mettre au pas cette compagnie accusée de freiner le développement de la région, le gouvernement décide de lui enlever le contrôle du site.

La Commission des eaux courantes de la province de Québec dépose donc, le 19 octobre 1942, une pétition de faillite contre la QP&P. Elle s'appuie sur le fait que celle-ci n'a jamais payé les redevances dues pour l'utilisation du réservoir du lac Kénogami, à la suite de la construction du barrage de Portage-des-Roches en 1923. Elle était censée « payer à la Province \$45 000 tous les six mois pour le réservoir du lac Kénogami. Or, aucun versement n'a jamais été fait ni par elle ni par les compagnies précédentes depuis 1925. Il se trouve donc que la province de Québec a, contre *Québec Pulp and Paper Corporation*, une créance bien établie qui dépasse le million et demi » ¹³⁰.

Cette intervention entraîne la mise en faillite de la QP&P et la saisie de ses biens. Ce n'est pourtant que le 10 mars 1949 que le gouvernement du Québec vote la loi qui l'autorise à acquérir, pour la somme de 1 500 000\$, les actifs fixes de la QP&P, incluant les anciennes usines de Chicoutimi ainsi que d'importantes concessions forestières ¹³¹.

¹²⁹ Marc Saint-Hilaire, « La question de la réouverture des moulins de pulpe de Chicoutimi » dans *Saguenayensia*, vol. 22, nos 3-4 (mai-août 1980), pp. 155-157.

¹³⁰ *Le Progrès du Saguenay*, 6 mars 1941 (la créance est en fait de 1 824 710 \$).

¹³¹ Russel Bouchard, « La question de la réouverture des usines de Chicoutimi et le projet d'implantation de la Eastem Smelting and Refining » dans *Saguenayensia*, vol. 32, no 3 (juillet-septembre 1990), p. 6.

Un projet ambitieux

En avril 1954, le gouvernement du Québec vend finalement à une compagnie torontoise, la *Eastern Smelting and Refining Corporation*, les terrains et les bâtiments de l'ancienne Compagnie de pulpe de Chicoutimi (C.P.C.). C'est une entreprise spécialisée dans l'extraction minière, le raffinage des minerais et la transformation des métaux. De sa fusion avec la *Québec Nickel Co.* naîtra, le 16 décembre 1955, la *Eastern Mining and Smelting Corporation*¹³², qui deviendra le maître d'oeuvre du projet.

La transaction apparaît comme une véritable aubaine : la *Eastern Smelting* acquiert, pour un montant de 240 000\$, la totalité du site (90 acres de terrains industriels), le pouvoir d'eau de cette partie de la rivière Chicoutimi, qui lui est loué pour une durée de 50 ans, au bas coût annuel de 1,50\$ par cheval-vapeur produit, ainsi que de vastes bâtiments encore solides et fonctionnels, faits de granit et d'acier¹³³.

L'envergure du projet mis de l'avant est évidente ; sa réalisation est prévue en deux phases :

¹³² « L'affinerie est érigée par une compagnie à connaître » dans *Le Soleil au Saguenay*, 26 septembre 1957.

De façon générale, la grande majorité des données, dates et chiffres sur le projet de la Smelting proviennent d'articles publiés à l'époque—de juin 1954 à décembre 1959—par les deux journaux de la région : *Le Soleil au Saguenay* et *Le Progrès du Saguenay*.

Plusieurs de ces articles se trouvent reproduits dans la brochure *La pulperie de Chicoutimi en évolution, 1896-1982*, Ville de Chicoutimi, 1983, 76 pages ; les pages 63-69 sont consacrées à l'évolution du projet de la Smelting.

¹³³ Gaston Gagnon, *La Pulperie de Chicoutimi, histoire et aménagement d'un site industriel*, Ville de Chicoutimi et ministère des Affaires culturelles du Québec, Chicoutimi, 1988, 233 pages, pp. 159-160 (document non publié).

- d'abord harnacher la rivière Chicoutimi, pour alimenter en eau une nouvelle [98] centrale hydroélectrique assez puissante pour répondre aux besoins énergétiques de l'usine projetée ;
- ensuite construire sur le site une grande usine d'affinage de métaux (cuivre, nickel et zinc) provenant entre autres des nouvelles exploitations minières de l'Ontario et du Québec, principalement de Chibougamau, où la *Eastern Smelting* possède des concessions minières.



*Fig. p. 98. Esquisse du projet de la Eastern Mining and Smelting Corporation.
Source : SHS, fonds René-Bélanger.*

L'usine envisagée promet d'être l'une des plus importantes au Canada. Elle comprend en fait deux usines :

- l'une de fonte de minerais concentrés de nickel-cuivre : le minerai y est chauffé puis fondu par des brûleurs à l'huile dans d'immenses fours rotatifs ; l'usine est prévue pour traiter au tout début 400 tonnes de minerai par jour (200 tonnes de cuivre-nickel et 200 tonnes de cuivre), avec une possibili-

té d'expansion jusqu'à 1 000 tonnes, en vue de produire 300 tonnes de métal brut par jour ;

- l'autre d'affinage des métaux obtenus ; selon les plans, l'atelier mécanique — aujourd'hui l'édifice 1921 — est converti en usine de traitement du nickel.

Selon ses premières estimations, dévoilées lors de la signature de l'entente avec le gouvernement en avril 1954, la compagnie prévoit des investissements d'environ 5 000 000 \$ et le début de sa production en juillet 1957. Par la suite, elle réajuste ses plans et hausse sa prévision d'investissements à plus de 30 000 000 \$, dont 25 000 000 \$ pour la raffinerie. En fait, 30% seulement de ces sommes seront réellement investies.

Un tel optimisme est alors de mise, en raison du contexte économique de l'époque, très favorable. De plus, la demande croissante de nickel sur les marchés internationaux autorise toutes les espérances — le Canada fournit à ce moment 80% de la production totale de nickel des pays industrialisés.

Ce contexte propice explique également la réalisation au Québec, pendant les années 1950, de plusieurs autres grands projets : par exemple le développement minier de la Côte-Nord et de la région de Chibougamau ainsi que la canalisation de la voie maritime du Saint-Laurent, qui ouvre aux manufacturiers québécois le marché des Grands Lacs et du centre des États-Unis. C'est également une période d'essor rapide de l'industrie lourde et des entreprises technologiques : pétrochimie, métallurgie, outillage électrique, etc.

Des travaux d'envergure

Entrepris à l'automne 1955, les travaux d'aménagement du site vont durer deux ans. Ce sont essentiellement ceux prévus [99] à la phase initiale du projet, visant à assurer à la compagnie son autosuffisance en énergie hydroélectrique. L'envergure des travaux apparaît rapidement : de 200 à 300 hommes vont travailler sur les différents chantiers ouverts. Il s'agit pour eux :



*Fig. p. 99a. Le creusement du canal d'évacuation longeant l'édifice 1912.
Source : La Pulperie de Chicoutimi.*

- d'élever un barrage sur la rivière Chicoutimi, à la hauteur de la chute Blanchette, située à un peu plus d'un kilomètre et demi en amont de l'ancien moulin #2, datant de 1903 ; cet ouvrage de retenue, de 108 mètres de longueur et de 18 mètres de hauteur, vise à hausser le niveau de la rivière de 10 mètres et à créer un lac artificiel, un réservoir à vrai dire, capable d'alimenter pendant toute l'année la turbine de la centrale ;
- de construire un canal de dérivation, de 915 m de longueur, 30 m de largeur et 6 m de profondeur, pour acheminer l'eau de la rivière vers une conduite d'amenée d'eau en acier, de 760 m de longueur et 3,3 m de diamètre, enfouie à moitié sous terre et qui aboutit à la turbine génératrice de la nouvelle centrale ;

- de construire, dans un coude de cette conduite d'amenée d'eau à environ 76 mètres de la centrale, une « cheminée d'équilibre » pour empêcher l'effet « coup de marteau » dans la conduite en cas d'arrêt subit de la turbine ; cette cheminée de 52 m de hauteur et 2,75 m de diamètre, surmontée d'un réservoir de 9 m par 23 m, surplombe encore aujourd'hui le site et constitue un élément-signal visible de loin ;
- de construire la centrale hydroélectrique, à quelques mètres en aval du moulin #2 ; l'on prévoit une capacité de production de 42 000 chevaux-vapeur, soit le double du rendement de la rivière jusque-là ; initialement prévue pour mars 1957, son entrée en service se fera deux mois plus tard ;
- de creuser, à même le roc, un canal de déversement de 200 mètres de longueur et de 11 mètres de profondeur, pour retourner à la rivière l'eau utilisée par la centrale ;
- finalement, de construire un chemin carrossable jusqu'au barrage, pour donner accès aux nouvelles installations ; il sera flanqué, près de l'entrée principale du site, à un endroit où la route surplombera la voie ferrée, d'un imposant mur de soutènement ; un autre mur du même genre, de 183 mètres de longueur et de 8 à 12 mètres de hauteur, sera également construit tout le long de l'édifice 1921 ¹³⁴ : les vestiges en sont encore visibles de nos jours.

En août 1956, la compagnie entreprend les travaux préliminaires de l'usine d'affinage (terrassement, excavation, coulage des fondations — elle en réalisera le tiers), ainsi que l'aménagement d'une nouvelle entrée du site sur la rue Dubuc, sous le viaduc alors en construction et qui ne sera jamais complété, tronçon inachevé d'un embranchement devant relier les usines de la « Smelting » au réseau ferroviaire régional.

¹³⁴ Légende de la photo illustrant le mur de soutènement, *Le Soleil au Saguenay*, 20 juin 1957.



Fig. p. 99b. La mise en place de l'amenée d'eau alimentant la centrale hydroélectrique de la compagnie. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

Un échec malheureux

Entrepris dans l'enthousiasme et sous des auspices favorables, le projet de la Smelting ne peut cependant être mené à terme, en raison d'une détérioration soudaine de la conjoncture. Des changements économiques importants obligent la compagnie à modifier son projet initial ¹³⁵ :

[100]

- l'effondrement des prix du cuivre sur le marché international au cours de l'année 1957 ;
- la perte de ses concessions minières de Chibougamau en raison de difficultés financières, ce qui ne permet plus à la compagnie de fournir son usine d'affinage en matières premières (minerai de cuivre) ;

¹³⁵ « Nickel Mining and Smelting ne continuerait pas ses activités » dans *Le Progrès du Saguenay*, 16 décembre 1959.

- l'ouverture du tronçon du chemin de fer Chibougamau—Abitibi, qui dirige une fois pour toutes le minerai de cuivre de Chibougamau vers l'Abitibi — et les usines d'affinage de Noranda — plutôt que vers le Saguenay ; l'inauguration du tronçon Chibougamau—Saint-Félicien, en octobre 1959, arrivera trop tard : le minerai de Chibougamau continuera d'être dirigé vers Noranda ¹³⁶.

En octobre 1957, la Smelting abandonne l'affinage du cuivre pour privilégier celui du nickel. En novembre, pour recueillir les nouveaux capitaux nécessaires à la réalisation définitive de son projet de Chicoutimi, elle se fusionne avec trois autres entreprises similaires pour créer la *Nickel Mining and Smelting Corporation*. La nouvelle compagnie envisage avec optimisme de produire 18 millions de livres de nickel à Chicoutimi.... Au même moment, elle suspend, pour une durée indéfinie, ses travaux sur le site et met 200 travailleurs à pied...

Rien n'y fait. Ce qui n'était au début qu'un « marasme économique temporaire » devient rapidement un désastre irrémédiable. La valeur des actions de la compagnie, qui a atteint un sommet de 8,10\$ sur le marché des obligations en 1955, chute dramatiquement pour atteindre un creux de 0,42\$ en mars 1958 ¹³⁷.

Le 4 mars 1958, la compagnie fait savoir qu'elle met définitivement fin à son projet de Chicoutimi, malgré les 12 000 000 \$ qu'elle y a investis. Le 28 mars, elle annonce sa propre liquidation pour éviter la faillite. Elle abandonne sur place une centrale hydroélectrique en état de marche depuis mai 1957, ainsi que des constructions inachevées.

Cette centrale sera finalement acquise en 1965 par la compagnie *Union Carbide*, en vue d'alimenter en énergie électrique l'usine de silicium qu'elle envisage de construire dans les limites de la ville de Chicoutimi ; l'usine sera finalement implantée à quelques kilomètres

¹³⁶ Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 668 pages, p. 429.

¹³⁷ « Le projet de l'Eastern indéfiniment suspendu » dans *Le Soleil au Saguenay*, 5 mars 1958.

du site de la Pulperie. Actuellement propriété d'*Eikem Métal*, elle produit encore de l'électricité pour les mêmes fins.

Il nous reste de cette courte période de l'histoire du site plusieurs témoins majeurs, toujours visibles de nos jours, entre autres les vestiges du mur de soutènement, le viaduc inachevé à l'entrée du site, la centrale hydroélectrique, toujours en service, ainsi que sa haute cheminée d'équilibre. Ce sont des souvenirs éloquents d'un projet industriel d'abord fort prometteur pour Chicoutimi mais qui fut, lui aussi, comme à son époque la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, finalement victime d'une conjoncture défavorable.



Fig. p. 100. L'érection de la cheminée d'équilibre, élément-signal encore très visible aujourd'hui. Source : La Pulperie de Chicoutimi.

Fin du texte